

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTION	14
PROBLÉMATIQUE	2
OBJECTIFS	55
CHAPITRE 1 : REPÈRES THÉORIQUES	66
PREMIÈRE PARTIE : LES PARTICIPES PRÉSENTS DANS LES GRAMMAIRES	66
1. Aspects morphosyntaxiques	66
2. Aspects textuels	77
DEUXIÈME PARTIE : L'APPORT DE BERNARD COMBETTES	1040
1. La subordination	1040
2. Les constructions détachées, une construction subordonnée parmi d'autres	1144
3. Une CD en particulier : le participe présent	1747
TROISIÈME PARTIE : LA COHÉRENCE	1949
1. Selon Charolles	1949
2. Selon Gagnon	2222
<i>Le concept de pertinence</i>	2323
<i>L'arrimage des énoncés</i>	2424
3. Le rôle des CD participiales au plan textuel	3030
CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LA QUESTION	3333
L'ARRIMAGE RÉFÉRENTIEL	3333
1. <i>Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain</i> (Reichler-Béguelin, 1995)	3333

2. <i>Les participes présents détachés en rupture dans Cleveland d'Antoine Prévost d'Exiles</i> (Rossi-Gensane & Calas, 2006)	3737
L'ARRIMAGE INFORMATIF	4040
1. <i>Les formes verbales en –ant et la prédication seconde</i> (Halmoy, 2008).....	4040
2. <i>Le participe présent comme co-verbe</i> (Herslund, 2000).....	4343
3. <i>Analyse de quelques problèmes dans la répartition et la hiérarchisation des informations dans des textes écrits en français par des étudiants universitaires québécois</i> (Chamberland, 2013).....	4747
L'ARRIMAGE ÉVÉNEMENTIEL	5050
1. <i>Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel</i> (Gettrup, 1977).....	5050
2. <i>L'interprétation des constructions détachées</i> (Havu, 2002, 2004).....	5353
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	5959
CORPUS	5959
MÉTHODE D'ANALYSE.....	6161
CONSIGNE PRÉSENTÉE AUX JUGES EXPERTS	6262
CHAPITRE 4 : ANALYSE.....	6666
PREMIÈRE PARTIE	6666
Interprétation des premiers résultats.....	6666
<i>Arrimage référentiel</i>	6666
<i>Arrimage informatif</i>	7171
<i>Arrimage événementiel</i>	7979
DEUXIÈME PARTIE	8585
Interprétation des résultats supplémentaires.....	8585
<i>Arrimage référentiel</i>	8686
<i>Arrimage informatif</i>	8989
<i>Arrimage événementiel</i>	9191
CHAPITRE 5 : DISCUSSION	9696
RÔLE DES CD PARTICIPIALES DANS LA COHÉRENCE TEXTUELLE	9696
1. Au plan de l'arrimage référentiel.....	9696

2. Au plan de l'arrimage informatif.....	<u>9797</u>
3. Au plan de l'arrimage événementiel.....	<u>9898</u>
RETOMBÉES DIDACTIQUES DE L'ÉTUDE	<u>100100</u>
Exercice.....	<u>100100</u>
CONCLUSION	<u>102102</u>
BIBLIOGRAPHIE	<u>104104</u>
ANNEXE	<u>109109</u>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Interprétations univoques (10/10).....	6666
Tableau 2 : Interprétations majoritaires (entre 7/10 et 9/10).....	6868
Tableau 3 : Interprétations divergentes (6/10 et moins).....	6969
Tableau 4 : Choix du scripteur	7272
Tableau 5 : Interprétations univoques correspondant au choix du scripteur	7373
Tableau 6 : Interprétations avec consensus majoritaire (entre 7/10 et 9/10).....	7373
Tableau 7 : Interprétations où les choix divergent	7373
Tableau 8 : Interprétations univoques (10/10).....	7979
Tableau 9 : Interprétations majoritaires (entre 7/10 et 9/10).....	8080
Tableau 10 : Interprétations divergentes (6/10 et moins).....	8080
Tableau 11 : Interprétation de l'arrimage référentiel.....	8686
Tableau 12 : Interprétation de l'arrimage informatif.....	8989
Tableau 13 : Interprétation de l'arrimage événementiel.....	9191

REMERCIEMENTS

C'est avec beaucoup de fierté que je termine le parcours de ma maîtrise en linguistique, un rêve que je caressais depuis longtemps. Je souhaite prendre ici quelques instants pour remercier les personnes qui m'ont accompagnée d'une manière fidèle tout au long de mon projet.

Je pense en premier lieu à ma directrice de recherche, Mme Odette Gagnon, qui a toujours cru en moi. Sa présence m'a grandement soutenue et donné la force nécessaire pour atteindre mon objectif. Je la remercie tout particulièrement pour son amour des étudiants, sa passion pour la langue française et l'enseignement. Plusieurs fois, elle a su me communiquer l'élan nécessaire pour continuer ma route, en me soutenant de son amitié.

Je remercie aussi tous les professeurs que j'ai eu la chance de côtoyer à l'UQAC comme étudiante. Ils ont tous contribué, à leur façon, à m'inspirer dans mon parcours académique et professionnel. Un merci spécial à Stéphanie Bissonnette, responsable du Centre de communication orale et écrite, pour la fraîcheur de son amitié et ses bons conseils.

Merci à ma famille : mes parents avec leur enthousiasme communicatif et leur amour indéfectible, mon frère et ma belle-sœur avec leur riche expérience universitaire, ma sœur et mon beau-frère, passionnés d'enseignement.

Merci à mes amis, Nadine, Alain et Vicky. Votre amitié et votre confiance ont été, à chaque moment, un précieux soutien et une inspiration pour m'accomplir pleinement.

Enfin, merci à la Vie, toujours si généreuse, qui me permet de me lancer à présent dans mon avenir professionnel, porteuse d'un magnifique héritage.

INTRODUCTION

Réaliser un texte cohérent demande la maîtrise de plusieurs éléments qui sont du ressort de la linguistique textuelle. Or, bien souvent, même si les étapes à parcourir pour la rédaction d'un texte sont claires, la manière d'enchaîner avec cohérence les énoncés est peu enseignée et difficile à maîtriser par les étudiants.

Cette observation, faite lors de séances de tutorat offertes à l'université, nous a inspirée pour notre recherche. Nous avons remarqué que, dans le cadre de la rédaction de travaux écrits universitaires, les étudiants avaient de la difficulté à faire passer, de leur esprit au papier, la logique de leur pensée (par exemple : réaliser l'enchaînement des idées principales, mettre en arrière-plan une information jugée secondaire, s'assurer que le lecteur sache de quoi on parle, etc.). Un flou semble en effet demeurer, à l'écrit, quant aux structures syntaxiques à utiliser pour mettre en lumière les liens complexes qui sont présents dans la pensée, au moment de la préparation d'un texte, ou bien à l'oral, lors d'un échange.

Dans ce travail, nous avons tenté d'élucider le rôle d'une construction spécifique dans la réalisation de la cohérence d'un texte : la construction détachée participiale. Cette construction est intéressante pour plusieurs raisons. Premièrement, les CD participiales sont peu maîtrisées, ce qui laisse croire qu'elles sont peu enseignées et peu étudiées. À ce sujet, le grand nombre de constructions maladroites présentes dans notre corpus en témoigne. Deuxièmement, la pluralité des fonctions opérées par cette construction par rapport à la juxtaposition, la coordination ou la subordination de phrases simples la rend particulièrement intéressante comme objet d'étude.

De plus, le travail de Gagnon (1998, 2003, 2008, 2015) nous offre un cadre idéal pour analyser le rôle des constructions détachées participiales dans la cohérence textuelle, et ce, à trois niveaux de structuration du texte : l'arrimage référentiel, informatif et événementiel.

PROBLÉMATIQUE

Les participes présents (PP) sont une forme verbale invariable (à l'opposé de l'adjectif verbal), impersonnelle (qui ne varie pas selon les personnes), intemporelle (qui a besoin d'un autre verbe pour se situer dans le temps) et sans sujet exprimé (qui se rattache de préférence au sujet de la phrase principale) (Bescherelle, 2013; Chartrand, 1999; Grevisse, 1995; Laporte, 2010; Riegel, 2009).

Les PP retiennent l'attention des grammairiens et linguistes pour les considérations morphologiques, syntaxiques ou sémantiques suivantes :

- distinction participe présent / gérondif (distinction qui repose sur la présence de la préposition *en*) (Chartrand, 1999; Grevisse, 1995);
- distinction participe présent invariable / adjectif verbal variable (*des résultats encourageants* / *des résultats encourageant la poursuite des activités*¹) (Bescherelle, 2013; Kalinowska, 2010; Riegel, 2009);
- distinction aspectuelle : aspect non accompli (forme simple) / aspect accompli (forme composée) (*Satisfaisant aux exigences, le candidat a été rappelé.* / *Ayant satisfait aux exigences, le candidat a été rappelé.*) (Arnavielle, 2003; Kindt, 2003; Laporte, 2010).

Cependant, le rôle des participes présents sur le plan textuel est peu étudié. En effet, la description de la construction participiale au niveau textuel, et par conséquent des avantages qu'elle procure, est pratiquement absente des grammaires traditionnelles.

De leur côté, les constructions détachées (CD) sont des « constructions dont la place est libre, qui sont séparées du reste de la phrase par une virgule (ou par une pause à l'oral), qui ont, généralement, une relation de coréférence avec le sujet de la phrase et qui forment une prédication seconde (Préd2), dont la tâche est de fournir une information supplémentaire [à l'énoncé] » (Combettes 1998, p. 11).

¹ Les exemples sans référence ont été construits pour les besoins de la démonstration.

Quelques auteurs ont étudié les CD parmi lesquelles figuraient celles constituées de participes présents (CD participiales). Ils se sont notamment attardés à leur rôle en tant que « prédictions secondes » (Combettes, 1996, 1998; Havu & Pierrard, 2006, 2007; Herslund, 2000), à la notion de coréférence au sujet (Arnavielle, 2003; Kindt, 2003; Reichler-Béguelin, 1995; Rossi-Gensane & Calas, 2006) ou aux différentes relations pouvant être instaurées entre la CD et le reste de la proposition (Combettes, 1996, 1998, 2005; Gettrup, 1977; Havu, 2002; Havu & Pierrard, 2006, 2007). Si ces études peuvent être mises en lien avec certains aspects de la dimension textuelle, aucune n'a choisi la construction participiale comme point de départ pour examiner son rôle dans une perspective textuelle plus globale.

Le concept de cohérence textuelle, quant à lui, prend appui, dans la perspective qui est la nôtre, sur l'arrimage des énoncés (la façon dont ils sont reliés) les uns aux autres (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010). L'arrimage des énoncés sous-entend que la production d'un texte nécessite une structuration à plusieurs niveaux, comme autant de points d'ancrage : référentiel (ce dont on parle), événementiel (ce que l'on dit de ce dont on parle), informatif (façon dont les éléments d'information sont répartis et hiérarchisés) et énonciatif (place du scripteur par rapport à ses propos). Pour qu'un texte soit cohérent, cette structuration doit être faite de façon harmonieuse et simultanée (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010).

Notre hypothèse de recherche est que les CD participiales (CD part) jouent un rôle dans la cohérence du texte à au moins trois niveaux d'arrimage définis par Gagnon :

1. **l'arrimage référentiel** : les CD part possèdent un référent sous-jacent qui les force à être reliées à un groupe nominal présent dans la phrase (P) principale (Combettes, 1996, 1998); Ex. : « *Ayant bien étudié, l'étudiant a obtenu une excellente note.* »
2. **l'arrimage informatif** : comme prédictions secondes (Préd2), les CD part apportent au texte une information (nouvelle / rhème) de second plan (Chamberland, 2013; Combettes, 1992, 1992b, 1994);
3. **l'arrimage événementiel** : en tant que propositions réduites et subordonnées, les CD part peuvent produire plusieurs effets de sens circonstanciels et établir une relation avec la Préd1 (Combettes, 1992, 1996, 1998, 2003; Havu & Pierrard, 2007).

Les constructions participiales visées sont des constructions détachées dans lesquelles le syntagme nominal (SN) sujet effacé du participe présent est identique au SN sujet de la phrase matrice (proposition principale) ou de la phrase précédente, et qui peuvent être remplacées par des subordinées circonstancielles.

En voici un exemple tiré du corpus² :

A) Malgré ces limites [précédemment évoquées], cette science [la biotechnologie] se veut prometteuse. Cependant, **étant relativement récente et entraînant des questions délicates**, elle ne dispose pas encore d'une éthique et d'une réglementation claires. (INS 06)

Dans cet exemple, le SN sujet effacé des deux participes présents (*étant / entraînant*) est identique au SN sujet de la phrase matrice (*elle, c'est-à-dire cette science*) et la participiale pourrait être remplacée par une subordinée circonstancielle :

A') Cependant, **parce qu'elle** est relativement récente et entraîne des questions délicates, elle (pour : **cette science**) ne dispose pas encore d'une éthique et d'une réglementation claires.

Ainsi, la construction participiale permettrait 1) la continuité thématique en faisant l'ellipse du SN sujet (*arrimage référentiel*); 2) de donner du relief au texte en plaçant certaines informations (secondaires) à l'arrière-plan (second plan) (ici, l'information secondaire est le fait que cette science soit récente et entraîne des questions délicates) (*arrimage informatif*); et 3) l'établissement d'une relation entre l'événement décrit dans la participiale et celui décrit dans la phrase matrice (ici, relation de cause : la biotechnologie n'a pas encore d'éthique *parce qu'elle* est récente et entraîne des questions délicates) (*arrimage événementiel*).

Il est à noter que notre projet exclura les gérondifs (participiales précédées de la préposition *en*), les constructions participiales avec sujet propre (ex. : **La tempête sévissant, les écoles ont été fermées**), de même que les constructions participiales en emploi adnominal (équivalant à une subordinée relative ajoutant un surplus d'informations (essentielle ou secondaire) à un SN) (Kindt, 2000, 2003) : « *J'ai parlé à des gens venant de Bruxelles.* »

² Nous préciserons plus loin le corpus ayant servi à notre analyse.

OBJECTIFS

Notre objectif principal est donc d'abord de décrire le fonctionnement des constructions participiales détachées dans le cadre théorique de la cohérence textuelle développé par Gagnon. Nous examinerons quel est le rôle textuel exercé par les constructions participiales dans l'arrimage des énoncés à au moins trois niveaux de structuration du texte (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010) :

- **Au niveau référentiel** : quel est le rôle des constructions participiales dans la continuité thématique?
- **Au niveau informatif** : quel est le rôle des constructions participiales dans la hiérarchisation des informations en information principale / secondaire?
- **Au niveau événementiel** : quel est le rôle des constructions participiales dans l'établissement d'une relation entre événements (cause, temps, condition, etc.)?

Nous tenterons par la suite de mettre en lumière les difficultés liées à son utilisation en observant les cas de maladroites présents dans les textes d'étudiants de notre corpus. Puis, nous examinerons les avantages qu'offre cette construction par rapport à l'utilisation de deux phrases juxtaposées, coordonnées ou subordonnées. Enfin, nous proposerons quelques pistes didactiques pour faciliter l'utilisation des CD participiales à l'écrit.

CHAPITRE 1 : REPÈRES THÉORIQUES

PREMIÈRE PARTIE : LES PARTICIPES PRÉSENTS DANS LES GRAMMAIRES

1. Aspects morphosyntaxiques

D'entrée de jeu, nous voulons préciser les caractéristiques de la construction à l'étude dans notre corpus, et ce, à partir de la description offerte dans les grammaires traditionnelles. De façon générale, les grammairiens ciblent les aspects morphosyntaxiques des participes présents. En voici un bref survol.

Le participe est la forme adjectivale du verbe puisqu'il exprime l'action à la manière d'un adjectif. Il tient donc à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif (Chartrand, 1999; Grevisse, 1995) et fonctionne comme l'un ou l'autre, selon le contexte (Kalinowska, 2010). En tant que verbe, le participe présent est un mode impersonnel et c'est pourquoi il ne varie pas selon les personnes (ex. : **Vibrant** à la musique, les élèves se mirent à chanter³.) (Bescherelle, 2013; Chartrand, 1999; Grevisse, 1995; Kalinowska, 2010; Laporte, 2010; Riegel, 2009). Il diffère en cela de l'adjectif verbal qui est une sous-classe des adjectifs qualificatifs et se comporte comme eux (Chartrand, 1999), s'accordant en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie (ex. : Les élèves, **vibrants**, se mirent à chanter⁴.). Dire que le participe tient de la nature du verbe justifie le fait qu'il soit capable d'introduire une nouvelle structure prédicative dans un énoncé (Combettes, 1998). Nous y reviendrons.

De son côté, le mode impersonnel gérondif a la même forme que le participe présent, mais il est toujours précédé de la préposition *en* (GPrép) (Grevisse, 1995). Il joue le rôle d'un complément circonstanciel et possède certaines propriétés des adverbes (ex. : *Il te faut rejoindre en courant ton frère et ta sœur*⁵.). Il est souvent complément de phrase (Chartrand, 1999; Laporte, 2010). Bien que les gérondifs possèdent certaines caractéristiques similaires

³ L'exemple a été construit pour les besoins de la démonstration.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

aux participes présents, nous avons choisi de laisser de côté cette forme pour nous attarder uniquement aux constructions participiales.

Du point de vue syntaxique, le participe présent est le noyau du groupe participial (GPart) (Chartrand, 1999; Laporte, 2010) et se rattache de préférence au sujet, sauf dans les cas où l'interprétation ne présente aucun risque d'ambiguïté (Chartrand, 1999; Riegel, 2009). Nous verrons, dans le corpus, certaines difficultés liées à l'application de la règle de coréférence au sujet.

Enfin, Laporte (2010) précise qu'un verbe au mode impersonnel, comme c'est le cas des constructions participiales, a souvent une fonction de complément dans la phrase. Le participe présent peut être une proposition subordonnée circonstancielle (ex. : *Les convives, ayant terminé leur repas, s'en allèrent*⁶.) (Bescherelle, 2013), construction que nous avons privilégiée. Toutefois, le participe peut aussi être le noyau verbal d'une subordonnée participiale. Il s'emploie alors en construction absolue avec un sujet qui lui est propre (distinct de celui du verbe principal). Cette proposition participiale est complément circonstanciel du verbe de la phrase (ex. : *La nuit tombant, ils rentrèrent au camp*⁷.) (Grevisse, 1995; Riegel, 2009). Le participe peut aussi être l'équivalent d'une proposition relative, donnant des précisions à propos d'un nom (ex. : *Les jeunes ayant un laissez-passer peuvent participer*⁸.) (Kalinowska, 2010). Ces deux derniers cas n'ont pas été retenus pour notre étude.

Ces éléments ayant été relevés, nous constatons que les grammaires traditionnelles n'offrent pas d'informations explicites sur le rôle textuel de la construction à l'étude.

2. Aspects textuels

Cependant, à partir des informations recueillies dans les ouvrages traditionnels de grammaires, certains aspects textuels peuvent être inférés implicitement. Nous avons donc pu déduire des constructions participiales les retombées textuelles suivantes :

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

La première de ces retombées est le fait qu'en plus d'être impersonnel, le participe est un mode intemporel. En effet, pour se placer à une époque précise, les états et les actions exprimés par le mode participe ont besoin des autres verbes. Le participe présent marque donc une action (présente, passée ou future) en train de s'accomplir à la même époque que celle exprimée par le verbe principal qui l'accompagne. Toutefois, le contexte peut aussi fournir au PP les indices de temps nécessaires (ex : *Je vis arriver Justine, s'adonnant depuis une heure à son sport préféré*⁹.) (Grevisse, 1995; Kalinowska, 2010). Cette précision lève le voile sur l'importance de tenir compte du contexte pour bien interpréter le sens des participes présents à l'étude, et ce, au-delà des indices de temps. Nous y reviendrons lors de notre analyse.

Une autre de ces retombées textuelles concerne la distinction que font les grammaires entre la forme simple et la forme composée. On distingue ainsi deux formes de participes présents :

Dans sa **forme simple**, le participe présent exprime une relation de simultanéité par rapport à un autre verbe de la phrase, conjugué au mode personnel. Il présente alors l'événement en train de s'accomplir (Chartrand, 1999). Ex. : *Je contemple le soleil se couchant sur la mer*¹⁰.

Dans sa **forme composée**, le participe désigne l'aspect accompli d'un événement. De cette manière, il peut exprimer l'antériorité par rapport au verbe principal de la phrase (ex. : *Ayant acheté son billet, Louis entra dans la salle de spectacle*¹¹.) (Chartrand, 1999; Laporte, 2010; Riegel, 2009). Les deux formes de participes sont présentes dans notre corpus, ce qui influencera la relation établie entre la CD part et la proposition principale.

Une troisième retombée concerne ce que dit Kalinowska (2010) à propos du gérondif. Il explique que le **gérondif**, comme les propositions participiales et les subordonnées circonstancielles de cause, a la particularité de pouvoir exprimer, selon sa relation avec le reste de la phrase, plusieurs valeurs circonstancielles (cadre temporel, manière, moyen, condition, cause, justification, succession, opposition, simultanéité, etc.). Cette construction dénote donc les circonstances d'un fait principal, c'est-à-dire la situation dans laquelle s'est

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

produit, se produit ou se produira ce fait (Chartrand, 1999; Laporte, 2010; Riegel, 2009). Cette observation est pertinente puisque de son côté, Riegel (2009) affirme que les participes apposés (ex. : *Ayant mangé trop de dessert, l'enfant fut malade*¹².) peuvent aussi recouvrir toutes les valeurs temporelles, causales ou conditionnelles évoquées ci-haut pour les gérondifs. En effet, en emploi détaché, les participes présents réagissent comme une apposition au GN. Ils acquièrent alors le statut d'une proposition participiale sans sujet, analogue à celui d'un complément circonstanciel, construction que nous chercherons à mieux circonscrire dans ce mémoire.

Enfin, la dernière retombée est que, de façon générale et pour assurer la clarté d'un énoncé, si le participe présent est placé en début de phrase ou d'un membre de phrase, il se rapporte au sujet du verbe principal de la phrase (ex. : *Ayant bien étudié, j'ai obtenu une excellente note*¹³.). Il s'agit de la règle de coréférence au sujet. Or, comme nous l'avons évoqué précédemment, cette règle ne s'applique pas si l'interprétation de la phrase ne présente aucun risque d'ambiguïté (exemple implanté dans l'usage : *L'appétit vient **en mangeant***.) (Chartrand, 1999; Grevisse, 1995; Riegel, 2009). En ce qui nous concerne, bien que les grammaires énoncent la règle de coréférence dans le cadre de la phrase, il est indéniable que celle-ci a des retombées au plan textuel, notamment au niveau de l'arrimage référentiel (continuité thématique). Cette règle sera centrale dans l'analyse du rôle des constructions détachées au niveau référentiel. Précisons en terminant que les CD présentes dans notre corpus ne se trouveront pas toujours en début de phrase. Nous reparlerons aussi des défis liés à cet aspect.

Pour conclure cette partie, même si les grammaires ne donnent pas d'informations textuelles explicites concernant les participes présents, quatre éléments textuels peuvent en être déduits et mis en lien avec notre travail : premièrement, le **mode intemporel** du participe présent; deuxièmement, la distinction entre la **forme simple et composée** des participes; troisièmement, les **valeurs circonstancielles** pouvant être recouvertes par un participe

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

présent antéposé et quatrième, le fait que le participe présent **se rapporte presque toujours au sujet** de la phrase principale.

Outre les grammaires, plusieurs auteurs ont étudié les participes présents sous des angles d'approche variés¹⁴. En résumant leur travail, nous tenterons de mettre en lumière les éléments textuels contenus dans leurs études.

DEUXIÈME PARTIE : L'APPORT DE BERNARD COMBETTES

Plusieurs auteurs ont contribué à définir, par des approches différentes (syntaxique, morphologique, sémantique, discursive), la manière dont les constructions détachées participiales contribuent à la dimension textuelle. Toutefois, avant de les présenter, nous résumerons le travail de Bernard Combettes. En effet, l'œuvre de Combettes nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur les fonctions de la construction à l'étude et constitue pour nous une référence de choix. En voici donc la synthèse.

1. La subordination

Combettes (1992) invite à considérer le terme subordination comme un principe large comprenant trois structures grammaticales :

1. **les propositions subordonnées** (où il y a la présence d'un outil de subordination – conjonction / pronom relatif). Ex.: *Lorsqu'il est arrivé (ou Comme il était arrivé), il a pris la parole.*
2. **les constructions détachées** (appositions ou constructions absolues) : Ex.: *Une fois arrivé (ou Étant arrivé), il a pris la parole.*
3. **les nominalisations** : Ex.: *À son arrivée (ou après son arrivée), il a pris la parole.*

Par ailleurs, Combettes introduit le concept d'opposition des plans. L'opposition des plans est en soi une notion textuelle et elle se rapporte par essence aux textes de type narratif. On désigne ordinairement cette opposition par les termes : premier et second plans. Plusieurs indices permettent de définir ces différents plans, surtout les marques temporelles et

¹⁴ Tous les exemples cités à partir de ce point proviennent des auteurs dont il est question.

aspectuelles, puisque la distinction des plans s'appuie principalement sur des critères chronologiques (Combettes, 1994, 1998). En voici une brève définition :

Premier plan : squelette chronologique d'un texte narratif (enchaînement des prédicats traduisant le déroulement d'une série d'événements). L'ordre du texte correspond à l'ordre de la réalité temporelle, normalement réservé à la proposition principale.

Second plan : toute exception à la progression chronologique. Il s'agit soit d'un descriptif, d'un retour en arrière, d'un commentaire, d'un état, etc. C'est ce plan qui est normalement marqué par la subordination (Combettes, 1998).

Pour Combettes (1992), il est assez naturel de faire un lien entre la notion d'opposition des plans et les structures syntaxiques comme la subordination. Il considère donc que les CD participiales, à titre de subordonnées, appartiennent au second plan du texte (descriptif, retour en arrière, commentaire, état, explication, exemple, justification ou toute digression par rapport au fil conducteur principal) et jouent un rôle dans la hiérarchisation des informations (Combettes, 1994).

2. Les constructions détachées, une construction subordonnée parmi d'autres

Dans les grammaires, on ne retrouve habituellement pas le terme « constructions détachées » (CD), mais celui-ci a l'avantage de regrouper en une même catégorie des constructions linguistiques souvent dispersées et de mettre l'accent sur leur fonction dans la phrase. Les structures qui se retrouvent sous l'appellation de détachement étant très nombreuses, Combettes (1998) en précise le concept.

L'expression « détachement » pourrait désigner tous les constituants qui se retrouvent isolés du reste de la phrase, soit par la ponctuation, soit par la prosodie. Comme la liberté de position de la CD dans la phrase lui a valu l'appellation de « détachement », elle peut se retrouver en trois endroits différents :

- en position frontale (ouverture de l'énoncé);
- intercalée entre le groupe sujet et le verbe;
- après le verbe (postposée).

Pourtant, puisque d'autres constituants peuvent aussi se retrouver dans ces différentes positions (par exemple les modalisateurs d'énonciation tels : *à mon avis*, etc.), il est nécessaire de spécifier encore les propriétés des CD.

De ce fait, Combettes (1998) oppose CD et construction liée. La construction liée intègre au groupe nominal un autre groupe qui le complète, mais dans une relation de dépendance avec lui. De son côté, le rôle de la CD est d'introduire « dans l'énoncé une nouvelle structure prédicative, réduite certes, qui ne pourrait fonctionner seule, mais qui établit avec un sujet une relation identique à celle d'une prédication complète » (Combettes, 1998, p. 12). C'est cette caractéristique fondamentale qui oppose les CD aux constructions liées. La CD sert donc à apporter une information nouvelle sur le GN, comme le ferait une phrase indépendante, appuyée sur une articulation prédicative (Combettes, 1992, 1998).

Par ailleurs, l'auteur (1998) explique que, comme elles jouissent d'une liberté de position, les CD jouent aussi un rôle dans la **répartition des informations**. Les faits de linéarité sont reliés au niveau informationnel dans la mesure où l'ordre des mots dépend en grande partie de facteurs qui relèvent de la « connaissance partagée ». Après avoir affirmé que les positions théoriques à ce sujet sont quelque peu disparates, Combettes fait ressortir deux grandes tendances qui, selon lui, se rejoignent. La première utilise la terminologie de topique et met l'accent sur la notion de « point de départ » de l'énoncé, présent à l'esprit du locuteur (saillant) au moment de l'énonciation. Ce point de départ entraînera ensuite le déroulement des informations. Le topique est « ce dont on dit quelque chose » et coïncide normalement avec le premier constituant de la phrase. Le commentaire est, quant à lui, « ce qu'on dit de ce dont on parle ». La seconde tendance utilise la terminologie de thème et de rhème et prend en compte la charge informative des unités du texte. Le thème est défini comme le groupe le moins informatif (doté du plus bas degré de dynamisme communicatif, i.e. qui ne fait pas avancer l'information) et le rhème, comme le groupe ayant le plus haut degré sur l'échelle du dynamisme communicatif¹⁵ (qui permet à l'information de se développer). On pourrait ainsi relier ensemble : *thème / topique et rhème / commentaire* (Combettes, 1983, 1998).

¹⁵ Cette notion de dynamisme communicatif « propose de considérer chaque élément de la phrase [selon qu'il] contribue [...] plus ou moins au développement de la communication » (Firbas 1964, p. 267-280, cité dans Combettes, 1983, p. 30).

Les deux approches se rejoignent en particulier sur le problème de l'opposition connu / nouveau qui s'intéresse aux caractéristiques des référents du point de vue de la connaissance (supposée) qu'en a le récepteur. « La notion de « connu » est souvent reliée à celle de topique, le point de départ de l'énoncé qui coïncide avec un référent présent à l'esprit du récepteur (ou supposé connu) avant l'acte de parole et soumis ainsi à la réactivation » (Combettes, 1998, p. 56-57). Inversement, la notion de « nouveau » est reliée à celle de commentaire ou de rhème (donnant ainsi l'ordre habituel thème + rhème). Ceci étant dit, il n'est pas simple de déterminer ce qui relève du connu ou du nouveau dans les informations d'un texte. Comme une certaine confusion demeure quant à la définition de ce qu'est une information connue et nouvelle, nous retiendrons uniquement ici que la CD introduit le plus souvent une information nouvelle dans l'énoncé.

Il est nécessaire de préciser que, bien que les CD soient rhématiques, leur place la plus courante est en début d'énoncé (confirmé par Neveu 1998, p. 148, cité dans Havu & Pierrard, 2007, p. 5), réagissant ainsi de façon contraire aux principes fonctionnels (qui met habituellement le thème – information connue – en début de phrase). Selon Combettes (1998), cette disposition serait relativement moderne et doit être insérée dans une problématique historique. Cependant, même si la CD se retrouve le plus souvent en tête de P et qu'elle sert à apporter une information nouvelle, cette information est de second plan : ce n'est donc pas sur elle que le scripteur réalisera l'enchaînement suivant.

Voilà ce que nous tenterons de vérifier lors de l'analyse de l'arrimage informatif, nous concentrant ainsi sur le rôle de la construction à l'étude dans la **hiérarchisation des informations**.

La construction détachée en tant que prédication seconde

Comme elle ajoute une information nouvelle (mais sans que cette information soit au premier plan), la CD est appelée prédication seconde (Préd2). Une Préd2 est « un constituant périphérique qui vient toujours s'ajouter à une prédication première (principale), dans une relation plus ou moins lâche » (Combettes 1998, p. 12). La CD porte ainsi un fort degré de dynamisme communicatif (Combettes, 1996, 1998). La Préd2 est définie par Cardiot & Furukawa comme « un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré,

exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase » (2000, p. 3, cité dans Havu & Pierrard, 2007, p. 1). À la différence de l'épithète, la Préd2 « peut [donc] être analysée comme une sorte de proposition réduite qui, après ellipse du sujet, ne conserve que le prédicat ou une partie du prédicat » (Combettes, 1998, p. 12). Ainsi, le rôle de la CD n'est pas de compléter le nom (comme pour l'épithète déterminant un GN), mais, comme nous le disions plus haut, d'introduire une nouvelle structure prédicative dans l'énoncé (Combettes, 1998). Ces informations sur les constructions détachées sont confirmées par Neveu (2003, p. 7, cités dans Havu & Pierrard, 2007, p. 1) : le détachement caractérise une « discontinuité dans la linéarité du discours » ou représente, du point de vue syntaxo-sémantique, « une annexe de phrase, un supplément de proposition » (Ibid., p. 16).

Ces considérations permettent de définir la construction détachée comme une « proposition qui se trouve « simplifiée », avec, dans la plupart des cas, non-expression du verbe (être ou avoir), et qui apparaît dans l'énoncé avec une fonction périphérique, en renvoyant, normalement, à un groupe nominal contenu dans la même phrase » (Combettes, 1992, p. 94).

En tant que Préd2 ou proposition réduite :

- La CD s'applique à un référent sous-entendu et qui se trouve dans le contexte proche, de sorte qu'elle joue un rôle dans la continuité référentielle;
- La CD entretient une relation sémantique avec la Préd1, ce dont Combettes parle en termes de « valeurs circonstancielles ».

Ces deux caractéristiques, sur lesquelles nous nous attarderons maintenant, confèrent indéniablement aux constructions détachées un rôle prépondérant sur le plan textuel.

La continuité référentielle

La CD, en tant que proposition réduite, « sous-entend obligatoirement un référent qui serait représenté par le groupe sujet dans une proposition complète » (Combettes, 1998, p. 13). Puisqu'il n'y a pas de CD impersonnelle, la CD s'applique toujours à un référent, bien qu'elle ne soit pas elle-même une expression référentielle (comme un pronom le serait, par exemple). Elle impose donc une coréférence entre son sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située dans la phrase (en principe) (Combettes, 1996, 1998).

Plus précisément, la nature référentielle de la CD impose par ailleurs un rattachement, par le biais de la relation sujet / prédicat, à un référent désigné par une expression nominale. Chaque fois (en principe), il y a donc coréférence entre le référent sous-jacent de la CD et celui auquel renvoie l'expression nominale de la phrase principale.

Selon Combettes (1996), la CD renvoie toujours soit à un référent « nouveau », soit à un référent « réactivé ». Cette façon de voir la CD se limiterait aux constituants qui se trouvent en relation avec un groupe nominal (laissant de côté ceux qui renvoient à une proposition entière). Nous verrons si, dans notre corpus, d'autres cas se présentent.

La valeur circonstancielle des CD

Quand Combettes (Combettes, 1996) parle de valeur circonstancielle des CD, il explique la relation sémantique qui s'établit entre la CD et le reste de la proposition. Ces relations « logiques » entre la Préd2 et le prédicat principal sont reconnues par la tradition et sont dues à divers paramètres qui permettent de les identifier (Combettes, 2003).

Dans son article de 2003, Combettes affirme qu'avec le temps, les formes en –ant ont acquis une autonomisation de plus en plus grande. En début d'énoncé, dans un type linéaire d'organisation, les formes dont le participe présent est le noyau possèdent une grande autonomie. Ainsi positionnées, elles sont moins affectées par le jeu des dépendances grammaticales et fonctionnent plutôt exactement comme des subordinées circonstancielles, ayant une portée large vers l'aval du texte et dépassant les limites de la phrase ou de la proposition (Combettes 2005). À ce moment, la CD serait équivalente à une subordinée temporelle ou causale, opérant à la fois une continuité thématique avec le contexte antérieur, tout en gardant un lien sémantique avec le contexte de droite (Combettes, 1996, 2003).

Nous avons expliqué précédemment la relation d'antériorité ou de simultanéité pouvant être opérée entre la CD et le reste de la phrase, cette relation étant liée au marquage chronologique¹⁶. À ce sujet, Combettes (1998, 2003) énonce trois raisons qui expliquent pourquoi on retrouve plus souvent les CD participiales en **position frontale** dans une phrase :

¹⁶ Il ne s'agit donc pas une relation temporelle en soi, mais d'une distinction aspectuelle (inspiré de Gettrup, 1977).

1. Le fait que (de façon générale) les participes peuvent traduire une relation d'antériorité par rapport au prédicat principal explique que l'on privilégie l'ordre CD + prédication essentielle (c'est donc un rapport chronologique);
2. Comme la cause précède habituellement la conséquence, la logique veut que la CD participiale précède la suite de l'énoncé dans un rapport de causalité;
3. Les groupes participiaux sont souvent longs et le fait de les insérer entre le sujet et le verbe pourrait porter à confusion.

Par ailleurs, les constituants pouvant occuper la position initiale peuvent établir des relations sémantiques très variées avec le contexte, surtout celui de droite (Combettes, 2005). Ainsi, la CD en début de phrase pourrait être remplacée par une subordonnée circonstancielle correspondante (ex.: *Étant en retard, X a déclaré...* = *comme (alors que) il était en retard, X a déclaré...*) (Combettes, 1992). Nous conserverons cette méthode de substitution pour préciser la relation établie entre la CD et le reste de la proposition.

Dans son article « Les constructions détachées comme cadres de discours », Combettes (2005) affirme qu'un critère d'ordre sémantique doit aussi être envisagé, qui prend en considération le lien établi entre la CD et le contexte de droite. Trois types de relations sont à considérer :

1. **Les valeurs temporelles** (traduites par participes, gérondifs, infinitifs prépositionnels et correspondant au marquage de la chronologie : simultanéité ou postériorité)
2. **Les valeurs circonstancielles diverses** (portées par participes, infinitifs et éléments nominaux : causalité, hypothèse mais aussi parfois opposition ou concession). Il est important de noter que le type de lien circonstanciel n'est pas marqué formellement et que seule l'interprétation contextuelle permet d'interpréter cette relation sémantique (indices divers : inférences à partir du lexique, système des modes et des temps. Ex. : *fatigué, il s'est assis (parce qu'il était fatigué...)* / *fatigué, il se serait assis (s'il avait été fatigué...)* / *fatigué, il a continué à marcher (bien que fatigué...)*)
3. **Les constructions détachées descriptives** (s'opposant aux circonstancielles). Ici, l'emploi du groupe initial ne semble pas correspondre à une liaison sémantique précise, mais il s'agit d'une simple juxtaposition d'informations indépendantes. La

construction renvoie à un état du référent concerné. Ex. : *Assis devant la porte, Paul attendait patiemment.* Elles se comparent avec les subordinées relatives.

Les distinctions précitées jouent un rôle important dans notre étude, puisqu'elles permettent de poser l'hypothèse que les CD descriptives (et les compléments de manière) ont un fonctionnement interne à la proposition, sans permettre une portée plus large sur la suite du discours. De leur côté, les CD participiales permettent un plus grand degré de liberté par rapport au contexte immédiat et jouent ainsi un rôle textuel plus large.

Bref, quand on parle d'établir avec le contexte de droite une relation de causalité, d'opposition ou d'hypothèse, ce sont les CD constituées de participes présents (ou passés) qui sont les mieux représentées. Leur fonctionnement ressemble alors beaucoup à celui des subordinées circonstancielles qui leur correspondent sémantiquement (Combettes, 2005).

Pour résumer, l'auteur précise que la catégorie des CD regroupe trois structures (Combettes, 1998) :

- 1) Les groupes adjectivaux
- 2) **Les groupes participiaux**
- 3) Les constructions absolues

Évidemment, la seconde des trois retient notre attention : les CD formées d'un participe présent.

3. Une CD en particulier : le participe présent

La réflexion de Combettes sur les participes présents part du fait que les PP, comme nous l'avons vu dans les grammaires, opèrent une simultanéité ou un « retour en arrière » par rapport au verbe principal de la phrase. Comme nous l'avons dit précédemment, c'est cela qui empêche de considérer cette construction verbale comme une forme de premier plan. Puisque le participe se manifeste comme simultané (ou antérieur pour les participes composés) à une autre forme verbale (qui, elle, est soit au premier ou au second plan du texte), les formes simples et composées du participe ne peuvent pas correspondre au premier plan d'un texte.

Par ailleurs, si le participe présent se retrouve souvent en début de phrase, ce n'est pas par nécessité chronologique. Le participe réagit plutôt ainsi à cause de sa valeur « circonstancielle » qui nous fait habituellement placer la cause avant la conséquence. Quand il est en apposition avec le sujet, il exprime la simultanéité avec le verbe principal et appartient par le fait même au second plan du texte. Ces deux éléments renforcent le fait que les formes participiales sont le plus souvent analysées comme formes de second plan.

Bref, que le participe présent soit simple ou composé, soit l'aspect non accompli correspond à une simultanéité, soit l'aspect accompli entraîne une antériorité. Plus encore, retenons que, quelle que soit la valeur aspectuelle du participe présent, l'état ou l'événement rapporté relève toujours du second plan (Combettes, 1992).

En résumé, voici les caractéristiques des constructions détachées participiales définies par Combettes :

- 1) Elles correspondent au second plan du texte en tant que propositions subordonnées;
- 2) Elles apportent une information nouvelle à l'énoncé en tant que Préd2;
- 3) Elles peuvent occuper trois positions différentes dans la phrase (antéposées, intercalées entre le sujet et le verbe, postposées);
Ces trois premiers aspects sont à rapprocher de l'arrimage informatif.
- 4) Elles possèdent un référent sous-jacent qui se rapporte en principe au sujet de la proposition principale, ce qui est à mettre en lien avec l'arrimage référentiel.
- 5) Elles peuvent correspondre à une subordonnée circonstancielle puisqu'elles établissent une relation sémantique avec le prédicat principal, ce qui les relie à l'arrimage événementiel.

Chacune de ces caractéristiques nous amène donc à faire le lien entre la construction participiale et la dimension textuelle.

Pour conclure, notons que si Combettes parle de cohérence textuelle, c'est à partir des CD en général, avec toutes les structures syntaxiques qu'elles comportent (dans lesquelles sont contenues les participiales) (cf. Combettes, 1998, p. 68). Ainsi, bien qu'il soit possible de relever les fonctions textuelles de la construction à l'étude à partir de l'œuvre de Combettes,

son travail ne fait pas explicitement le lien entre participes présents et cohérence textuelle, d'où l'originalité de la présente étude.

TROISIÈME PARTIE : LA COHÉRENCE

1. Selon Charolles

Charolles (1978) a été l'un des premiers à parler de règles de formation textuelle puisqu'il a cherché à préciser ce qui fait qu'un texte est cohérent. Sa réflexion de départ est que, dans une communauté linguistique donnée, tout locuteur a une connaissance intuitive de la langue qui lui permet d'admettre ou de rejeter une phrase, selon certaines règles préétablies. Il affirme que ce qui est vrai au niveau de la phrase l'est aussi au niveau du texte : « Comme tout tas de mots ne donne pas une phrase, tout tas de phrases ne forme pas un texte » (Charolles, 1978, p. 8). Selon lui, à l'échelle textuelle, il existe donc aussi un certain nombre de règles qui permettent d'évaluer la compétence textuelle des scripteurs. Ces règles sont souvent exprimées par des expressions familières telles : « Ce texte est sans queue ni tête. » ou « Cette partie est gauche, maladroite. »

Dans son étude, Charolles cherche à définir les stratégies d'intervention qui permettent à un professeur de juger un texte d'élève comme incohérent. Il veut démontrer qu'(e) :

- 1) les professeurs dénoncent souvent naïvement les malformations textuelles;
- 2) il est possible d'explicitier les grandes lignes du système de cohérence sur lequel reposent les appréciations des enseignants;
- 3) un tel système, une fois constitué, ne serait pas applicable mécaniquement, mais plutôt de façon stratégique.

Son étude utilise un corpus de textes libres (et non homogènes) d'élèves de cours élémentaires de 2^e année, corrigés par différents professeurs. Dans ce corpus, les enseignants font le plus souvent des commentaires à partir de leur intuition, sans référence à un système de règles de cohérence textuelle. Charolles propose donc quelques ouvertures sur ce sujet en se basant sur les travaux des grammairiens du texte.

Il énonce quatre méta-règles de cohérence qui renvoient à une appréhension générale, approximative et encore pré-théorique de la question. Il veut ainsi vérifier si les appréciations naïves des professeurs sont une activation implicite des quatre méta-règles suivantes :

- 1) **Méta-règle de répétition (MR I)** : des éléments à récurrence stricte doivent se retrouver dans le développement linéaire d'un texte, c.-à-d. que « la répétition constitue une condition nécessaire pour qu'une séquence soit cohérente » (Bellert, 1970, p. 336, cité par Charolles, 1978, p.14). Ce caractère suivi et cette absence de rupture se réalisent grâce à des procédés tels la pronominalisation, la référentiation contextuelle, la définitivisation, la substitution lexicale, le recouvrement présuppositionnel, la reprise d'inférence, etc. Tous ces mécanismes de répétition favorisent le développement thématique continu de l'énoncé, permettant un fil conducteur textuel et assurant la cohérence aussi bien microstructurelle que macrostructurelle. Grâce à ces procédés, le texte construit un fond de repère thématique.
- 2) **Méta-règle de progression (MR II)** : le développement du texte doit s'accompagner d'un apport sémantique constamment renouvelé. En effet, pour éviter de tourner en rond, de nouvelles informations doivent sans cesse être ajoutées dans un texte. Un équilibre doit être réalisé entre continuité thématique et progression sémantique; il s'agit donc de maîtriser MR I et MR II. Les informations nouvelles doivent être introduites d'une façon réglée à la suite d'éléments déjà connus.
- 3) **Méta-règle de non-contradiction (MR III)** : le développement ne doit introduire aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence. Il est donc inadmissible qu'une même proposition soit à la fois vraie et non vraie. Parmi ces contradictions, on retrouve les cas de contradictions énonciatives (soit temporelles ou de modalités discursives), celles qui sont inférentielles et présuppositionnelles (assez rares) et enfin, celles touchant aux représentations du monde et des mondes.

- 4) **Méta-règle de relation (MR IV)** : les faits dénotés dans le monde représenté doivent être directement reliés entre eux. Normalement, ce sont les connecteurs qui manifestent les liens sémantiques entre les énoncés (*parce que, mais, etc.*). Or, l'impossibilité de lier deux phrases par un connecteur peut être un test permettant de déceler une incongruité. Parfois, une phrase ne peut être justifiée que par un énoncé préalable ou si le contenu de cet énoncé explicatif renvoie à des faits parfaitement connus de l'émetteur et du récepteur. « Pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut [donc] que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés » (Charolles, 1978, p. 32).

Ceci étant dit, les pratiques de correction des maîtres, bien qu'intuitives, semblent plus fines que tout système que l'on pourrait élaborer.

Selon que l'évaluateur se place ou non dans le monde (interprété) à partir duquel un texte a été émis, il jugera le texte cohérent ou non. Il est alors possible de se demander si le monde de l'émetteur est accessible au récepteur. Si le monde de l'élève (ou de l'apprenant) est accessible au professeur, ce dernier le corrigera en spécifiant le trait à éclaircir. En effet, l'évaluateur estimera que tout propos doit, quand il n'est pas immédiatement cohérent, être au moins facilement rattrapable par n'importe quel récepteur. De façon subtile, le professeur se met alors à la fois du côté du lecteur informé (connaissant le monde de l'élève) et de celui du récepteur quelconque (ne sachant rien de ce dernier).

Le plus souvent, devant un texte incompréhensible pour un récepteur non averti (ne connaissant pas les contenus implicites, les inférences immédiates et les représentations culturelles contenues dans tel ou tel sujet), on donnera le crédit de cohérence à l'émetteur, se disant qu'il a ses raisons d'écrire cela, les recherchant pour pouvoir constituer le suivi de son discours. Ainsi, « quel que soit le discours, celui-ci a forcément quelque part une cohérence qui est la sienne, pour la simple raison qu'il est produit par un esprit dont on ne peut concevoir qu'il soit incohérent pour lui-même... » (Charolles, 1978, p. 38); ceci, bien sûr, sauf si l'effort à fournir pour comprendre le discours est trop colossal. Il sera alors exclu.

Pour conclure, précurseur en ce qui a trait à la notion de cohérence textuelle, Charolles a développé quatre méta-règles permettant à un texte d'être jugé cohérent et il a proposé des pistes pour pouvoir les appliquer. Il a ainsi jeté les bases d'une réflexion appelée à se

poursuivre. Dans la partie suivante, nous verrons que Gagnon s'inspire de Charolles lorsqu'elle définit les différents arrimages permettant de créer l'harmonie d'un texte. Elle le fait tout particulièrement sur deux aspects : la méta-règle de répétition correspond à l'arrimage référentiel qu'elle élabore, tandis que les méta-règles de progression, de non-contradiction (liée en partie à l'arrimage énonciatif) et de relation correspondent à l'arrimage événementiel.

2. Selon Gagnon

Il est difficile de nommer avec précision les éléments qui procurent à un texte sa qualité première, la cohérence. Dans ses articles, Gagnon approfondit les différents éléments qui procurent au lecteur une impression de cohérence : la notion de pertinence, d'abord, puis celle des arrimages entre les énoncés et séquences d'énoncés. Il s'agit des facteurs de cohérence textuelle.

La cohérence donne au texte une image globale claire et harmonieuse. Grâce à elle, les différents énoncés s'emboîtent les uns dans les autres, permettant au lecteur de suivre aisément la pensée du rédacteur (Gagnon, 2003, 2008; Gagnon & Chamberland, 2010). Gagnon s'est inspirée de plusieurs auteurs (Hobbs, 1983; Brown & Yule, 1983; Charolles, 1978; Enkvist, 1990; Beaugrande & Dressler, 1981; Carter-Thomas, 2000, cités dans Gagnon, 2015, p. 111) pour définir la notion de cohérence et elle relève entre eux un élément commun : le fait que la cohérence repose sur la manière dont les éléments d'informations (ceux déjà introduits et ceux étant nouveaux) s'enchaînent dans un texte (Gagnon, 2015).

Gagnon (2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010) compare le texte à un casse-tête :

Tout comme le recto d'une feuille ne peut s'imaginer sans son verso, ou le côté pile d'une pièce de monnaie sans son côté face, le texte ne peut s'imaginer sans cette qualité qui fait de lui un texte : la cohérence. Or un texte n'est pas un jeu de dominos, dans lequel les pièces (les énoncés) se juxtaposent simplement les unes aux autres; un texte, c'est un casse-tête, dans lequel les pièces s'emboîtent les unes dans les autres. Dans un texte comme dans un casse-tête, chaque pièce (chaque énoncé) a sa raison d'être, et la présence de chacune ainsi que la façon qu'elle a de s'arrimer aux autres contribuent à en façonner l'image globale. La cohérence d'un texte repose donc sur la pertinence (la raison d'être) de chaque énoncé et de chaque séquence d'énoncés, et sur la façon dont les énoncés et les séquences d'énoncés s'arriment les un(e)s aux autres.

Par ailleurs, l'auteure spécifie que la cohérence est une affaire de degrés. En effet, un texte est rarement complètement incohérent. Le nombre de ruptures, dans la manière dont les éléments d'informations sont reliés les uns aux autres, ainsi que l'incidence de chacune de ces ruptures sur l'interprétation globale du texte affecteront l'interprétation globale de ce dernier, tout comme la perception de sa cohérence (Gagnon, 2003).

La cohérence du texte prend donc appui sur deux mots clé : la pertinence (raison d'être) de chaque énoncé et séquence d'énoncés ainsi que leur arrimage (façon dont les énoncés sont reliés) les uns aux autres (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010). Cette cohérence se joue à deux niveaux textuels : global (macrostructure) et local (microstructure) (Gagnon, 2003). Dans ce travail, nous nous attarderons surtout au niveau local du texte et porterons notre attention sur l'analyse de l'arrimage des énoncés les uns aux autres, non sans avoir précisé au préalable ce que Gagnon entend par la notion de pertinence.

Le concept de pertinence

La pertinence est une propriété qui détermine quelle information particulière retiendra l'attention d'une personne lors d'un échange verbal ou écrit. Dans chaque échange, c'est toujours la pertinence qui nous guide. Quand une personne s'exprime, elle sous-entend que son discours changera la vision du monde de celui ou celle qui le reçoit. Le récepteur devra donc confirmer ou non cette présomption de pertinence (Gagnon, 2015).

Le concept de pertinence se comprend à la lumière de la théorie de la pertinence élaborée par Sperber & Wilson (1989). Celle-ci s'appuie sur le processus d'interprétation des énoncés qui fait qu'un locuteur cherche à « obtenir les bénéfices informationnels les plus grands possible (effets contextuels) au prix d'un effort cognitif le plus réduit possible » (Sperber & Wilson, 1989, cité dans Gagnon, 2010, p. 78). Ainsi, plus un énoncé est pertinent par rapport au contexte, plus l'information véhiculée par cet énoncé sera bénéfique pour le contexte donné, entraînant un faible effort de compréhension de la part du récepteur (Gagnon, 2008, 2015). On peut dire que plus un énoncé est pertinent, plus la séquence dans laquelle il apparaît est cohérente (Gagnon, 2015).

La pertinence met en évidence le fait que toute information apportée dans un texte n'est pas là par hasard, simplement pour remplir l'espace. Au contraire, elle doit faire progresser l'univers du texte, appuyée sur les informations précédentes et reliée à celles qui la suivent. Une information nouvelle sera jugée pertinente ou non, en lien avec les informations qui l'entourent (contexte) (Gagnon, 2003, 2015). C'est donc la bonne structuration des éléments d'information qui permettra à un lecteur d'affirmer qu'un texte est cohérent (Gagnon, 2008).

Pour assurer la cohérence de son texte, le scripteur devra (entre autres à l'aide de moyens linguistiques) mettre en évidence la pertinence de chacun des énoncés (ou séquence d'énoncés). La pertinence sera affaiblie si l'énoncé :

- 1) n'est pas directement lié aux informations du contexte;
- 2) est redondant;
- 3) est contradictoire par rapport au contexte;
- 4) n'est pas récupéré dans le contexte postérieur;
- 5) est mal placé dans le flux textuel.

En ce qui nous concerne, bien que la notion de pertinence n'ait pas été retenue pour notre analyse, les informations contextuelles devront être prises en considération pour l'analyse de notre corpus. La pertinence des énoncés sous-tend donc les différents arrimages que nous définissons ici.

L'arrimage des énoncés

Si la pertinence d'une information est essentielle pour faire progresser la construction de l'univers textuel, une information nouvelle, même pertinente, ne surgit pas de nulle part. Elle doit s'appuyer sur celles qui l'entourent et s'accrocher solidement à elles. Le concept d'arrimage sous-entend que la production d'un texte nécessite une structuration à au moins quatre niveaux, comme autant de points d'ancrage : au niveau **référentiel** (ce dont on parle), au niveau **événementiel** (ce que l'on dit de ce dont on parle), au niveau **informatif** (façon dont les éléments d'information sont répartis et hiérarchisés) et au niveau **énonciatif** (manière dont le scripteur présente ses propos). Pour qu'un texte soit considéré comme cohérent, cette structuration, qui se fait de façon simultanée, doit être harmonieuse (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010).

Dans notre travail, nous nous attarderons uniquement aux trois premiers arrimages, puisque les constructions participiales jouent un rôle à ces trois niveaux de structuration du texte.

L'arrimage référentiel

L'arrimage référentiel repose sur l'idée qu'un peu comme dans une pièce de théâtre, tout scripteur met en scène des entités textuelles (des acteurs) très variées (objets, individus, propriétés, états de choses, événements, situations, etc.) qui correspondent plus ou moins aux concepts du monde réel. Pour bien interpréter cette mise en scène, le lecteur doit pouvoir identifier, à chaque instant et sans ambiguïté, quelles sont les entités (référents) dont le scripteur est en train de parler et la façon dont elles interagissent les unes avec les autres. La réussite de cette identification repose sur la manière dont les entités textuelles sont introduites puis reprises dans chaque énoncé et sur la manière dont elles entrent en relation (Gagnon, 2003, 2015).

D'une part, pour **introduire** un nouvel acteur textuel, le scripteur dispose de différentes expressions linguistiques ou « expressions référentielles » qui se présentent sous forme de groupes nominaux (GN ou pronom) plus ou moins élaborés. L'introduction d'un acteur textuel (grâce à une expression référentielle) peut se réaliser sur la base :

- a) d'aucune relation particulière avec ceux qui l'ont précédé;
- b) d'une relation de continuité sémantique ou pragmatique;
- c) d'une relation d'identité partielle (Gagnon, 2003, 2008).

L'introduction des différents acteurs sera plus ou moins réussie selon l'habileté du rédacteur à utiliser une expression référentielle pouvant désigner un référent précis (selon la signification lexicale de l'expression choisie, les données contextuelles accessibles par le récepteur, etc.) (Gagnon, 2003, 2008).

D'autre part, une fois les acteurs textuels introduits, le scripteur doit effectuer la **reprise** ou le **rappel** de ces différents acteurs (en différents points du texte, sous différentes formes linguistiques et enrichis de différentes propriétés). Ici, le but est que le lecteur puisse

identifier ce à quoi l'expression référentielle fait référence dans le contexte, c'est-à-dire déterminer le « bon » référent : celui que le rédacteur avait envisagé. La reprise peut se réaliser grâce à la répétition, à la pronominalisation et au rappel fidèle ou infidèle en « le N » ou « ce N », avec ou sans expansion (reprise et substitution lexicale dans le cas du rappel d'un GN, nominalisation dans le cas du rappel d'une prédication) (Gagnon, 2003).

Pour que la reprise des référents soit réussie, le scripteur doit éviter les écueils suivants : l'incomplétude de l'expression référentielle utilisée, l'absence de référent, l'ambiguïté référentielle (deux référents potentiels), la non coïncidence (en genre et / ou en nombre) entre les expressions anaphoriques et les référents choisis, l'inadéquation ou l'incompatibilité sémantique (Gagnon, 2003, 2008) et aussi, le manque de typicité entre l'expression référentielle et le GN repère (Gagnon, 2015).

Enfin, si le lecteur peut identifier, sans l'ombre d'un doute, l'entité à laquelle l'expression référentielle servant de rappel (l'expression anaphorique) fait référence, ce rappel sera réussi (Gagnon, 2003, 2008). Voilà donc ce que nous chercherons à savoir dans notre analyse : sachant que la construction participiale n'a pas de sujet syntaxiquement exprimé, lorsqu'une telle construction est utilisée, est-il possible d'identifier aisément le référent auquel le PP se rapporte? Si non, pourquoi cette identification est-elle difficile à interpréter?

L'arrimage événementiel

Ce second niveau d'arrimage joue un rôle important dans la structuration d'un texte. Certes, le lecteur doit pouvoir identifier les acteurs d'un discours, mais un texte n'est pas qu'une simple énumération de référents. Chaque référent doit être accompagné d'un « apport sémantique constamment renouvelé » (règle de progression selon Charolles, 1978, p. 20, cité dans Gagnon 2003, p. 64), c'est-à-dire que des propriétés, des actions ou des événements lui sont assignés et nécessitent d'être mis en relation de façon adéquate. Le rédacteur établit donc des rapports, des relations, non seulement entre les référents, mais aussi entre les prédications (ce qu'on en dit) qui leur sont associées (Gagnon, 2003, 2008, 2015). La manière dont ces divers éléments d'information s'arriment les uns aux autres aura donc un impact sur la cohérence textuelle.

L'information nouvelle doit être reliée à l'information ancienne de manière adéquate, c'est-à-dire qu'elle doit mettre en relation des faits et des événements qui peuvent être mis en rapport dans le monde « réel ». Charolles s'y réfère en termes de « plausibilité événementielle » (1995, p. 143, cité dans Gagnon, 2015, p. 116). Le rédacteur doit donc tenir compte de la manière dont il met en relation les différents éléments d'information de son texte. Plus encore, les relations qu'il décrit doivent permettre au lecteur d'établir entre les différents éléments des liens logiques ou sémantiques de cause, de conséquence, d'élaboration, de justification, d'opposition, d'addition, de condition, etc. (Gagnon, 2003, 2008, 2015). Ces relations peuvent être établies sur la base du contenu des énoncés ou explicitées par un connecteur. Mais dans tous les cas, les informations contextuelles doivent être suffisantes pour que ces relations puissent être rétablies par le récepteur (Gagnon, 2003, 2008). Ainsi, trois éléments contribueront à la cohérence :

- 1) l'accessibilité du contexte;
- 2) la présence d'un connecteur, s'il est requis;
- 3) l'emploi du bon connecteur.

Quand le lecteur interprète une phrase, comme il n'a pas accès à l'environnement physique et psychique qui a conditionné le scripteur lors de la rédaction, il doit s'en remettre aux informations fournies par le seul contexte verbal. À cause de cela, toutes les informations nécessaires à la juste interprétation d'un énoncé doivent se retrouver dans l'environnement textuel immédiat. Si ces informations sont trop éloignées, si les inférences à faire pour les retrouver sont trop nombreuses ou peu vraisemblables, ou s'il n'y a pas de concept verbalement activé permettant de les récupérer, l'énoncé risque d'être sanctionné. Toutes les informations contextuelles nécessaires à l'interprétation d'un énoncé doivent donc être accessibles, sous peine d'affecter l'arrimage des énoncés entre eux. Par conséquent, pour qu'une séquence textuelle soit jugée cohérente, le lecteur doit pouvoir mettre chaque énoncé en rapport avec son contexte (Gagnon, 2003, 2008).

L'expression « connecteurs », quant à elle, recouvre un large éventail de mots et d'expressions : coordonnants, subordinants, adverbes, etc. Leur rôle est d'unir des unités de discours de nature et de taille différentes (mots, syntagmes, propositions, phrases et paragraphes) en explicitant le rapport envisagé entre elles. La fonction des connecteurs est double : marquer la connexion (relier deux ou plusieurs segments) et guider le lecteur

(expliciter le rapport entre les segments pour faciliter leur interprétation) (Gagnon, 2003, 2008).

En ce qui nous concerne, la présence des connecteurs dans l'entourage des occurrences à l'étude nous aidera à préciser la relation établie (le rapport) entre la CD et le reste de la proposition (ex. : ainsi = relation de conséquence). Or, puisqu'il est aussi possible d'établir une relation entre deux énoncés, sans connecteur, uniquement à partir des informations contextuelles et sur la base du contenu linguistique des énoncés (Gagnon, 2003, 2008, 2015), nous devons aussi tenir compte des informations contextuelles données par le scripteur pour préciser le type de relation établie entre les CD à l'étude et le reste de la proposition.

L'arrimage informatif

Si le scripteur est appelé à faire ressortir les relations sémantiques présentes entre les divers éléments d'information de son texte (arrimage événementiel), il doit aussi, un peu à la manière d'un artiste réalisant un relief, faire ressortir la manière dont se structurent ces informations (information ancienne / nouvelle // information principale / secondaire). La notion d'arrimage informatif repose sur l'idée que toutes les informations d'un texte n'ont pas le même statut (information principale / secondaire, ancienne / nouvelle) et que la saillance d'une information (alternance premier plan / arrière-plan, répartition thème / rhème) doit aller de pair avec son statut. Autrement dit, selon son intention, le rédacteur doit faire apparaître la façon dont l'information est répartie et hiérarchisée, c'est-à-dire, faire ressortir la structure informative des éléments de son texte. Pour y arriver, il dispose de différentes structures syntaxiques (Chamberland, 2013; Gagnon, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010) :

- **répartition des éléments d'informations (ancienne / nouvelle)** : alternance entre phrase active ou passive, entre phrase neutre ou emphatique, entre complément de phrase en tête ou en fin de phrase;
- **hiérarchisation des éléments d'information (principale / secondaire)** : alternance entre structures syntaxiques juxtaposées (ou coordonnées) et subordonnées.

Ce sont les énoncés antérieurs et le contexte qui influenceront le choix de la structure syntaxique, autorisant par le fait même les enchaînements postérieurs.

D'une part, parler de répartition des informations dans un texte, c'est aborder la notion de thème et de rhème. Le thème est ce dont on parle; il recouvre l'information déjà connue, celle qui présente le plus faible dynamisme communicatif. Le rhème, quant à lui, représente ce que l'on dit de ce dont on parle; il recouvre l'information nouvelle, celle représentant le plus fort dynamisme communicatif. La répartition des éléments d'information est aussi intimement liée à l'ordre des mots dans un énoncé et habituellement, les informations connues (thème) se trouvent en tête de phrase (Chamberland, 2013; Gagnon & Chamberland, 2010). Comme nous l'avons déjà mentionné, la position la plus courante de la CD participiale, même si elle constitue une information nouvelle, est en début de phrase.

D'autre part, le concept de la hiérarchisation des informations repose sur l'opposition des plans, le premier et le second, présents dans l'ensemble d'un texte. Un texte contient donc deux types d'informations :

- celles de **premier plan (avant-plan)** : informations qui correspondent au reflet du déroulement chronologique du texte et qui permettent de faire progresser le texte (ou informations principales);
- celles de **second plan (arrière-plan)** : informations dont les référents ne s'insèrent pas dans cette séquentialité. Ex. : commentaires, évaluations, reformulations (ou informations secondaires).

Cette notion de premier et de second plan renvoie à un concept plus connu, celui d'information principale et secondaire. L'information principale reçoit un statut de premier plan et, celle qui est secondaire, un statut de second plan. Comme nous l'avons expliqué, cette opposition des plans se reflète dans l'alternance des structures syntaxiques utilisées. Si le scripteur réalise maladroitement la hiérarchisation des informations de son texte, il pourrait par exemple donner à une information secondaire un statut d'information de premier plan, provoquant ainsi une rupture dans le contexte et altérant l'arrimage avec la phrase précédente (Gagnon & Chamberland, 2010).

Résumons en disant que le scripteur, pour faire ressortir la structure hiérarchique des divers éléments d'information d'un texte, doit faire apparaître leur caractère principal ou secondaire, nouveau ou ancien. Pour ce faire, il bénéficie de différentes formulations syntaxiques. Le choix de la structure syntaxique utilisée, en fonction du contexte, aura un impact sur le degré de cohérence du texte (Chamberland, 2013; Gagnon & Chamberland, 2010).

Dans notre corpus, la CD participiale, comme prédication seconde, ne constitue donc pas une information de premier plan. Elle est une information nouvelle qui se retrouve normalement au second plan et ce n'est pas elle qui fait progresser le texte. Nous vérifierons si cette affirmation se confirme et, dans le cas où le rédacteur aurait réalisé sa progression à partir de l'information de second plan, si la cohérence du texte est affectée.

Pour conclure, le travail de Gagnon explique que la cohérence textuelle s'appuie sur la pertinence des énoncés (ou séquences d'énoncés) et sur leur manière de s'arrimer les uns aux autres, aux trois niveaux exposés ci-haut. Les maladdresses présentes à ces différents niveaux (référentiel, événementiel et informatif) affecteront de façon plus ou moins grande la cohérence de l'ensemble du texte. Pour mettre en valeur l'architecture globale de son texte, le scripteur devra réaliser ces différents arrimages de manière simultanée, c'est-à-dire faire ressortir les relations sémantiques et les liens hiérarchiques établis entre chacune de ses idées.

3. Le rôle des CD participiales au plan textuel

Comme nous l'avons dit, Gagnon ne parle pas directement des constructions participiales, mais elle définit les différents arrimages qui jouent un rôle déterminant dans la cohérence textuelle. Or, il se trouve que ces différents arrimages rejoignent les caractéristiques propres aux participes présents décrites, d'une part, dans les grammaires, soit :

- 1) **L'arrimage référentiel** : les participes présents se rattachent de préférence au sujet de la phrase principale (Chartrand, 1999; Riegel, 2009).
- 2) **L'arrimage informatif** : les participes présents expriment une relation de simultanéité ou d'antériorité par rapport au verbe principal de la phrase (les reliant au second plan du texte) (Chartrand, 1999; Grevisse, 1995; Laporte, 2010; Riegel, 2009).

- 3) **L'arrimage événementiel** : les participes présents, s'ils sont apposés, peuvent exprimer plusieurs valeurs circonstancielles (cadre temporel, manière, moyen, condition, cause, justification, succession, opposition, simultanéité, etc.). Ils peuvent donc être remplacés par une proposition subordonnée circonstancielle (Bescherelle, 2013).

D'autre part, le travail de Combettes confirme plus avant le rôle des constructions participiales détachées dans la cohérence textuelle, et ce, à au moins trois niveaux d'arrimage :

1. **arrimage référentiel** : la nature de CD des participiales, possédant un référent sous-jacent, les force à être reliées à un groupe nominal présent dans la phrase principale (Combettes 1996, 1998);
2. **arrimage informatif** : en tant que Préd₂, les CD participiales apportent au texte une information (nouvelle / rhème) de second plan (Combettes 1992, 1994);
3. **arrimage événementiel** : en tant que propositions réduites et subordonnées, les CD participiales apportent une valeur circonstancielle à l'énoncé (Combettes 1992, 1996, 1998, 2003).

Comme nous l'avons dit précédemment, on sait peu de choses sur l'apport des participes présents au plan textuel. Or, le modèle de Gagnon fournit un très bel outil pour éclairer cet apport. Notre objectif est donc, tout en confirmant les caractéristiques des CD définies par Combettes, de préciser le rôle des CD part aux trois niveaux de structuration du texte définis par Gagnon dans la cohérence du texte, mettant ainsi en lumière la richesse de cette construction au plan textuel.

Ainsi, en prenant les constructions détachées participiales comme point de départ de notre réflexion, nous observerons dans quelle mesure elles contribuent à la cohérence textuelle, aux trois niveaux d'arrimages suivants :

- **au niveau référentiel** : quel est le rôle des constructions participiales dans la continuité thématique?

- **au niveau informatif** : quel est le rôle des constructions participiales dans la hiérarchisation des informations en information principale / secondaire?
- **au niveau événementiel** : quel est le rôle des constructions participiales dans l'établissement d'une relation entre événements (cause, temps, condition, etc.)?

ClicCours.com

CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LA QUESTION

Plusieurs études se sont intéressées à la question de l'utilisation des constructions détachées participiales en français en insistant sur l'un ou l'autre aspect de la dimension textuelle. Mais aucune, à notre connaissance, n'a étudié les CD part en embrassant l'ensemble de la dimension textuelle.

Certaines études ont approfondi les défis liés à l'application de la règle de coréférence au sujet, d'autres ont précisé les caractéristiques des CD participiales en tant que Préd2, touchant entre autres à la hiérarchisation des prédicats en information principale et secondaire. Une étude a approfondi les ruptures de cohérence textuelle au niveau informatif, entre autres pour les constructions détachées. On retrouve aussi un certain nombre d'études qui ont développé les types de relations sémantiques pouvant être instaurées entre les constructions détachées participiales et la proposition principale.

De ces recherches, nous en avons retenu huit. Ces études nous permettront de mieux définir de quelle manière les CD participiales contribuent à la cohérence textuelle aux trois niveaux d'arrimage (référentiel, informatif et événementiel) que nous désirons approfondir dans ce mémoire. Le titre de chaque recherche met en évidence l'arrimage visé principalement par l'article mais bien souvent, cela n'exclut pas le fait que d'autres arrimages peuvent être présents. Cette observation montre que les arrimages, bien qu'analysés séparément dans notre travail, sont étroitement reliés les uns aux autres.

L'ARRIMAGE RÉFÉRENTIEL

1. Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain (Reichler-Béguelin, 1995)

Cet article concerne les défis liés à l'application de la règle de coréférence au sujet en ce qui concerne, entre autres, les participes présents. Bien que notre but ne soit pas d'explicitement spécifiquement pourquoi les apprenants ont des difficultés à appliquer cette règle quand il s'agit d'utiliser un participe présent, l'article de Reichler-Béguelin est pertinent dans la

mesure où il explique en partie les effets du silence grammatical sur les PP au niveau textuel, et ce, dans les pratiques écrites des étudiants universitaires. Il fait aussi ressortir l'importance du contexte pour identifier le référent sous-entendu des PP.

Dans son étude, Reichler-Béguelin (1995) met en lumière deux problèmes de fond liés à l'enseignement du français en général et, pour y arriver, elle utilise l'exemple des participiales et des gérondifs. Son travail a pour but d'éclairer les deux aspects suivants :

- les relations entre linguistique et didactique du français;
- la réponse à la question : quelle grammaire du français enseigner à l'université?

Son point de départ est la règle de coréférence au sujet de la principale, règle quasi incontestée, présente dans toutes les grammaires et qui concerne les gérondifs et les participiales. Celle-ci s'énonce comme suit : « Le sujet implicite attribué à la forme non finie du verbe doit pouvoir être interprété comme étant le même que celui du verbe principal » (E. Genevay *et alii*, 1987, p. 50, cité dans Reichler-Béguelin, 1995). Ce principe sous-tend une relation de coréférence entre le sujet zéro (ou sous-entendu) de la forme verbale (gérondif ou participe) et le sujet du verbe principal. À travers l'étude de cette règle particulière et l'observation des difficultés rencontrées par les étudiants dans l'application de cette dernière, l'auteure cherche à proposer des pistes d'amélioration pour l'enseignement du français à l'université (en L2 et en langue maternelle).

Elle soulève le fait que, lorsque nous sommes face à une participiale postposée, il est plus difficile d'interpréter le sujet auquel on se réfère, comme dans l'exemple suivant : *Marie s'approcha de Paul, mourant de soif.* (Ici, qui – de Marie ou de Paul – se meurt de soif?) Hors contexte, il est impossible de savoir qui contrôle le sujet zéro du participe.

Par ailleurs, d'une part, la règle de coréférence dont il est question est si notoire dans les grammaires qu'elle est présentée comme une évidence partagée par tous. D'autre part, les exercices proposés aux élèves dans les grammaires consistent le plus souvent à transposer des propositions circonstancielles en gérondifs et vice versa. L'auteure s'étonne du fait que l'on trouve, chez les apprenants de L2 (langue seconde) et tout autant chez les locuteurs natifs, un grand nombre d'erreurs concernant cette règle pourtant si clairement dictée dans

les grammaires contemporaines. Cela surprend d'autant plus que, questionnés à ce sujet, les étudiants arrivent facilement à énoncer la règle dont il est question. L'article montre ensuite des exemples où les erreurs entre locuteurs natifs et non natifs (de niveau avancé) sont très semblables (le problème ne se situerait donc pas au niveau du fait d'être francophone natif ou non). Tout porte à croire que le fait de travailler sur des extraits de langage « conformes » (selon une règle normative stricte) n'aboutirait pas aux résultats escomptés en termes de performance.

Pour mieux analyser le phénomène, l'auteure rassemble, dans des textes très divers, le plus d'exemples possible de « mauvais emplois » attestés des gérondifs et des participiales. À partir de ceux-ci, elle montre de quelle façon est calculée l'identité du sujet zéro du participe ou du gérondif dans les cas où la règle de coréférence n'est pas prise en compte.

Premièrement, dans certains cas, analyser le participe au sein de la seule structure phrastique ne permet pas de trouver le référent auquel celui-ci se rapporte. Certains emplois des participes montrent l'importance de contenus non verbalisés, provenant du contexte. L'oral en est un bon exemple : *Chaban doit être plus facile à vivre que Rocard comme premier ministre, les **connaissant** tous les deux.* (F. Culture, 23.5.2988). À l'oral, on ne fait généralement pas attention à la question de coréférence. Les indices du contexte semblent suffire pour que l'interlocuteur suive la pensée du locuteur.

Deuxièmement, l'auteure relève d'autres cas, non mentionnés dans les grammaires, où la règle de coréférence n'est pas mise en œuvre :

- quand le verbe principal est impersonnel;
Ex. a : *Ce matin **en me levant**, il neigeait* (copie de bac¹⁷).
- quand le participe est susceptible d'être contrôlé par le sujet d'une subordonnée plutôt que par celui de la principale;
Ex. b : *On voit qu'il est tenace **en décidant** de faire la grève de la faim* (copie d'élève¹⁸).

¹⁷ Indiqué ainsi dans l'article de Reichler-Béguelin

¹⁸ Idem

- quand le sujet syntaxique de la principale ne s'identifie pas au thème courant ou à l'actant principal du passage.

Ex. c : *Parfois, au contraire, on s'appuie sur les défauts physiques d'une femme pour créer un personnage hors du commun. Par exemple, c'est **en coupant** très court les cheveux de Twiggy, qui a de grandes oreilles, que son visage est devenu inoubliable (L'Illustré, 11.11.1992).*

L'auteure explique que le silence grammatical concernant le problème du contrôle des participiales (sujet sous-entendu du participe) fait en sorte que l'attention des apprenants n'est pas attirée sur certaines difficultés (énumérées ci-dessus et pourtant courantes à l'oral), d'application de la règle de coréférence au sujet.

Une troisième observation relève le caractère récent et « artificiel » de la coréférence au sujet dans certains énoncés profondément implantés dans l'usage (et attestés dans les grammaires en tant qu'exceptions) comme : *L'appétit vient **en mangeant***. Selon Reichler-Béguelin, ces cas connus pourraient représenter un contre-exemple assez fort pour influencer certaines constructions utilisées par les apprenants à l'écrit.

Suivant cette réflexion, la notion moderne de phrase ne serait pas le cadre idéal pour décrire le fonctionnement des gérondifs et des participiales détachées, et ce, notamment lorsque ceux-ci se trouvent en début de phrase. Ces constructions joueraient plutôt un rôle de pivot dans la progression du texte ou du discours. L'exemple c) ci-haut démontre que certaines impressions d'erreurs viennent du fait que les occurrences ont été décontextualisées et qu'on a tenté de les interpréter dans le cadre étroit de la phrase. Cette observation est pertinente et importante dans notre démarche, puisqu'elle valide la nécessité d'analyser les CD participiales au niveau textuel.

L'auteure ajoute qu'un autre domaine du lexique confirmerait que les règles des grammaires ne reflètent pas toujours les usages spontanés des francophones. Il s'agit de plusieurs prépositions, locutions adverbiales et conjonctives issues de tours au participe présent ou au gérondif comme : *concernant, en admettant, en passant, etc.* L'exemple suivant montre que

leur emploi ne peut s'expliquer qu'en enfreignant la règle de coréférence : *Concernant les immigrants, aucune décision n'a été prise* (Robert). Or, comme la règle écrite ne correspond pas toujours à l'usage fait à l'oral des gérondifs et des participes, Reichler-Béguelin hésite à donner à ces usages divergents le nom d'erreurs.

L'auteure conclut en militant en faveur d'une utilisation de textes authentiques dans l'enseignement de la grammaire française. Dans son article, elle présente une série d'exercices sur le gérondif pour sensibiliser les apprenants au caractère artificiel de la règle de coréférence. Son but est que l'élève intègre dans sa démarche, d'une façon plus maîtrisée, la dimension normative inévitable. Son hypothèse est qu'une telle pratique pourrait améliorer la performance des apprenants, même au plan normatif.

Enfin, cet article portant sur la règle de coréférence au sujet dans l'emploi des gérondifs et des participiales vise à corriger une lacune dans l'application de cette règle chez les étudiants universitaires francophones, natifs ou non. Bien que notre étude se veuille descriptive et non normative, l'étude de Reichler-Béguelin nous renseigne sur les défis d'application de la règle de coréférence et éclaire, par le fait même, certains cas d'utilisation maladroite des participiales, présents dans notre corpus. Plus encore, l'article souligne l'importance de sortir du seul cadre phrastique pour bien interpréter une occurrence, ce qui confirme l'intérêt d'une étude s'intéressant au rôle des CD participiales sur le plan textuel et nous rappelle l'importance de tenir compte du contexte lors de l'analyse de nos occurrences.

2. Les participes présents détachés en rupture dans Cleveland d'Antoine Prévost d'Exiles (Rossi-Gensane & Calas, 2006)

L'article de Rossi-Gensane & Calas a retenu notre attention puisqu'il confirme que le référent sous-jacent d'un participe présent détaché peut apparaître au-delà du contexte phrastique. De plus, les auteurs ouvrent une fenêtre sur la coloration causale que peuvent prendre les PP apposés dont le contrôleur (référent) n'apparaît pas dans la principale.

Comme dans l'étude précédente, l'étude de Rossi-Gensane & Calas (2006) examine, dans une perspective syntaxique et énonciative, les propriétés des participes présents détachés dont

le contrôleur (référent, sujet virtuel ou sujet sémantique) ne correspond pas au sujet du prédicat principal. Pour ce faire, les auteurs comparent l'usage (post) classique des participes présents apparaissant dans *Cleveland* (livres 1 et 2) d'Antoine Prévost d'Exiles avec leur usage moderne.

Comme nous le disions précédemment, en grammaire normative, le contrôleur de la CD doit correspondre au sujet du prédicat principal. Il s'agit donc de la règle de coréférence déjà évoquée. Or, les appositions de forme adjectivale (parmi lesquelles se retrouve la CD à l'étude) ont normalement un point d'incidence¹⁹ qui est également leur contrôleur (cf. Fournier, 1998, p. 304, cité dans Rossi-Gensane & Calas, p. 30). Mais si le contrôleur et le point d'incidence sont dissociés, la structure concernée se retrouve en position forte, subissant souvent une rupture de construction. Toutefois, une perte du contrôleur ne signifie pas le fait de ne pas être rattaché à une unité ou l'autre de la phrase. La situation est différente pour les gérondifs (qui sont des compléments circonstanciels), car leur point d'incidence et leur contrôleur diffèrent.

Tout d'abord, dans *Cleveland*, deux cas de ruptures sont présentés concernant la règle de coréférence :

1. **une rupture partielle** : le contrôleur (référent) est présent dans la phrase, sans être sujet du prédicat premier. Ex. : *Enfin, [je] étant un jour à m'entretenir avec Mylord, on vint m'avertir qu'un laquais demandait à me parler* (130). Ici, le contrôleur serait le pronom objet direct du verbe avertir, repéré dans le cadre de la phrase;
2. **une rupture totale** : le contrôleur n'apparaît pas dans la phrase (pas d'exemple dans l'article).

Les auteurs rapportent que la majorité des cas de ruptures présents dans *Cleveland* sont partiels. Toutefois, il pourrait aussi y avoir des ruptures totales déguisées. En effet, plusieurs

¹⁹ Le point d'incidence est le rattachement à (une unité de) la phrase (Rossi-Gensane & Calas, 2006, p. 30). Ce point de rencontre peut être un prédicat verbal ou une phrase.

occurrences présentent un référent discursif (et non syntaxique) présent dans le contexte de gauche (confirmant Reichler-Béguelin, 1995).

Par ailleurs, les participes présents en rupture portent souvent une coloration temporelle et causale; ils peuvent alors se paraphraser par une subordonnée en « comme », marquant « essentiellement la coïncidence temporelle [...et] la causalité » (Adeline Nazarenko, 2000, p. 79, cité dans Rossi-Gensane & Calas, 2006, p. 31). Selon Combettes (1998), « plus une construction détachée (CD) se rapproche d'une subordonnée circonstancielle, moins le lien avec le GN sujet apparaît comme obligatoire. »

Or, les auteurs précisent que les participes présents en apposition opèrent davantage un « effet de sens » qu'un sens circonstanciel²⁰. Puisque la succession discursive est liée à la progression logique, seuls les PP antéposés pourraient exprimer la cause. Constatant que, dans l'usage moderne, les rares PP en rupture sont tous dotés d'une coloration circonstancielle fait proposer aux auteurs que les « appositions » sans contrôleur dans la phrase se déguisent en compléments circonstanciels. À défaut d'avoir un contrôleur (SN sujet), le point d'incidence se déplace vers le prédicat ou la phrase dans son ensemble. Donc, si le lien avec un contrôleur n'est pas celui attendu par la norme (règle de coréférence), la CD cherche un autre point d'incidence. Confirmant Reichler-Béguelin (1995), les auteurs ajoutent qu'en français moderne, ces cas de rupture (rares) se retrouvent surtout à l'oral et affectent majoritairement les gérondifs.

Enfin, dans le cas de phrases enchâssées, il arrive que le PP soit contrôlé par le sujet de la première proposition indépendante au lieu de l'être par le sujet de la seconde proposition indépendante, au début de laquelle il est placé. Ex. : *Il lui dit que, [il] n'ayant point de secret qu'il ne fût disposé à me communiquer, elle pouvait s'expliquer librement en ma présence* (134). Ici, le subordonnant ne semble pas marquer de frontière et le déplacement du PP à gauche dans la phrase permet la coïncidence de ce dernier avec son point d'incidence. On a

²⁰ Les PP sont légèrement différents des gérondifs qui, jouant le rôle d'un adverbe, assument clairement le rôle d'un complément circonstanciel

alors affaire à un contrôle discursif, le lien n'étant pas syntaxique, mais plutôt sémantique et textuel.

Pour conclure, cet article rejoint les affirmations de Reichler-Béguelin (1995) à propos de la règle de coréférence au sujet : cas de ruptures présents dans les tournures orales, surtout avec les gérondifs, et présence du référent hors du contexte phrastique. Le sujet sous-entendu du PP peut se retrouver dans le contexte de gauche, être le sujet de la première proposition principale ou être présent dans la phrase sans être sujet de celle-ci. Ces éléments seront utiles dans l'analyse de notre corpus au moment de préciser le sujet contrôleur du PP. Par ailleurs, cette étude réitère le fait que la construction détachée en début de phrase se rapproche d'une subordonnée circonstancielle et acquiert une plus grande autonomie vis-à-vis du syntagme sujet.

L'ARRIMAGE INFORMATIF

1. Les formes verbales en –ant et la prédication seconde (Halmoy, 2008)

L'article d'Halmoy (2008) réalise une analyse comparative entre les participes présents et les gérondifs. En distinguant les deux formes, l'auteure nous permet d'abord de redéfinir la construction à l'étude, en tant que Préd2. Par la suite, elle confirme deux traits textuels concernant les CD participiales, qu'elle nomme épithètes détachées : l'identification du support le plus courant du PP et l'interprétation du PP par rapport à sa position.

Dans son article, Halmoy cherche à éclairer certains aspects moins étudiés du comportement syntaxique et discursif des formes verbales en –ant (participes présents et gérondifs), sans s'arrêter sur les conditions de leur appartenance à la catégorie de la Préd2. Halmoy veut plutôt préciser quelles fonctions syntaxiques peuvent assurer les gérondifs et les participes présents en examinant, pour chaque emploi, les paramètres suivants, qui semblent moins étudiés :

- 1) l'incidence de la forme en –ant (verbale, nominale ou phrastique);
- 2) le caractère lié ou détaché de la construction;
- 3) sa place par rapport à son support;
- 4) son rôle discursif.

D'entrée de jeu, en français, le PP peut figurer dans cinq fonctions syntaxiques ou emplois différents (en excluant les emplois marginaux), qui peuvent tous figurer sous l'étiquette de Préd2 :

- 1) prédicat d'une construction absolue;
- 2) épithète liée;
- 3) attribut du complément d'objet;
- 4) attribut « indirect » de l'objet (toujours précédé de *comme*);
- 5) **épithète détachée.**

De ces fonctions, nous ne retiendrons que la dernière, puisque ce sont les PP épithètes détachées qui portent les caractéristiques des PP concernés par notre étude, soit le fait d'être détachés (ayant une liberté de position), de posséder un référent sous-jacent et de pouvoir véhiculer un effet de sens (causal, résultatif, etc.).

Le PP dont il est question ici est incident à un support nominal (support pouvant avoir toutes les fonctions syntaxiques des SN : sujet, objet direct et indirect, régime de prépositions, etc.), mais il est détaché de ce SN par une virgule à l'écrit ou une pause à l'oral. L'auteure précise que c'est uniquement quand ce PP est apposé au GN qu'il pourrait être remplacé par un gérondif. D'ailleurs, c'est le fait de pouvoir interchanger les deux formes qui a permis de conclure que ces dernières étaient équivalentes, le *en* étant considéré comme facultatif.

Prenons les deux exemples suivants :

- a) *Sortant du cinéma, Paul a rencontré Marie.*
- b) ***En sortant** du cinéma, Paul a rencontré Marie.*

Ici, le PP en position frontale (précédé ou non de *en*), est incident au sujet de la Préd1 (Paul), devant lequel il est placé. Toutefois, si on déplace le PP vers la droite, il n'est plus possible de conclure à l'équivalence des deux formes, comme dans l'exemple suivant :

- a) *Paul a rencontré Marie, **sortant** du cinéma.*
- b) *Paul a rencontré Marie, **en sortant** du cinéma.*

L'auteure note qu'il y a ambiguïté dans a), donnant l'impression que le support nominal du PP est Marie (son sujet), mais une autre lecture pourrait aussi être possible où Paul serait support du PP. Pour ce qui est du gérondif, sa compréhension n'est pas ambiguë (c'est Paul qui sortait du cinéma). Ces manipulations mettent en relief le fait que le support du PP est le SN qui lui est le plus proche, c.-à-d. le plus saillant dans le cotexte immédiat.

Halmoy conclut en disant ceci : « c'est uniquement lorsque le PP a un SN sujet comme support qu'il peut, dans certaines conditions (pas encore assez étudiées), être remplacé par un gérondif » (2008, p. 51). Cette condition, bien que nécessaire, n'est cependant pas suffisante, comme le montre l'exemple suivant : *Parlant mal la langue, il n'arrivait pas à se faire comprendre (*en parlant...)*.

D'autre part, la place du PP par rapport à son support nominal décide de son interprétation, c'est-à-dire des effets de sens qui peuvent lui être attribués. Les voici :

- incident à un SN sujet et antéposé à son support nominal en **position frontale**, le PP prend souvent une coloration causale;
- **postposé** à son support nominal sujet, le PP peut véhiculer un effet de sens résultatif;
- **intercalé** entre son support nominal sujet et le verbe de la prédication première (effet de sens non précisé dans l'article).

Ceci étant dit, la position du PP ne dit pas tout et des exceptions demeurent. Certains PP antéposés n'apportent pas automatiquement une coloration causale et d'autres PP, postposés, n'apportent pas de sens résultatif. Toutefois, appuyée sur les démonstrations de Gettrup (1977), Halmoy affirme que peu importe la position du PP, ce dernier est toujours rhématique et apporte une information nouvelle (contrairement au gérondif qui, selon sa position, peut être rhématique ou thématique).

Une chose est sûre, le débat cherchant à cerner la catégorie de Préd2 (différant d'un linguiste à l'autre) et les constructions susceptibles d'y figurer n'est pas terminé. Quoi qu'il en soit, le participe présent doit être considéré comme représentant (avec les gérondifs), de façon incontestable, la Préd2. L'auteure conclut en disant qu'on ne peut traiter de manière

homogène les gérondifs et les participes, tout comme on ne peut étendre des conclusions ponctuelles (portant sur une poignée d'exemples) à l'ensemble des formes en –ant.

De notre côté, cet article confirme que le PP épithète détachée contribue à la cohérence textuelle aux trois niveaux qui nous concernent. En prenant comme support le sujet le plus saillant du cotexte immédiat, il guide l'interprétation de l'énoncé (arrimage référentiel). Plus encore, selon sa position, le PP détaché apporte à l'énoncé différents effets de sens circonstanciels (arrimage événementiel). Enfin, peu importe sa position, le PP détaché représente la catégorie des Préd2 : il est donc rhématique tout en apportant une information nouvelle à la Préd1 (arrimage informatif).

2. *Le participe présent comme co-verbe* (Herslund, 2000)

L'article d'Herslund (2000) a retenu notre attention pour trois raisons. Premièrement, il réaffirme que la construction à l'étude constitue une Prédication seconde. Deuxièmement, pour distinguer le participe présent du gérondif, il propose des paraphrases qui permettent de préciser certaines relations de l'arrimage événementiel, dont celle de coordination. Enfin, l'article soulève les différentes positions pouvant être occupées par la CD à l'étude ainsi que les différents effets de sens véhiculés par celle-ci, confirmant les propos des auteurs précédents²¹.

Dans son article, Herslund (2000) propose une analyse des participes présents ayant fonction d'attribut indirect comme forme verbale non finie, formant une prédication seconde (Préd2) avec un verbe principal et son sujet. Selon l'auteur, le PP comme co-verbe dénote soit la même situation que celle du verbe principal ou un aspect saillant de ce dernier. Dans le couple V + co-verbe, le co-verbe transporte souvent **l'information nouvelle** de l'énoncé.

En français moderne, le PP connaît trois emplois différents et chacune de ces constructions constitue une Préd2, à un niveau différent :

²¹ Havu et Pierrard (2007), Combettes (1998) et Halmoy (2008).

- a) fonction de **prédicat** dans une construction absolue²² (ex. : *L'officier doit lui-même achever deux d'entre eux, le peloton montrant peu de zèle.*), prédication seconde autonome jouant un rôle adverbial au niveau de la proposition;
- b) fonction **d'attribut indirect**²³ (ex. : *Entrant dans Grandson, ils découvrent les pendus du mercredi des Cendres.* (Soisson Charles 276)), prédication greffée sur la prédication primaire avec le même référent;
- c) fonction **d'épithète**, lorsque le PP est membre subordonné dans un syntagme nominal (ex. : *Le souffle s'engouffrant dans le wagon n'apportait aucune fraîcheur.* (Makine Testament 116)), prédication « encapsulée » qui est liée à son noyau, le GN.

Dans la construction b), sujet de ce mémoire, le PP correspond souvent à un gérondif. Pourtant, contrairement à ce qu'en disent les grammaires, il y a des différences nettes entre participe et gérondif que l'auteur tient à souligner :

- **gérondif** : joue le rôle d'un repère temporel par rapport au verbe principal, le situant dans le temps;
- **participe présent** : indique soit une situation qui se prolonge imperceptiblement dans une autre ou une phase ou un aspect particulier de la situation dénotée par le verbe principal.

Le PP ne sert donc pas à situer le verbe principal, mais il désigne une même situation que ce dernier. À cause de cela, le PP peut être remplacé par une construction de coordination (même situation, selon les exemples B et B' cités plus loin).

La différence entre ces deux formes en –ant se reflète aussi au plan syntaxique :

- Le gérondif (degré 2) peut entrer dans une **construction clivée**. Ex. : *C'est en comptant les pas que je traverse le boulevard* (Pennac Bonheur 52).

²² C'est-à-dire avec son sujet propre.

²³ **Attribut indirect** : syntagme qui se rapporte, de façon prédicative, à un constituant de la phrase (normalement le sujet) et qui a le verbe principal comme médiateur, même si ce verbe ne régit pas un complément attributif. L'attribut indirect véhicule l'information nouvelle de l'énoncé (cf. Herslund, 2000, p. 88-89).

- Le PP (degré 1) **ne peut le faire**, puisqu'il désigne une seule situation avec le verbe principal. Ex. : *Il pressa le pas, **arrachant** ses pieds des trous qu'ils formaient dans le sol* (Vian, cit. Posander 1980 : 23). **C'est **arrachant** ses pieds des trous que...*

Du point de vue sémantique, le gérondif peut se paraphraser par une proposition temporelle :

A) ***En s'enfuyant de Grandson**, Charles s'arrête quelques instants à Jougne* (Soisson Charles 277).

A') ***Pendant sa fuite de Grandson**, Charles s'arrête...*

Or, cette manipulation est rarement possible pour le PP qui se paraphrase plutôt par une construction de coordination :

B) ***Entrant dans Grandson**, ils découvrent les pendus du mercredi des cendres* (Soisson Charles 276).

B') *Ils entrent dans Grandson **ET** découvrent les pendus du mercredi des cendres.*

Cette différence s'appuie sur le fait que le **PP** dénote toujours **une seule et même situation** avec le verbe principal. Ex. : « Agha », *dit-elle enfin, **émergeant** de son long silence* (Mourad *Princesse* 23). Ici, on décrit deux facettes de la même situation car *émergeant* décrit *dit* d'une autre façon (deux facettes d'une même situation).

Ceci étant dit, aux niveaux syntaxique et sémantique, le PP porte les caractéristiques d'une forme liée et adjectivale, ayant un lien très intime avec le verbe principal.

Herslund veut défendre l'hypothèse selon laquelle le PP et le verbe principal (à la différence du gérondif / verbe principal) dénotent ensemble une seule situation. Nommer le PP co-verbe semble donc correspondre à son emploi comme attribut indirect, tel que dans l'exemple suivant : *La sultane s'est levée, **mettant** fin à l'entretien* (Mourad *Princesse* 21). Herslund affirme que dans cet exemple, le PP véhicule (comme tout attribut indirect) l'information essentielle car l'important n'est pas que la sultane se lève, mais qu'elle mette fin à l'entretien. Ainsi, le poids lexical se retrouverait dans le participe.

Par ailleurs, le fait que les deux verbes dénotent ensemble une même situation (ici, la Sultane ne fait pas deux actions différentes) peut être souligné par le connecteur ainsi. Ce dernier peut relier les deux prédications en indiquant que le co-verbe étoffe le verbe principal. (Ex. : *La sultane s'est levée **mettant ainsi fin** à l'entretien.*)

En ce qui concerne les positions pouvant être occupées par le PP, en tant que forme non finie, le PP co-verbe peut aussi bien suivre que précéder le verbe principal. Selon sa position, il véhicule un effet différent :

- **antéposé** : le PP opère soit un effet déclencheur ou dénote la phase initiale de la situation du verbe principal. Il acquiert facilement ainsi une nuance causale;
- **postposé** : le PP développe et prolonge la situation dénotée par le verbe principal. Il exprime soit une facette particulière de la situation du verbe principal, soit la phase finale (en ayant un sens résultatif) ou il donne une description alternative ou explicative de la situation dénotée par le verbe principal.

L'analyse qu'Herslund fait du PP comme attribut indirect soutient son hypothèse de départ : ce type de PP doit être analysé comme un co-verbe formant « avec le verbe principal un prédicat complexe, dont le poids lexical [...] est localisé dans le co-verbe » (Herslund, 2000, p. 93). Ainsi, le PP attribut indirect, en tant que prédication seconde, porte le poids lexical de l'énoncé. Le PP dénote donc une situation qui se prolonge dans une autre : V + co-verbe désignant une même situation.

Pour conclure, l'étude d'Herslund retient notre attention sur trois aspects. En premier lieu, le fait que le PP attribut indirect (en tant que Préd2) porte le rhème de l'énoncé (c'est-à-dire l'information nouvelle) confirme que cette construction joue un rôle dans la structuration de l'information et donc, dans l'arrimage informatif. En deuxième lieu, la construction à l'étude peut être remplacée par une paraphrase qui décrit la relation (soit de coordination, soit d'élaboration) instaurée entre la Préd2 et le reste de l'énoncé. En troisième lieu, l'auteur confirme que la position du PP (en tant que forme détachée) peut influencer sa valeur circonstancielle : antéposé, le PP peut apporter une valeur causale, postposé, il peut revêtir un sens résultatif. Les deux derniers aspects contribueront à l'analyse de l'arrimage événementiel.

3. *Analyse de quelques problèmes dans la répartition et la hiérarchisation des informations dans des textes écrits en français par des étudiants universitaires québécois* (Chamberland, 2013)

Le mémoire de Chamberland est particulièrement intéressant puisqu'il résume l'œuvre de Combettes (1992) à propos de l'arrimage informatif, tout particulièrement en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations, tout en mettant l'accent sur les ruptures de cohérence pouvant advenir à ce niveau de structuration du texte. Comme le corpus de Chamberland est, lui aussi, composé majoritairement de scripteurs non experts, son travail nous permettra de mieux comprendre certaines maladdresses rencontrées dans notre corpus sur le plan informatif.

Dans son mémoire, Chamberland étudie 39 textes argumentatifs rédigés par des étudiants universitaires. Son analyse cherche d'abord à expliquer certaines maladdresses d'ordre textuel présentes dans ces textes, tout particulièrement au niveau de l'arrimage informatif. Elle concentre son étude sur les deux dimensions suivantes : la répartition des informations (*ancienne / nouvelle*) et la hiérarchisation des informations (*premier plan / second plan*). Par la suite, à la lumière de ses résultats, Chamberland propose quelques exercices afin d'aider les apprenants à mieux maîtriser l'arrimage informatif.

L'auteure rappelle que la notion de hiérarchisation des informations a été développée par Combettes dans de nombreux articles (1992, 1994, 1996, 1998) et elle se fonde sur ces derniers pour en définir le concept. La hiérarchisation des informations s'appuie sur l'opposition des plans : la notion de premier plan se rapporte à l'information principale et celle de second plan, à l'information secondaire. Comme nous l'avons dit précédemment, l'information de premier plan correspond au déroulement chronologique, tandis que celle de second plan constitue l'arrière-plan du texte (description, détails ou commentaires).

Chamberland précise que la notion de progression chronologique est davantage présente dans les textes narratifs. Pour ce qui est des autres types de textes (parmi lesquels figurent les textes argumentatifs, par exemple), l'information principale constitue davantage un « événement important ». Ce sont ces événements qui font progresser le texte; les autres

constituent des commentaires de second plan qui n'ont pas de répercussions sur la suite des informations (Combettes, 1992, p. 27-28, cité dans Chamberland, p 50).

Plus précisément, l'auteure rappelle que ce sont les propositions subordonnées qui appartiennent majoritairement au codage de second plan, puisqu'elles servent à transmettre une information secondaire (cf. Combettes, 1992). Trois types de constructions peuvent se retrouver dans cette position : les propositions subordonnées conventionnelles, les constructions détachées (qui nous intéressent ici) et les nominalisations.

Par ailleurs, c'est le fait qu'une information ait des répercussions sur la suite du texte qui autorise l'enchaînement de l'énoncé suivant. Cette information est alors considérée comme une information de premier plan, c'est-à-dire une information principale. Or, si une information n'a pas de répercussion sur la suite du texte, ce n'est pas sur elle que se réalise l'enchaînement de l'énoncé suivant. Elle est donc considérée comme une information de second plan.

Ceci étant dit, les informations d'un texte ne sont jamais intrinsèquement « principales » ou « secondaires ». C'est le scripteur qui décide de la saillance des informations de son texte. Ainsi, l'information principale est celle sur laquelle le scripteur choisit de réaliser son enchaînement et l'information secondaire, celle sur laquelle l'énoncé n'enchaîne pas (qui est donnée « par la bande »). Si le rédacteur réalise maladroitement la hiérarchisation de ses informations, cela peut causer au lecteur des difficultés d'interprétation.

Par la suite, l'auteure explique que c'est le contexte qui permet de juger de la saillance d'une information. Elle donne un exemple pour montrer comment, selon l'intention de l'émetteur, l'information est hiérarchisée de façon différente. Voici l'extrait : *Églises romanes : fortifiées au moment de leur construction, toutes sont pourvues de baies étroites faisant office de meurtrières et couronnées de mâchicoulis sur arcs. Ce procédé, employé dès le début du XII^e siècle dans les édifices méridionaux, remplace avantageusement les mâchicoulis ménagés dans les hourds de bois. La présence de tours fortifiées accentue leur caractère de forteresse* (Combettes, 1988, p. 116, cité dans Chamberland, 2013, p. 52).

Dans cet exemple, les informations qui traitent de la structure et de la construction des églises revêtent le titre d'information principale. La partie en italique représente, de son côté, une information secondaire, non nécessaire au développement du texte. C'est pourquoi elle a été placée au second plan grâce à une apposition entre virgules (CD avec participe passé). Or, si le scripteur avait voulu donner des renseignements au récepteur sur les aspects historiques entourant la construction des églises romanes, il aurait inversé le statut des informations de cette phrase, reléguant dans une structure subordonnée (structure de second plan) l'information principale. On aurait alors obtenu la phrase suivante : *Ce procédé, qui remplace avantageusement les mâchicoulis ménagés dans les hourds de bois, est employé dès le début du XIIIe siècle* (Ibid., p. 116).

C'est donc la valeur que le scripteur accorde aux événements et à leur enchaînement dans le texte qui influence le choix de la structure qu'il utilise. Si la permutation est possible d'un point de vue syntaxique, elle peut cependant ne pas être idéale au plan textuel (Combettes, 1992, p. 98-99, cité dans Chamberland, p. 53). C'est donc la prise en compte du contexte qui influence le choix de l'élément d'information à placer au premier ou au second plan du texte.

Le travail de Chamberland confirme le fait que le scripteur réalise habituellement son enchaînement sur l'information de premier plan. Suivant cette logique, les CD participiales ne devraient pas, normalement, être l'information sur laquelle le scripteur enchaîne. Nous tenterons donc de vérifier cette hypothèse dans notre corpus. Pour y parvenir, nous permuterons les phrases de premier et de second plan, en sachant que les deux possibilités ne sont pas toujours idéales au plan textuel. Cette méthode nous permettra d'analyser le rôle des CD participiales de notre corpus au plan informatif : constituent-elles toujours une information de second plan (sur laquelle le rédacteur n'enchaîne pas)? Nous y reviendrons dans la méthodologie.

L'ARRIMAGE ÉVÉNEMENTIEL

1. *Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel* (Gettrup, 1977)

Nous savons que la construction participiale est centrée autour d'un verbe. Or, comme nous l'avons vu dans l'étude de Kalinowska (2010), un verbe au participe présent ne porte pas d'indication de temps, puisque le PP se situe au même temps que le verbe principal auquel il se réfère. Le PP porte plutôt des indications d'aspects (accompli (forme composée) vs inaccompli (forme simple)). Certes, le but de notre recherche n'est pas de préciser les fonctions temporelles recouvertes par les PP, tel que le veut l'article de Gettrup. Toutefois, la question de la valeur circonstancielle du PP, dans laquelle la valeur temporelle est listée, reste présente. On peut alors se demander ceci : comment les indications de temps du PP sont-elles portées? Nous espérons trouver ici une réponse.

Dans son étude, Gettrup cherche à démontrer que le comportement du PP est différent de celui des autres indications temporelles et qu'à cause de cela, il est probablement faux de penser que le PP peut revêtir une forme temporelle. Si les grammaires affirment que les deux formes – gérondif et participe – peuvent être employées dans un sens temporel, elles ne précisent pas la fonction recouverte par ce terme. L'auteur explique que les morphèmes *en* et *-ant* sont vides et ne renferment aucun trait distributionnel indiquant avec précision les rapports sémantiques existant entre ceux-ci et le reste de la phrase. Selon lui, seuls les faits contextuels peuvent préciser ces liens.

On parle de repère temporel lorsque « la fonction principale du syntagme est d'indiquer un moment ou un espace de temps qui sert de repère temporel à l'action du verbe fini (conjugué vs non fini : PP) » (Gettrup, 1977, p. 215). Voilà la fonction attribuée d'ordinaire aux propositions temporelles. L'auteur propose de parler de sens temporel uniquement dans les cas où les constructions participiales pourraient être remplacées par une subordonnée ou un syntagme prépositionnel contenant une indication de temps suivie d'un infinitif (ex. : au moment de sortir, avant de sortir, après être sorti...). On aurait par exemple un sens temporel dans le cas suivant : ***En arrivant*** à la maison neuve d'Urbain, Voiturier aperçut les Muselier

(Aymé, Vouivre 181), puisqu'on peut lui substituer cette phrase : *Quand il arriva...*, *V. aperçut...* (ou *Au moment d'arriver...*)

Pourtant, dans certains cas, cette substitution est impossible : *Prenant Urbain à bout de bras, il le déposa doucement sur le sol* (Aymé, Vouivre 89). En effet, on ne peut ici substituer un complément de temps au syntagme principal. À cause du cours linéaire du texte, la première action se trouve antérieure à la seconde et on pourrait dire : *Il prit Urbain à bout de bras et le déposa doucement sur le sol*²⁴.

À cause de cela, il n'est pas pertinent de donner un sens temporel à une forme en *-ant*, pour le seul fait qu'elle soit antérieure, postérieure ou simultanée au verbe principal. Si le rôle d'une proposition temporelle est de situer le verbe principal dans le temps (avant, après, à ce moment, pendant ce temps, etc.), il est rare que le contenu sémantique d'un syntagme participial ou d'une subordonnée temporelle se réduise à une simple indication de temps. De plus, comme nous le disions plus tôt, les syntagmes participiaux et les gérondifs ne comportent pas de morphèmes explicitant ces rapports, même s'il arrive souvent qu'ils apparaissent dans des contextes où l'interprétation temporelle est la seule qui vaille. Ex. : *Je chante en me rasant (...pendant que je me rase)*.

L'enquête de Gettrup est fondée sur l'hypothèse suivante : « dans une large mesure, les propriétés sémantiques et syntaxiques [...] relevées dans les subordonnées temporelles se retrouvent dans les syntagmes en *-ant* et [...] là aussi, sont constitutives de la notion de repère temporel. » (Gettrup, 1977, p. 225). Cependant, selon lui, ces critères ne sont pas encore suffisants pour donner à un syntagme un sens temporel.

Dans son article, il compare les gérondifs et les participes dans des environnements où l'emploi du gérondif porte un sens temporel. Ces exemples montrent que, dans plusieurs cas, substituer un participe au gérondif n'est pas possible.

²⁴ Gettrup confirme ici Herslund (2000), dont nous avons parlé précédemment, qui explique que l'on peut paraphraser la construction détachée participiale par une structure avec propositions coordonnées.

Si le gérondif peut être placé en fin de phrase, même si son action se situe avant celle du verbe principal, il est impossible de faire de même avec les participiales postposées. Regardons les exemples suivants :

a) *Deux ou trois fois, en effet, je butai sans raison, **en entrant** dans des endroits publics* (Camus, Chute 92).

a)' **Deux ou trois fois, en effet, je butai, sans raison, **entrant** dans des endroits publics.*

S'il en est ainsi, c'est que le PP possède une légère antériorité par rapport au gérondif. L'auteur constate une proximité entre le comportement des PP et celui des propositions indépendantes dans le sens où le deuxième terme est compris comme suivant chronologiquement le premier.

En conclusion, le fait que deux actions verbales coïncident ne suffit pas pour leur associer un sens temporel. Au contraire, seul un système complexe d'interactions permet de déceler les possibilités (pour un gérondif, par exemple) de revêtir un sens temporel (faits extralinguistiques – acquis existentiels, sémantiques – rapports de cause à effet, lexicaux – sens des verbes, syntaxiques – complémentation, position et temps).

De plus, il semble quasi impossible de donner la valeur d'un repère temporel au syntagme participial. Si on admet que le PP ne peut constituer un repère temporel dans les contextes où le gérondif le peut, cela met en évidence le fait que la possibilité de revêtir une valeur temporelle dépend des traits inhérents à chaque forme. Selon Gettrup, l'une des propriétés différenciant le PP du gérondif (et de certaines propositions temporelles) serait le fait qu'il ne puisse présenter un fait comme connu ou prévisible.

La question sémantique relevée par Gettrup (par exemple, considérer le degré de nouveauté de l'action verbale, la notion d'acquis, l'opposition de connu / non-connu et de prévisible / non-prévisible comme constitutives du sens pouvant être donné à une forme en –ant) n'est pas retenue pour notre étude. Pourtant, son article permet de préciser le sens de « repère temporel » que pourrait revêtir une participiale, tout en notant que cette valeur semble impossible pour un syntagme participial. Pour rencontrer ce sens temporel, il faudrait

pouvoir remplacer un PP par une subordonnée temporelle ou une indication de temps suivie d'un infinitif. Il nous reste à vérifier si, dans notre corpus, des participiales pourront être remplacées par une proposition temporelle. Enfin, ajoutons que le fait de savoir qu'il est rare qu'un syntagme participial se réduise à une simple indication de temps sous-entend la richesse de cette construction au niveau textuel et confirme, par le fait même, la pertinence de notre étude.

2. *L'interprétation des constructions détachées* (Havu, 2002, 2004)

Havu étudie les CD formées de *participes passés* (2002, 2004), de *noms* ou d'*adjectifs* (2002) et elle analyse les valeurs circonstancielles portées par ces constructions au plan textuel. Son travail, même s'il n'est pas spécifiquement sur les CD constituées de participes présents, offre un cadre méthodologique pertinent pour réaliser notre propre interprétation, surtout parce qu'il considère les participes passés. Ces derniers, par leur nature à la fois adjectivale et verbale, se rapprochent des participes présents et peuvent ainsi revêtir un plus large éventail de valeurs circonstancielles. De plus, l'analyse d'Havu nous offre des paraphrases pertinentes pour nommer les différents types de relations pouvant être instaurées entre une CD participiale et la prédication principale.

Dans deux de ses articles (2002, 2004), Havu analyse les problèmes liés à la traduction des CD françaises en finnois. Comme le finnois est une langue à cas (et qu'on ne peut détacher un élément sans le décliner), il faut avoir recours, pour la traduction en français, à une subordonnée circonstancielle dont le choix dépendra majoritairement du contenu sémantique de la construction. Or, pour y arriver, l'auteure désire donner des critères (les plus objectifs possible) pour préciser le type de relation que la CD instaure avec le reste de l'énoncé.

Comme point de départ, Havu reprend la définition des CD selon Combettes (1998, p. 11 et 14) : « constructions dont la place est libre, qui sont séparées du reste de P par une virgule (ou par une pause, dans le discours oral), qui ont, généralement, une relation de coréférence avec le sujet de la phrase et qui forment une prédication seconde, dont la tâche est de fournir [à la prédication principale] une information supplémentaire. »

L'auteure rappelle que la CD peut se retrouver dans trois positions possibles dans un énoncé, soit en tête de phrase, intercalée entre le sujet et le verbe ou en fin de phrase. Par ailleurs, selon Combettes (1998, p. 17-28) et Forsgren (1991, p. 605-606, cités dans Havu, 2002, p. 2), différents types de mots ou de constructions peuvent se retrouver dans les CD :

- Noms et pronoms
- Adjectifs, participes passés ou syntagmes prépositionnels correspondants
- Constructions absolues
- Participes présents

L'une des études d'Havu ne conserve que trois types d'éléments, à savoir le *nom*, l'*adjectif* (ou Gprép correspondant) et le *participe passé* (2002) tandis que l'autre se concentre sur les participes passés (2004). La distinction de Combettes (1998, p. 42.46) est réaffirmée, distinguant deux catégories de CD, soit les CD descriptives (correspondant à une proposition relative ou une phrase coordonnée) et les CD ayant une (ou plusieurs) valeur circonstancielle. Havu laisse de côté (tout comme notre étude) les CD à valeur descriptive pour ne s'attarder qu'à celles qui peuvent être remplacées par une subordonnée circonstancielle. En voici un exemple : **Privé de sens moral, cette privation était sa force. / Lorsqu'il était privé..., Comme il était privé..., S'il avait été privé..., Bien qu'il fût privé...** (Combette 1996, p. 95, cité dans Havu, 2002).

Ici, tous les participes passés doivent être remplacés par une subordonnée contenant le verbe être ce qui, selon elle, n'est pas le cas avec les constructions absolues, les gérondifs et les participes présents (2002).

Or, les CD dont il est question dans l'article (provenant de textes informatifs), maintiennent une certaine indétermination quant à l'interprétation du rapport entre elles et le reste de la proposition. En ce sens, le lecteur se retrouve le plus souvent devant plusieurs choix d'interprétation. Ceci étant dit, différents facteurs peuvent tout de même aider à identifier ces différents rapports (2004) :

1. Des facteurs explicites

Par exemple : des adverbes de concession, des expressions temporelles, un conditionnel dans la phrase principale (caractère conditionnel) ainsi que le contexte

plus large du texte (titre de l'énoncé, phrase antérieure ou succession d'événements chronologiques).

2. Des facteurs implicites

Par exemple : des expressions « synonymiques » (relation de cause / conséquence) et « antonymiques » (idée d'opposition), tout comme la vision du monde du lecteur (ex. : ses connaissances générales sur un sujet).

Le contenu sémantique de la proposition principale, tout comme les facteurs syntaxiques, indiqueront donc la bonne interprétation à privilégier.

Par ailleurs, sans développer ce point, l'auteure rappelle que la valeur circonstancielle de la CD est souvent liée à sa place dans la phrase. Par exemple, située en début de phrase, la CD revêt plus facilement une valeur circonstancielle et constitue l'ordre le plus marqué (bien qu'une CD descriptive puisse s'y retrouver).

Par ailleurs, dans son étude de 2004, pour préciser la nature du rapport établi entre la CD participiale appositive et la proposition (pour une vingtaine d'occurrences), Havu a rassemblé l'interprétation d'une trentaine d'étudiants de langue maternelle. Chaque élément détaché devait être remplacé par une paraphrase (voir ci-dessous).

Pour conclure cette première partie, précisons que le corpus étudié par Havu est constitué majoritairement de textes informatifs (*Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*, *l'Express* et *Le Point*), ainsi que de guides et de dépliants touristiques que nous n'énumérerons pas ici.

Dans les exemples tirés de son corpus, Havu relève sept valeurs circonstancielle (2002) :

- 1) Temporelle
- 2) Causale
- 3) Conditionnelle
- 4) Concessive
- 5) D'opposition 1 (en tant que X, quant à sa carrière comme X)
- 6) D'opposition 2 (qu'il s'agisse de X ou d'Y)
- 7) D'ajout.

En voici la présentation plus détaillée :

1. Valeur temporelle

Les CD avec valeur temporelle peuvent exprimer les deux relations suivantes avec la proposition principale :

- Relation de simultanéité (*quand, à l'époque où, alors que*) :

Ici, la CD doit exprimer un état. Or, si l'état exprimé par la CD est permanent au moment de l'énonciation, l'interprétation est plutôt causale.

- On peut imaginer une interprétation causale et temporelle (***Jeune***, *je ne comprenais pas de quoi il s'agissait* / ***Parce que*** *j'étais jeune* et ***quand*** *j'étais jeune...*).
- Dans des phrases où il y a relation de simultanéité entre la CD et la proposition principale, l'une des deux parties doit exprimer un état formant un arrière-plan pour l'événement exprimé dans l'autre.

- Relation d'antériorité (*après avoir...*)

Ici, pour exprimer cette valeur, les CD à l'étude devraient être accompagnées de compléments temporels.

2. Valeur causale

Si la CD a cette valeur, il doit y avoir une relation cause-conséquence entre elle et le contenu de la proposition principale. Cette interprétation est souvent subjective et dépend de la vision du monde du lecteur. On y retrouve deux types de valeurs :

- Valeur causale sans nuance temporelle (d'antériorité) (*comme*)

Ex : ***Seule candidate*** à la succession, son élection ne fut qu'une formalité attendue. (Le Figaro 15.5.00/12) / ***Comme*** elle était seule candidate...

- Valeur causale avec nuance temporelle (*comme ou après avoir*)

Puisque la cause précède souvent la conséquence, il n'est pas surprenant que ces deux valeurs soient liées. Ex : *Les habitants ont fermé le périmètre sinistré à l'aide d'une corde. Livrés à eux-mêmes, ils ont engagé des travaux de déblaiement avec des moyens dérisoires* (Le Figaro 14.11.01/6). ***Après avoir*** été livrés... (action antérieure) / ***Comme*** ils étaient livrés (état)...

3. Valeur conditionnelle

- Valeur conditionnelle (*si*)

Ici, le verbe de la principale est le plus souvent au conditionnel et la CD est constituée d'un participe. Cependant, un conditionnel dans la principale ne donne pas automatiquement une interprétation conditionnelle au participe. Celle-ci dépend aussi de facteurs sémantiques et contextuels.

- Valeur conditionnelle (*si ou quand*)

Lorsque le participe peut être paraphrasé par *si* ou *quand*, il n'a rien de vraiment conditionnel. Il correspond plutôt à : *dans les cas où*. Le verbe de la principale, dans ces cas, est toujours à l'indicatif.

4. Valeur concessive (*bien que*)

- Valeur concessive sans nuance temporelle (*bien que*)

Dans plusieurs exemples, un adverbe s'ajoute à la CD pour rendre la concession explicite (*cependant, toutefois*) et, souvent, la CD est postposée au sujet.

- Valeur concessive avec nuance temporelle (*bien que* ou *après avoir*)

Ici aussi, seules les CD participiales peuvent revêtir ces deux valeurs. Des expressions de temps ou de succession confirment souvent cette relation.

5. Valeur d'opposition (*en tant que X, quant à sa carrière comme X*)

6. Valeur d'opposition 2 (*qu'il s'agisse de X ou d'Y/qu'il s'agisse d'être X ou Y*)

7. Valeur d'ajout (*en plus d'être*)

L'adverbe *aussi* empêche l'interprétation temporelle et force la paraphrase « en plus d'être » Ex : *Appauvrie par des politiques inadaptées, la Russie a aussi connu une crise politique quasi permanente de 1993 à 2000* (Le Monde 29.6.01/13).

En conclusion, dans l'étude d'Havu (2002), **sept valeurs circonstancielles** sont attribuées aux CD dont le noyau est un *nom*, un *adjectif* ou un *participe passé*. Parmi celles-ci, les valeurs temporelles et causales sont les plus courantes. Par ailleurs, les CD placées en début de phrase sont les plus susceptibles de recouvrir ces diverses valeurs circonstancielles. Toutefois, il est possible d'attribuer à certaines CD non-initiales une valeur circonstancielle (et même causale : sens de *car*) ou concessive.

L'auteure note une différence entre les CD analysées. Si le nom et l'adjectif détachés marquent toujours un état, le participe passé, de son côté, peut revêtir davantage de valeurs par sa nature à la fois verbale et adjectivale. Il en est de même pour les participes présents qui nous intéressent.

Havu rappelle que les critères d'interprétation des constructions à l'étude demeurent subjectifs et nécessitent des compétences linguistiques et extralinguistiques. D'ailleurs, seulement 7 exemples sur 20 ont obtenu des informateurs une paraphrase homogène (2004)²⁵. Ainsi, les CD s'apparentent aux œuvres d'art... on peut les interpréter sans comprendre ce que l'artiste a voulu dire ou les paraphraser sans savoir si l'artiste aurait été du même avis. Les résultats montrent que, bien sûr, la vision du monde qu'a le lecteur influence l'interprétation des CD. Cependant, les critères les plus objectifs permettant d'interpréter les différentes valeurs demeurent les marques de temps (*déjà*), de concession (*cependant*, *toutefois*) ou d'opposition présentes dans l'entourage de la CD ainsi que le verbe de la principale (s'il est au conditionnel, la CD exprime le plus souvent une condition) (2002, 2004). Les expressions temporelles, quant à elles, ne suffisent pas à rendre univoque le sens des CD participiales détachées (2004).

Nous savons que le fonctionnement des CD avec participes passés se rapproche de celui des CD avec participes présents puisque les deux constructions possèdent une nature à la fois verbale et adjectivale. Considérant cet aspect, il est possible d'utiliser le cadre méthodologique d'Havu pour analyser le rôle des CD participiales à l'étude dans l'arrimage événementiel. Ce cadre nous permettra de préciser le (ou les) type(s) de relation établie(s) par les CD participiales de notre corpus.

²⁵Cela explique en partie la variété des interprétations des extraits de notre corpus présentés aux juges.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Avant la présentation du corpus, rappelons que notre objectif était de faire une analyse approfondie de quelques cas de CD participiales, dans le but de faire ressortir de quelle manière la construction contribuait aux trois arrimages visés, soit référentiel, informatif et événementiel. Cette analyse sera présentée de manière détaillée au point suivant.

Pour atteindre cet objectif, et puisque notre étude relève du domaine de la linguistique textuelle, nous avons choisi d'observer le fonctionnement de constructions participiales dans des textes authentiques.

CORPUS

Notre corpus est majoritairement constitué de textes rédigés par des étudiants universitaires, dans le cadre d'un cours de rédaction offert à des étudiants de tous les programmes. Il est aussi constitué de textes écrits dans le cadre de l'examen du TFUQAC²⁶. Dans les deux cas, les scripteurs (non experts) devaient composer un texte argumentatif sur un sujet imposé en étayant leur opinion à l'aide d'arguments, s'appuyant sur leurs connaissances générales. Les étudiants du cours de rédaction disposaient de quelques semaines pour réaliser leur texte et les scripteurs du TFUQAC disposaient de trois heures. Enfin, la dernière partie du corpus (17 extraits : 14,15 et 37 à 51), provenant de scripteurs experts, est essentiellement constituée de textes informatifs. Toutes les occurrences ont été numérotées et identifiées selon leur source. Les derniers extraits, à la manière d'un corpus « témoin », ont été ajoutés afin de nous permettre de comparer les résultats obtenus chez les scripteurs non experts avec ceux de scripteurs expérimentés. Enfin, sur un corpus d'une centaine de textes, nous avons relevé 44 occurrences de CD participiales qui correspondaient au type de construction retenu pour notre étude²⁷.

²⁶ Le TFUQAC est le test de français d'admission à l'UQAC exigé pour les étudiants faisant une demande d'admission sur la base d'une « expérience pertinente ». Il consiste en la rédaction d'un texte argumentatif d'environ 500 mots.

²⁷ Voir le corpus en annexe.

Les textes tirés de l'examen du TFUQAC ayant été rédigés de façon manuscrite, nous avons dû retranscrire les extraits sélectionnés. Nous tenons à préciser que, bien que tous les textes aient été retranscrits fidèlement, nous avons cru bon de corriger les fautes d'orthographe et de grammaire qui pouvaient distraire le récepteur dans l'analyse de l'extrait à l'étude.

Le corpus ayant été rassemblé, nous avons tout d'abord repéré les énoncés dans lesquels se trouvait la construction participiale visée. Rappelons que les propositions participiales avec sujet propre, les gérondifs et les participiales pouvant être remplacées par une relative en *qui* ont été mis de côté. Nous avons uniquement conservé les cas où la participiale pouvait être remplacée par une subordonnée circonstancielle.

Les positions possibles pouvant être occupées par la construction retenue sont les suivantes (Combettes, 1998) : antéposée au verbe principal (CD part + S + V), intercalée entre le sujet et le verbe (S + CD part + V) ou postposée au verbe (S + V + CD part). La place de la construction a été spécifiée dans les résultats d'analyse.

Pour qu'il soit possible de situer le contexte dans lequel s'inscrivait la séquence, nous avons conservé une portion assez longue du texte de part et d'autre de la construction. Tous les cas choisis ont été confirmés par notre directrice de recherche, Mme Odette Gagnon, qui a reconnu que les constructions étaient bien celles visées par notre étude.

Ensuite, chaque construction participiale a été mise en caractère gras et numérotée. Les textes argumentatifs ont été identifiés selon leur sujet, soit INS (les insectes transgéniques), PR (la protection des renseignements personnels), EN (l'énergie nucléaire), INT (Internet et son effet sur les rapports humains) et TF (textes du TFUQAC : texter au volant, avantages de réduire la semaine de travail à quatre jours, âge légal pour la consommation de cannabis, achats en ligne versus commerce au détail). Pour faciliter l'analyse, ces extraits ont été regroupés par sujets. De leur côté, les textes informatifs ont aussi été identifiés selon leur source (*ledevoir.com*, *le Progrès-Dimanche*, *Le Quotidien*, *L'actualité*).

MÉTHODE D'ANALYSE

Nous avons tout d'abord procédé à l'analyse des 44 occurrences choisies pour notre travail et avons fait valider cette analyse par notre directrice, Mme Odette Gagnon. Par la suite, comme l'interprétation des occurrences porte nécessairement une part de subjectivité, et dans le but d'avoir un aperçu aussi objectif que possible des résultats, nous avons soumis un sous-ensemble du corpus (15 occurrences) à l'analyse de 10 scripteurs experts, soit 10 étudiants à la maîtrise en linguistique, qui participaient à un séminaire de linguistique textuelle. Faire appel à ces experts avait pour objectif de valider notre propre analyse.

Après avoir reçu les consignes nécessaires et observé un exemple, ils ont personnellement donné leur avis sur 15 occurrences de CD participiales tirées du corpus. Par exemple, puisque certaines constructions pouvaient revêtir différentes valeurs circonstancielles, nous avons voulu vérifier quelles interprétations seraient univoques et quelles interprétations divergeraient. Nous avons donc demandé aux juges d'analyser les extraits sous l'angle des trois arrimages proposés par Gagnon. Précisons que les constructions ont été présentées aux experts dans leur contexte immédiat, le sujet du texte étant précisé à la fin de l'extrait (entre parenthèses). Nous verrons plus loin la consigne exacte qui leur a été présentée ainsi que les résultats de leur analyse. Enfin, les occurrences n'ayant pas été présentées aux experts ont aussi été compilées.

Arrimage référentiel

Nous nous sommes d'abord intéressée à savoir quel était le sujet sous-entendu du participe présent, c'est-à-dire, le GN (groupe nominal) qui faisait l'action exprimée par le PP. Pour chaque occurrence, nous avons inscrit le groupe nominal sujet auquel renvoyait le participe présent, en précisant sa position (phrase principale ou phrase précédente). Nous avons, par le fait même, noté les cas où le sujet du participe présent n'était pas un GN (subordonnée, proposition entière, etc.) ainsi que les cas où l'interprétation pouvait porter à confusion.

Arrimage informatif

Pour réaliser la seconde analyse, sachant que la CD constitue une prédication seconde (une information d'arrière-plan), c'est-à-dire une information à partir de laquelle le rédacteur ne

réalise habituellement pas l'enchaînement avec le contexte ultérieur, nous avons vérifié à partir de quelle information le scripteur avait fait l'enchaînement : était-ce sur l'information contenue dans la proposition principale ou, au contraire, sur celle contenue dans la CD participiale? Après observation, nous avons inscrit si le scripteur enchaînait sur l'information de premier ou de second plan, et nous avons justifié notre position en inscrivant les éléments d'information présents dans le texte. Pour l'analyse de cette partie, il a été important de considérer (en plus du contexte), la suite du texte rédigé.

Arrimage événementiel

Afin de réaliser la troisième analyse, nous nous sommes demandé quelles étaient les relations établies entre la construction à l'étude et la proposition principale. Pour nommer cette relation, nous avons utilisé la méthode de la paraphrase, telle que présentée précédemment dans Havu (2002, 2004). Nous avons donc paraphrasé la CD participiale par l'une des subordonnées circonstancielles suivantes :

- a) relation **causale** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)
- b) relation de **condition** (la CD peut être paraphrasée par : *si / quand...*)
- c) relation de **concession** (la CD peut être paraphrasée par : *bien que / malgré...*)
- d) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)
- e) relation de **conséquence** (la CD peut être paraphrasée par : *de sorte que...*)
- f) relation d'**élaboration** (la CD peut être paraphrasée par une construction de coordination avec : *et...*)²⁸

Dans certains cas, plusieurs relations pouvaient être pertinentes, selon l'interprétation du contexte. Nous avons aussi noté ces différentes possibilités.

CONSIGNE PRÉSENTÉE AUX JUGES EXPERTS

Après avoir nous-même réalisé l'analyse de l'ensemble du corpus, nous avons présenté 15 occurrences à un groupe de juges experts. Afin d'assurer la pertinence de leur évaluation, nous avons débuté par l'analyse de l'arrimage informatif (le scripteur enchaîne-t-il sur

²⁸ Cette dernière relation a été utilisée uniquement pour l'analyse qui n'a pas été présentée aux juges experts. Nous expliquerons plus loin pourquoi.

l'information de la principale, celle de premier plan, ou sur l'information de la CD part, celle de second plan?). Ne connaissant pas encore la suite du texte, les experts devaient imaginer l'enchaînement qui leur semblait le plus probable, en regard du contexte. Nous leur avons ensuite demandé d'analyser les arrimages référentiel et événementiel des occurrences (deuxième partie de l'analyse). La première question de cette partie les invitait à identifier quel sujet faisait l'action exprimée par le participe présent. La seconde question visait à identifier la relation établie entre la CD part et le reste de la proposition. Pour chaque extrait, et afin de faciliter le travail des juges, nous leur avons proposé trois choix de réponse (les plus probables) parmi les cinq relations possibles. Plus d'une relation pouvait être choisie. Voici l'ensemble des consignes qui leur a été donnée :

Première partie de l'analyse : l'arrimage informatif

Pour chacune des 15 occurrences suivantes, indiquez laquelle des deux phrases proposées vous semble la plus appropriée dans le contexte donné. Entourez la lettre a) ou b) qui correspond à votre réponse.

Exemple :

L'environnement est le sujet de l'heure. Partout dans les médias télévisés, écrits et radiophoniques on le voit ou bien on en entend parler. Plusieurs moyens ont été mis de l'avant afin de préserver cette richesse naturelle. Les gens ont maintenant la possibilité d'agir. Dans le domaine de l'électricité, vu le déclin actuel du pétrole et son coût faramineux qui n'est pas stable, faut-il songer à utiliser un autre type d'énergie afin de combler nos besoins énergétiques? _____ puisque ce domaine d'énergie offre une foule d'avantages considérables notamment la création d'emploi, puis la croissance économique du pays et son potentiel futur. (EN 03)

- a) Je crois que le Canada, étant le deuxième plus grand pays en importance, devrait privilégier le développement du secteur nucléaire.
- b) Je crois que le Canada, devant privilégier le développement du secteur nucléaire, est le deuxième plus grand pays en importance.

Réponse : a)

Deuxième partie de l'analyse : l'arrimage référentiel et l'arrimage événementiel

Nous vous présentons ci-dessous une quinzaine d'extraits de textes dans lesquels on retrouve des constructions participiales (participes présents / en gras dans le texte). Pour chaque

extrait, un contexte suffisant vous permettra de bien interpréter le rôle de la construction dans la cohérence du texte, et ce, à deux niveaux d'arrimage.

Les extraits sont numérotés et proviennent de textes rédigés par des étudiants universitaires. Chaque extrait est identifié selon son sujet, soit INS (les insectes transgéniques), PR (la protection des renseignements personnels), EN (l'énergie nucléaire), INT (Internet et son effet sur les rapports humains) et TF (textes du TFUQAC : texter au volant, avantages de réduire la semaine de travail à quatre jours, l'âge légal pour la consommation de cannabis, les achats en ligne versus le commerce au détail). Pour en faciliter la compréhension, les occurrences ont été regroupées par sujets.

Pour chaque extrait, nous vous demandons de répondre à deux questions, comme l'illustre l'exemple suivant:

Exemple :

L'environnement est le sujet de l'heure. Partout dans les médias télévisés, écrits et radiophoniques on le voit ou bien on en entend parler. Plusieurs moyens ont été mis de l'avant afin de préserver cette richesse naturelle. Les gens ont maintenant la possibilité d'agir. Dans le domaine de l'électricité, vu le déclin actuel du pétrole et son coût faramineux qui n'est pas stable, faut-il songer à utiliser un autre type d'énergie afin de combler nos besoins énergétiques? Je crois que le Canada, **étant** le deuxième plus grand pays en importance, devrait privilégier le développement du secteur nucléaire [...]. (EN 03)

Questions :

1. Quel est le sujet sous-entendu du participe présent (PP), c'est-à-dire, le GN (groupe nominal) qui fait l'action exprimée par le PP?

Réponse : Le Canada

2. Quelle est la (ou les) relation(s) qui peut (peuvent) être établie(s) entre la construction contenant le PP et la proposition principale? Encerclez la réponse qui vous semble la plus probable (**il peut y avoir plusieurs réponses**). Vous aurez à chaque fois 3 choix de réponse :

- a) relation **causale** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)
- b) relation de **condition** (la CD peut être paraphrasée par : *si / quand...*)
- c) relation de **concession** (la CD peut être paraphrasée par : *bien que / malgré...*)
- d) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)
- e) relation de **conséquence** (la CD peut être paraphrasée par : *de sorte que...*)

Réponse : a) Comme / puisque le Canada est le deuxième pays en importance...

Nous présenterons donc en premier lieu la compilation des résultats de l'analyse réalisée par les juges experts sous forme de tableaux, en séparant chaque arrimage, suivie d'une interprétation des données. En second lieu, nous exposerons les derniers résultats sous la même forme, accompagnés de leur interprétation. En troisième lieu, nous relèverons le rôle de la CD participiale dans la cohérence du texte au plan des trois arrimages, en précisant les avantages qu'elle procure. Nous proposerons enfin quelques pistes didactiques pour faciliter son utilisation à l'écrit.

CHAPITRE 4 : ANALYSE

PREMIÈRE PARTIE

Nous commencerons par présenter les résultats de l'analyse des 15 occurrences présentées aux juges experts. Nous commenterons ces résultats par rapport à notre propre analyse.

Interprétation des premiers résultats

Nous avons choisi de commencer par présenter les exemples où l'interprétation était univoque entre les juges experts, puis de présenter les cas ayant obtenu une majorité (entre 7/10 et 9/10) et enfin, d'exposer les occurrences où les interprétations divergeaient (6/10 et moins) (cf. méthodologie d'Havu, 2004). Pour chaque occurrence, nous avons précisé la nature du contrôleur ainsi que sa position par rapport à la CD participiale.

*Arrimage référentiel*²⁹

Tableau 1 : Interprétations univoques (10/10)

Occurrences	Nature du contrôleur	Présence du contrôleur
1, 4, 9, 10 (CD antéposée)	Pronom (je, elle, il, j')	Sujet du verbe principal (à droite du PP)
2, 3 (CD antéposée)	Nom (un document, Internet)	Sujet du verbe principal (à droite du PP)
5 (CD antéposée)	Nom (le(s) gouvernement(s))	Contexte de gauche (paragraphe)
11 (CD intercalée)	Nom (notre cerveau)	Sujet du verbe principal (à gauche du PP)
14 (CD postposée)	Nom (le président)	Sujet du verbe principal (à gauche du PP)

²⁹ Les cas maladroits sont marqués d'un astérisque.

Comme nous l'avons vu précédemment, les CD possèdent (Combettes, 1996, 1998) un référent sous-jacent qui les force à être reliées à un groupe nominal habituellement présent dans la P principale. De façon générale et pour assurer la clarté d'un énoncé, le PP en début de phrase se rapporte donc au sujet du verbe principal de la phrase (Chartrand, 1999; Grevisse, 1995; Riegel, 2009), ce qui facilite son interprétation. En effet, le lecteur va naturellement associer le référent sous-jacent du PP au GN qui lui est le plus proche, c'est-à-dire au GN qui est le plus saillant dans le cotexte immédiat (Halmoy, 2008).

Par ailleurs, nous savons que, pour que l'arrimage référentiel soit réussi, le lecteur doit être capable d'identifier sans ambiguïté le référent dont le scripteur est en train de parler. Normalement, l'introduction et la reprise des acteurs textuels se fait sous forme de GN ou de pronom (Gagnon, 2003, 2008, 2015).

En ce qui nous concerne, les cas d'interprétation univoques présentent tous un contrôleur de nature nominale ou pronominale, tel que l'indique Combettes (1992, 1998) et Gagnon (2003, 2008, 2015). Cette observation confirme aussi la règle énoncée dans les grammaires : le participe présent se rattache de préférence au sujet (Chartrand, 1999; Riegel, 2009), ce dernier ayant comme noyau un GN.

Il semble également que le référent sous-jacent des CD placées en début de phrase soit plus facile à identifier (7 cas sur 9 dans les interprétations univoques) que celui des CD intercalées entre le sujet et le verbe ou postposées. Dans l'occurrence 9, le contrôleur du PP est le pronom « il » qui reprend le sujet de la phrase précédente déjà introduit : « le téléphone », GN le plus saillant du contexte antérieur :

Occurrence 9

En effet, le téléphone, de par son importance, développe chez les individus des comportements inappropriés en société. **Favorisant** le repli sur soi, il rompt le dialogue en famille ou entre amis lors d'un repas, par exemple, car la préoccupation première est celle de réagir aux différents réseaux sociaux qui envoient des notifications. Il rend les conversations dérangeantes car lorsqu'on doit répondre au téléphone au milieu des gens, son indiscretion peut gêner l'entourage. (TF 28)

Tableau 2 : Interprétations majoritaires (entre 7/10 et 9/10)

Occurrences	Nature du contrôleur	Présence du contrôleur
15 (CD antéposée)	Nom (la police)	Sujet de P principale (à droite du PP)
12 (CD intercalée)	Pronom (ceux)	Sujet de P principale (à gauche du PP)
7 (CD postposée)	Nom (cette nouvelle formule)	Sujet de P principale (à gauche du PP)
13 (CD postposée)	Nom (des applications de jeux)	CD du verbe de la principale

Le tableau 2 contient des cas où la CD n'est pas en position initiale, rendant parfois difficile l'unanimité quant à l'identification du référent sous-jacent du PP. Par contre, on peut s'étonner de l'extrait 13 où les experts ont choisi le complément direct de la proposition principale comme GN, au lieu de choisir le sujet de la phrase :

Occurrence 13

En effet, les individus des fois se sentent seuls, et c'est parfois les téléphones intelligents qui leur servent de compagnie pour les divertir. Les concepteurs de ces derniers ont intégré des applications de jeux (CD) pour le divertissement, **permettant** à certains individus de se libérer de leur solitude. On peut citer les jeux de logique, tels que mots-croisés; de réflexion tel que le scrabble, pour ne citer que ceux-là. [...] (TF 36)

Ici, sont-ce les applications de jeux ou les concepteurs qui permettent aux individus de se libérer de leur solitude? La question se pose. Si le rédacteur visait comme véritable contrôleur le complément direct de la principale, il s'agirait ici d'une rupture partielle : le contrôleur est présent dans la phrase, sans être sujet du prédicat premier (Rossi-Gensane & Calas, 2006). Si le rédacteur visait « les concepteurs » comme contrôleur, ce dernier n'a pas été reconnu, et ce, probablement parce que le dernier référent nommé, demeuré saillant à l'esprit du lecteur était « les applications de jeux ».

Tableau 3 : Interprétations divergentes (6/10 et moins)

Occurrences	Nature du contrôleur	Présence du contrôleur
*6 (CD postposée)	« Ce qui » (tous les incidents mineurs)	Sujet de P principale (à gauche du PP) se référant au contexte antérieur.
*8 (CD postposée)	Le fait d'être lié en permanence à leur emploi	Prédication de P principale (à gauche du PP)

Notre analyse dénote que les interprétations divergentes surviennent quand le véritable sujet du PP n'est pas un GN (occurrences 6 et 8). Parmi ces cas, nous retrouvons, comme référents sous-jacents du PP, un pronom récapitulatif (ce qui) et une prédication (le fait de qqch). Dans ces deux extraits, il était difficile de déterminer précisément le référent sous-jacent envisagé par le rédacteur, fragilisant par le fait même la cohérence du texte (Gagnon, 2003).

Ainsi, l'occurrence 8 a causé des difficultés. Il semble que le sujet de la phrase principale ne soit pas le contrôleur. La CD part aurait plutôt un autre point d'incidence, dans le contexte de gauche :

Occurrence 8

[...] En plus de permettre à nos employeurs de nous contacter en tout temps et de rendre esclave des médias sociaux une trop grande partie de la société, les téléphones intelligents permettent aux corporations de nous épier.

Tout d'abord, pour plusieurs personnes, leur cher téléphone les lie en permanence à leur emploi, les **privant** ainsi de pauses et de moments pour décrocher. Prenons l'exemple de mon oncle qui passe la moitié de ses vacances à gérer des urgences pour son travail au lieu de vivre des moments de qualité avec sa famille. C'est triste mais son cas n'a rien d'exceptionnel. (TF 25)

Ici, les experts ne s'entendent manifestement pas sur le référent sous-entendu du PP : le téléphone (x5) / plusieurs personnes (x3) / le fait d'être lié en permanence au travail par le téléphone (x2). Cet exemple confirme l'étude de Rossi-Gensane & Calas (2006) et rappelle que, si le PP n'a pas de contrôleur (SN sujet), le point d'incidence se déplace vers le prédicat ou la phrase dans son ensemble. C'est bien ce qui arrive ici puisque c'est la prédication « le fait d'être lié en permanence à leur emploi » qui nous semble être le sujet sous-entendu du PP. Donc, si le lien avec un référent n'est pas celui attendu par la norme (règle de coréférence), la CD cherche un autre point d'ancrage.

L'extrait 6 a posé encore plus de difficultés d'interprétation, les experts n'ayant pas reconnu le groupe pronominal « ce qui » comme sujet sous-jacent du PP. La phrase est maladroite et le pronom de reprise semble mal choisi :

Occurrence 6

Deuxièmement, il y a beaucoup trop d'accidents et de tragédies qui pourraient être évitées suite à l'utilisation des cellulaires et des fameux textos. Il ne faut pas oublier tous les incidents mineurs qui surviennent aussi à ce propos, les accrochages, les pertes de contrôle, la mauvaise utilisation des panneaux routiers et des limites de vitesse. Ce qui engendre un grand nombre de facteurs négatifs pour notre sécurité et celle des usagers de la route, **causant** ainsi de graves blessures pouvant même aller jusqu'à la mort. Effectivement, la SAAQ s'est mobilisée pour créer des publicités chocs et marquantes suite aux conséquences graves possibles liées à l'utilisation erratique des [...] cellulaires. (TF 7)

Cette maladresse a donné du fil à retordre aux lecteurs, qui ont choisi comme référent du PP des GN très variés : les utilisateurs des cellulaires et des textos (x1) / l'utilisation des cellulaires au volant (x2) / les accidents (x2) / les facteurs négatifs pour notre sécurité (x4) / les incidents mineurs causés par les textos au volant (x1). Le pronom récapitulatif est sans doute le sujet, mais l'idée qu'il recouvre est floue. Pour éviter l'hésitation, il aurait fallu préciser en début de phrase le sujet sous-entendu du PP (étant ici une prédication) en le nominalisant (Gagnon, 2003) : « L'utilisation des cellulaires au volant engendre un grand nombre de facteurs négatifs... »

L'extrait 5 (tableau 1) aurait pu causer de plus grandes difficultés d'interprétation puisque le verbe principal est impersonnel (Reichler-Béguelin, 1995). Pourtant, les juges ont été unanimes sur l'identification du référent du PP. Dans cet extrait, le contrôleur n'est pas le sujet de la P principale mais plutôt un GN du contexte de gauche. L'absence d'un contrôleur dans la phrase principale fait subir à la construction une rupture. La perte du contrôleur force la CD à chercher un autre point d'appui, qui serait ici une unité de la phrase postposée à la CD : un bon gouvernement ou bien, le sujet de la première phrase du paragraphe : les gouvernements. Il s'agirait donc d'un cas de rupture totale (Rossi-Gensane & Calas, 2006) :

Occurrence 5

En deuxième lieu, ce sont les gouvernements qui ont le pouvoir de grossir les peines attribuées pour les textos au volant. Il est dans le devoir d'un bon gouvernement d'assurer le bon fonctionnement sur les routes. **Faisant** déjà de la sensibilisation auprès du public cible, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait davantage réfléchir le reste de la population et permettrait aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant. Le gouvernement est donc responsable de chercher de nouvelles solutions pour faire disparaître ce fléau. (TF 11)

Malgré cela, à part l'hésitation entre le singulier et le pluriel, l'occurrence n'a pas causé de difficultés d'interprétation, le(s) gouvernement(s) étant le contrôleur du PP. Or, le gouvernement n'est ni sujet de la P principale (qui est un infinitif = donner), ni le sujet de la phrase précédant la CD (pronom impersonnel = il), ce qui rend la phrase syntaxiquement maladroite. Ici, tout porte à croire que le contexte a été suffisant pour bien identifier le contrôleur (GN).

Arrimage informatif

Rappelons que les CD participiales, en tant que Préd2, apportent au texte une information nouvelle, mais sans que celle-ci soit au premier plan. Elles font donc partie des structures subordonnées qui représentent l'arrière-plan du texte (commentaires, évaluations, explications, descriptions, etc.). Le premier plan (Préd1), quant à lui, correspond à l'enchaînement des prédicats qui traduisent le déroulement des événements (lié à l'ordre chronologique). Ce sont les informations de premier plan qui font progresser le texte et c'est à partir de ces dernières que se fait normalement l'enchaînement suivant. La hiérarchisation des prédicats en Préd1 et Préd2 est influencée par plusieurs facteurs relevant de la cohérence textuelle d'un fragment de texte (Chamberland, 2013; Combettes, 1992, 1998; Gagnon 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010).

Dans cette partie de l'analyse, nous avons voulu vérifier les éléments suivants. Tout d'abord, la CD participiale a-t-elle bel et bien été utilisée en tant que Préd2, à titre d'information secondaire (commentaire, description, etc.)? Autrement dit, est-ce bien une information secondaire qui se trouve dans la CD? Puis, le scripteur a-t-il réalisé son enchaînement à partir de l'information de premier plan? Enfin, s'il a réalisé son enchaînement à partir de l'information de second plan, donc de l'information contenue dans la CD, cela a-t-il affecté la cohérence du texte?

Le tableau 4 présente les observations que nous avons pu faire du côté du scripteur en regard de l'arrimage informatif : les énoncés qui suivent la CD part enchaînent-ils sur l'information de cette dernière (donc information de second plan) ou sur l'information de premier plan?

Tableau 4 : Choix du scripteur

Occurrences	Enchaînement sur information de :
1, 2, 3, 4a, 4b, 5, 9, 10, 15 (CD antéposée)	Premier plan
11, 12 (CD intercalée entre le sujet et le verbe)	Premier plan
6, 7 (CD postposée)	Second plan
13, 14 (CD postposée)	Premier plan
8 (CD postposée)	Premier et second plan

Rappelons que dans l'analyse des 15 occurrences présentées aux juges experts, nous avons voulu savoir quelle information ils choisiraient de mettre au second plan pour réaliser, selon eux, l'enchaînement le plus pertinent possible. Pour ce faire, tel qu'expliqué précédemment, nous avons permuté les Préd1 et Préd2, en plaçant chaque information, soit au premier ou au second plan du texte (voir exemple de la p. 64).

C'est donc l'analyse du contexte qui permettait aux experts de choisir quelle phrase proposée leur semblait la plus appropriée. Pour ce faire, ils devaient tout particulièrement regarder l'information qui suivait la phrase dans laquelle la CD apparaissait.

Le choix des juges experts est présenté dans les tableaux 5 à 7 suivants, selon qu'ils ont adopté ou non ce que l'on pense être le choix du scripteur :

Tableau 5 : Interprétations univoques correspondant au choix du scripteur

Occurrences	Enchaînement dans le texte sur information de :
1, 4, 10 (CD antéposée)	Premier plan
6, 7, 14 (CD postposée)	6-7 (Second plan) 14 (Premier plan)
12 (CD intercalée)	Premier plan

Tableau 6 : Interprétations avec consensus majoritaire (entre 7/10 et 9/10)

Occurrences	Enchaînement dans le texte :
3, 9, 15 (CD antéposée)	même choix que le scripteur (Premier plan)

Tableau 7 : Interprétations où les choix divergent

Occurrences	Enchaînement dans le texte :
2 (CD antéposée)	6/10 choix différent du scripteur
*5 (CD antéposée)	6/10 même choix que le scripteur
11 (CD intercalée)	6/10 même choix que le scripteur
*8, 13 (CD postposée)	6/10 choix différent du scripteur

Dans le tableau 4, l'observation du choix du scripteur en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations dans le sous-ensemble du corpus confirme que, presque toujours et tel qu'attendu, le scripteur réalise son enchaînement à partir de l'information de premier plan et non sur l'information contenue dans la CD (information de second plan). En voici un exemple :

Il est évident que tous n'utilisent pas toujours Internet d'une façon positive. Le réseau peut devenir un mode de transmission idéal lorsqu'il s'agit de salir la réputation de quelqu'un, de faire de l'intimidation, etc. En ce sens, les relations interpersonnelles se trouvent totalement anéanties pour cette personne, car **étant** extrêmement efficace, Internet permet la propagation de l'information à une vitesse fulgurante. Ainsi, une victime de ce genre d'acte n'a quasiment aucun pouvoir pour ralentir la diffusion d'une information diffamatoire. (INT 05)

Après avoir expliqué qu'Internet est très efficace (CD : information de second plan), le rédacteur affirme, dans la proposition principale suivante (coordonnée à la première par la conjonction *car*), qu'Internet permet la propagation de l'information à une vitesse fulgurante. Par la suite, s'appuyant sur cette information de premier plan, il ajoute qu'il est très difficile de ralentir cette diffusion.

De leur côté, les tableaux 5 et 6 démontrent qu'avec une CD antéposée, l'enchaînement se fait naturellement sur l'information de premier plan. Effectivement, la majorité des experts se sont ralliés aux scripteurs, en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations : enchaînement sur l'information de premier plan, la CD constituant un commentaire.

Dans les extraits 11 et 12, avec CD intercalées, le scripteur enchaîne aussi sur l'information de premier plan. Dans l'extrait 11, la phrase qui suit celle contenant le PP parle de « temps utilisé [qui] se cumule et devient une routine... » et met donc l'accent sur la « quantité » de temps passé sur le cellulaire. Le scripteur, avec la formulation de b), enchaîne sur l'information de premier plan et les experts (6 d'entre eux) ont mis eux aussi au premier plan l'information « quantité de temps. »

Occurrence 11

Dans un premier temps, il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'ère nouvelle de cette technologie crée une vague de dépendance. En effet, l'évolution constante de ces appareils impressionne la majorité des individus.

___ b) ___ Le temps utilisé se cumule et devient une routine nous limitant de plus en plus chaque jour. (TF 33)

(Suite non présentée : *Puis, toujours en lien avec la dépendance, l'utilisation des réseaux sociaux est devenue un problème social important.*)

E : 1-7-8-9 a) De ce fait, notre cerveau, **étant** constamment concentré sur ce petit écran, est sans cesse intéressé à découvrir de nouvelles applications.

E : 2-3-4-5-6-10 b) De ce fait, notre cerveau, **étant** sans cesse intéressé à découvrir de nouvelles applications, est constamment concentré sur ce petit écran.

Même si l'information principale est normalement celle sur laquelle le scripteur choisit de réaliser son enchaînement et l'information secondaire, celle sur laquelle l'énoncé ne peut enchaîner, nous avons remarqué qu'avec une CD postposée, le rédacteur a la possibilité d'enchaîner sur l'information de second plan, et ce, sans affecter la cohérence du texte. En effet, pour les occurrences 6 et 7, tous les experts ont adopté le choix du scripteur. Observons l'exemple suivant :

Occurrence 7

Avec la semaine actuelle (5 jours de travail), la présence des collègues est si importante qu'on peut décrire ceux-ci comme membres de la famille, tandis que la vraie famille est réservée pour une minuscule période de la semaine. Il y a en moyenne dix jours par mois pour la famille tandis que le travail se réserve une large somme de vingt jours. ___ b) ___ La diversité d'activités est un élément clé pour la santé non seulement familiale, mais également mentale. (TF 3)

a) Finalement, cette nouvelle formule (la semaine de 4 jours de travail) laisse place à une diversité plus importante d'activités pour l'employé, **créant** un plus grand écart entre celui-ci et son travail.
E : 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 b) Finalement, cette nouvelle formule (la semaine de 4 jours de travail) crée un plus grand écart entre l'employé et son travail, **laissant** place à une diversité plus importante d'activités pour celui-ci.

Dans cette occurrence, le scripteur affirme que la nouvelle formule de 4 jours de travail permettra une diversité plus grande d'activités pour l'employé. La CD en fin de phrase marque ici une forte informativité (Havu, 2007), c'est-à-dire qu'elle porte un fort degré de dynamisme communicatif, permettant à l'information de se développer (Combettes, 1983, 1998). En effet, le rédacteur enchaîne aussitôt sur cette information (bien que de second plan) en ajoutant que la diversité des activités est un élément clé pour la santé familiale et mentale. La cohérence du texte est préservée et l'enchaînement ne suscite pas de difficulté d'interprétation. Il semble donc possible de réaliser un enchaînement à partir de l'information contenue dans la CD, lorsque celle-ci est postposée, même s'il s'agit d'une information de second plan.

Le fait que la CD postposée autorise un enchaînement sur l'information de second plan se vérifie encore dans l'occurrence 13 où 6 experts sur 10 ont choisi d'enchaîner sur l'information de second plan, mais cette fois, à la différence du scripteur :

Occurrence 13

En effet, les individus des fois se sentent seuls, et c'est parfois les téléphones intelligents qui leur servent de compagnie pour les divertir. ____ a) ____ On peut citer les jeux de logique, tels que mots-croisés; de réflexion tel que le scrabble, pour ne citer que ceux-là. [...] (TF 36)

E : 1-5-6-10 a) Les concepteurs de ces derniers ont intégré des applications de jeux pour le divertissement, **permettant** à certains individus de se libérer de leur solitude.

E : 2-3-4-7-8-9 b) Les concepteurs de ces derniers permettent à certains individus de se libérer de leur solitude, **ayant intégré** des applications de jeux pour le divertissement.

Bien que la tournure de la phrase b soit curieuse (l'utilisation d'un participe présent composé placerait plus facilement la CD en début de phrase), le fait de terminer avec l'information « ayant intégré des applications de jeux pour le divertissement » et d'enchaîner aussitôt avec « on peut citer les jeux de logique... » a semblé plus fluide pour certains experts. Rappelons que l'analyse de l'arrimage référentiel avait démontré qu'on hésitait quant au référent sous-jacent de la CD : les concepteurs ou les applications de jeux? Le fait de permuter les informations des Préd1 et Préd2 a probablement éclairci ce point pour les juges, leur permettant de relier plus facilement la CD au référent sujet de la phrase principale : « les concepteurs ».

Dans l'occurrence 8, le choix du scripteur (a) était plus difficile à interpréter parce qu'il donnait l'impression que l'enchaînement se faisait à la fois sur l'information de premier plan (plusieurs personnes sont liées en permanence à leur emploi / prenons l'exemple de mon oncle) et de second plan (ils sont privés de moments pour décrocher / il gère des urgences au lieu de vivre ses vacances). Cette façon de hiérarchiser l'information pouvait causer au lecteur des difficultés d'interprétation et affecter par le fait même la cohérence du texte (Chamberland, 2013; Gagnon & Chamberland, 2010). Nous le voyons, le choix du scripteur n'a pas fait l'unanimité, ne ralliant que 4 experts sur 10.

Occurrence 8

Malheureusement, je suis persuadé du contraire, car en plus de permettre à nos employeurs de nous contacter en tout temps et de rendre esclave des médias sociaux une trop grande partie de la société, les téléphones intelligents permettent aux corporations de nous épier. ____ a) ____ Prenons l'exemple de mon oncle qui passe la moitié de ses vacances à gérer des urgences pour son travail au lieu de vivre des moments de qualité avec sa famille. C'est triste mais son cas n'a rien d'exceptionnel. (TF 25)

E : 1-4-6-10 a) Tout d'abord, pour plusieurs personnes, leur cher téléphone les lie en permanence à leur emploi, les **privant** [ainsi] de pauses et de moments pour décrocher.

E : 2-3-5-7-8-9 b) Tout d'abord, pour plusieurs personnes, leur cher téléphone les prive de pauses et de moments pour décrocher, les **liant** en permanence à leur emploi.

L'autre groupe d'experts a mis l'information de la CD au premier plan du texte et a choisi de mettre au second plan le fait d'être « lié en permanence à son emploi », assurant ainsi un enchaînement plus fluide avec la suite du texte « Prenons l'exemple de mon oncle » (qui est lié en permanence à son emploi). Cela montre qu'en inversant les informations de premier et de second plan, le scripteur aurait pu améliorer la cohérence de son texte.

Pour chaque occurrence, c'est la prise en compte du contexte qui influence le choix de l'élément d'information à placer au premier ou au second plan du texte (Chamberland, 2013). Si le contexte présenté est insuffisant, le choix risque d'en être affecté. Une question se pose alors : dans le tableau 7, là où l'opinion des experts a grandement divergé, avons-nous présenté un contexte suffisant pour leur permettre de faire un choix éclairé? Cet élément explique peut-être en partie les résultats d'analyse de l'occurrence 2. Il s'agissait en effet du plus court extrait proposé. Ici, 6 personnes ont fait un choix différent de celui du scripteur en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations comme Préd1 et Préd2 :

Occurrence 2

Il existe encore bien d'autres contextes de fraude, ce qui implique qu'il faut demeurer vigilant et porter une grande attention afin de protéger notre vie personnelle. _____ a) _____ La violation de renseignements classés personnels est une atteinte à la vie privée. (PR 03)

E : 4-5-7-10 a) Ensuite, **adoptant** la mention "confidentiel" ou "personnel", un document se doit de le demeurer.

E : 1-2-3-6-8-9 b) Ensuite, **se devant** de demeurer confidentiel, un document adopte la mention "confidentiel" ou "personnel".

Dans cet extrait, il semble que l'évaluateur n'avait pas assez d'éléments contextuels pour justifier son choix. Or, c'est le contexte qui permet de juger de la saillance d'une information (Chamberland, 2013; Gagnon & Chamberland, 2010). De plus, avec la répétition de l'adjectif « confidentiel », la phrase du scripteur était moins bien tournée. Les experts ont peut-être aussi eu des difficultés pour cette raison, la maladresse s'ajoutant à l'insuffisance du contexte.

En ce qui concerne l'occurrence 5, nous avons déjà mentionné que le PP avait un référent discursif (qui aurait pu être remplacé par « ce qui »), présent dans le contexte de gauche. À cause de cela (et n'ayant pas encore fait l'analyse de l'arrimage référentiel), l'évaluateur devait chercher dans le contexte antérieur quel était le thème du paragraphe, ce thème n'étant pas présent sous forme de GN dans la phrase principale (le sujet était une infinitive). Même si « le gouvernement » était repris tout de suite après la proposition contenant la CD, l'absence d'un GN clair comme référent provoquait une impression de flou et rendait difficile l'analyse de la hiérarchisation des informations. Cela montre que pour avoir un texte harmonieux, la structuration doit être faite de façon simultanée, à tous les niveaux d'arrimage (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Gagnon & Chamberland, 2010). Un manque de clarté au plan de l'arrimage référentiel (référent de la CD peu clair) peut donc avoir des répercussions sur l'arrimage informatif (quelle est l'information dont on parle?), et affecter la cohérence textuelle.

Ceci étant dit, il est surprenant que certains experts aient choisi la phrase b (occurrence 5), puisque la permutation des informations donnait un enchaînement maladroit. Il était plus logique, en effet, de penser que le gouvernement (référent saillant du contexte de gauche) faisait de la sensibilisation auprès du public cible que de penser qu'il faisait réfléchir la population.

Occurrence 5

En deuxième lieu, ce sont les gouvernements qui ont le pouvoir de grossir les peines attribuées pour les textos au volant. Il est dans le devoir d'un bon gouvernement d'assurer le bon fonctionnement sur les routes. ___ a) ___. Le gouvernement est donc responsable de chercher de nouvelles solutions pour faire disparaître ce fléau. (TF 11)

E : 1-2-3-7-8-9 a) **Faisant** déjà de la sensibilisation auprès du public cible, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait davantage réfléchir le reste de la population et permettrait aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant.

E : 4-5-6-10 b) **Faisant** davantage réfléchir le reste de la population et **permettant** aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait déjà de la sensibilisation auprès du public cible.

Bref, l'analyse réalisée confirme que les informations d'un texte ne sont jamais « principales » ou « secondaires » de façon inhérente (Chamberland, 2013). C'est le contexte

qui influence le choix du scripteur en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations et à partir de quelle information l'enchaînement est réalisé. Or, si le rédacteur ne sait pas que le PP détaché constitue une prédication seconde (et donc une information secondaire), il peut réaliser maladroitement la hiérarchisation des informations.

Arrimage événementiel

Comme nous l'avons vu dans Charolles (1978) et Gagnon (2003, 2008, 2015), le contenu des énoncés et leur enchaînement devraient permettre au lecteur d'établir entre les éléments présents les liens logiques ou sémantiques envisagés de cause, de conséquence, d'élaboration, de justification, d'opposition, etc. En consultant les tableaux qui suivent, nous verrons que, dans certains cas, plusieurs relations possibles pouvaient être établies entre la CD et la proposition principale. C'est ce qui explique que parfois, dans les tableaux 8 à 10, les résultats sont plus élevés que le nombre d'experts (10). Enfin, ces relations ont pu être précisées grâce au contenu des énoncés, à l'accessibilité du contexte (environnement textuel immédiat) et / ou aux connecteurs présents dans la phrase.

Dans cette section de l'analyse, nous identifierons en premier lieu les diverses relations pouvant être établies entre la CD et la proposition principale, et ce, selon la position de la CD dans la phrase. Puis, nous expliquerons pourquoi les interprétations ont divergé plus largement dans certains cas. Enfin, nous observerons les éléments lexicaux et contextuels qui ont pu nous guider, ainsi que les juges, dans l'identification de la relation.

Tableau 8 : Interprétations univoques (10/10)

Occurrences	Cause	Condition	Concession	Temporalité	Conséquence
1, 4a, 4b (CD antéposée)	10				
3 (CD antéposée)	10		1		
9 (CD antéposée)	10			1	

15 (CD antéposée)	10			2	
11 (CD intercalée)	10			2	

Tableau 9 : Interprétations majoritaires (entre 7/10 et 9/10)

Occurrences	Cause	Condition	Concession	Temporalité	Conséquence
5 (CD antéposée)	1		8	1	
7 (CD postposée)	2				8
8 (CD postposée)	3				8
10 (CD antéposée)	7			6	
12 (CD intercalée)	2	4		7	
13 (CD postposée)	1				9

Tableau 10 : Interprétations divergentes (6/10 et moins)

Occurrences	Cause	Condition	Concession	Temporalité	Conséquence
2 (CD antéposée)	4	4		4	
6 (CD postposée)	4				6
14 (CD postposée)	6				4

Dans les tableaux 8 et 9, nous remarquons tout d'abord que 9 occurrences sur 15 sont en position frontale. Il s'agit de la position la plus courante, tel que l'affirme Combettes (1998, 2003). De plus, le tableau 8 confirme que c'est dans cette position que la CD est la mieux placée pour exprimer la cause. En effet, plus que par nécessité chronologique, le participe réagit ainsi à cause de sa valeur « circonstancielle » qui nous fait placer habituellement la cause avant la conséquence (Combettes, 1994). En effet, antéposé, le PP opère souvent un effet déclencheur ou démontre une phase initiale du verbe principal. Ainsi, il revêt facilement une nuance causale (Herslund, 2000):

Occurrence 15

Le cortège de l'ex-président a ensuite péniblement traversé la foule pour rejoindre son domicile. **Ne réussissant pas** à lui ouvrir le passage, la police nationale d'Haïti a utilisé des gaz lacrymogènes pour lui permettre de regagner sa maison. (ledevoir.com)

Dans cet exemple, la CD exprime bien l'élément déclencheur de l'action décrite par le verbe principal : *Comme* la police n'arrivait pas à ouvrir le passage au cortège de l'ex-président, elle a utilisé des gaz lacrymogènes.

Ceci étant dit, certaines CD antéposées peuvent revêtir d'autres valeurs circonstancielles (concession et temporalité) et établir des relations sémantiques variées avec le contexte, surtout celui de droite (Combettes, 2005). Nous le constatons dans l'exemple suivant (tableau 9):

Occurrence 5

Il est dans le devoir d'un bon gouvernement d'assurer le bon fonctionnement sur les routes. **Faisant** déjà de la sensibilisation auprès du public cible, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait davantage réfléchir le reste de la population et permettrait aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant. (TF 11)

Ici, la CD peut établir plus d'une relation avec la Préd1, comme les juges l'ont proposé : cause, concession et temporalité. Cependant, en considérant le contexte, la relation la plus probable est celle de concession où la CD peut être paraphrasée par : *bien que le gouvernement fasse déjà...* / *malgré (le fait) que le gouvernement fasse déjà...* La relation de temporalité, quant à elle, peut être envisagée pour deux raisons. Premièrement, elle est

confirmée par l'adverbe « déjà » qui met l'accent sur une action accomplie. Deuxièmement, il est possible de paraphraser la CD par : *après avoir fait de la sensibilisation auprès du public...* De son côté, la relation de cause est moins pertinente, puisqu'il est difficile d'établir une relation cause-conséquence entre la CD et la proposition principale (Havu, 2002, 2004). Ce n'est pas *parce que* le gouvernement fait déjà de la sensibilisation auprès du public qu'il va donner des peines plus sévères. Après réflexion, et même si cette relation ne faisait pas partie des choix présentés aux juges, on pourrait aussi envisager ici une relation d'addition (ou d'ajout) (Gagnon, 2003, 2008, 2015; Havu, 2002) : « Le gouvernement fait déjà de la sensibilisation, il pourrait **aussi** donner des peines plus sévères... »

Parmi les relations relevées pour la CD en début de phrase, ce sont celles de cause et de temporalité qui sont les plus couramment relevées (et associées), comme dans l'occurrence 5. Cela confirme que la CD en début de phrase peut être équivalente à une subordonnée temporelle ou causale (Combettes, 1996, 2003). On peut donc retrouver une valeur causale avec nuance temporelle (occurrence 5) ou encore, une valeur causale sans nuance temporelle (occurrence 1, 4a, 4b, 3) (Havu, 2002, 2004), par exemple : *Étant moi-même un consommateur, je trouve ce constat très alarmant. (Comme je suis moi-même un consommateur...)*

Nous avons vu précédemment que la relation d'antériorité ou de simultanéité opérée entre la CD et le reste de la phrase était liée au marquage chronologique. Qu'en est-il alors de la relation temporelle portée par la CD? Selon Gettrup (1977), le fait que deux actions verbales coïncident ne suffit pas pour leur associer un sens temporel et il ne faut pas confondre la relation temporelle avec la notion d'aspect (accompli / inaccompli) qui distingue les formes participiales simples et composées. Nous ne serions alors pas devant une véritable relation de temporalité mais plutôt devant une distinction aspectuelle. Observons l'occurrence 10 qui comporte un participe présent composé :

Occurrence 10

Premièrement, **ayant travaillé** comme commis aux pièces dans un magasin d'articles de sports motorisés, j'ai déjà été témoin qu'un client disait à sa conjointe : « Essaie ce casque afin de savoir la taille qui te convient, ensuite nous le commanderons sur Ebay! » Donc, je crois que les gens vont encore dans les commerces de détail, mais pas dans le but d'acheter. (TF 31)

Relation établie (entourez la/les lettre(s) correspondante(s)) :

2-3-4-7-8-9-10 a) relation de **cause** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)

1-2-5-6-8-9 b) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)

c) relation de **condition** (la CD peut être paraphrasée par : *si / quand...*)

Dans cet extrait, la nuance entre distinction aspectuelle et relation temporelle n'est pas facile à faire. Pour avoir une véritable relation temporelle, il faut pouvoir remplacer la CD par une subordonnée comportant une indication de temps suivie d'un infinitif : « après avoir... au moment de... » (Gettrup, 1977; Havu, 2002, 2004). Or, c'est bien ce que les experts ont cru possible ici. Combettes (2005) ainsi qu'Havu & Pierrard (2002, 2004, 2007) confirment également la possibilité d'une relation temporelle (souvent associée à la relation de cause) pour une CD part en début de phrase (comme le confirme l'occurrence 10 ci-dessus).

La relation temporelle semble donc bien présente dans notre corpus puisque plusieurs juges l'ont aussi notée pour l'occurrence 12 :

Occurrence 12

Nombreux sont ceux qui rentrent chez eux fatigués après une longue et dure journée de travail et qui, **constatant** qu'ils n'ont rien à manger ou qu'ils ont telles courses à faire, préfèrent faire des commandes en ligne. (TF 34)

Relation établie (entourez la/les lettre(s) correspondante(s)) :

7-9 a) relation de **cause** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)

2-4-5-6-8-9-10 b) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)

1-2-3-8 c) relation de **condition** (la CD peut être paraphrasée par : *si / quand...*)

En ce qui concerne les CD postposées, ce sont les mieux placées pour exprimer la conséquence (Halmoy, 2008). Elles portent facilement un sens résultatif ou présentent la phase finale du verbe principal. Parmi les 5 CD postposées du corpus, 3 exprimaient clairement la conséquence (consensus majoritaire). En voici un exemple :

Occurrence 13

En effet, les individus des fois se sentent seuls, et c'est parfois les téléphones intelligents qui leur servent de compagnie pour les divertir. Les concepteurs de ces derniers ont intégré des applications de jeux pour le divertissement, **permettant** à certains individus de se libérer de leur solitude. On peut citer les jeux de logique, tels que mots-croisés; de réflexion tel que le scrabble, pour ne citer que ceux-là. [...] (TF 36)

2. Relation établie (entourez la/les lettre(s) correspondante(s)) :

3- a) relation de **cause** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)

b) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)

1-2-4-5-6-7-8-9-10 c) relation de **conséquence** (la CD peut être paraphrasée par : *de sorte que...*)

Ici, l'un des experts a noté : « ou aucune relation parmi ces choix », probablement gêné par le manque de clarté du référent sous-jacent du PP. Ce commentaire montre encore une fois combien un arrimage maladroit (ici : référentiel) peut aussi affecter la cohérence aux autres plans du texte.

Comment se fait-il que plusieurs relations puissent être relevées pour une même CD? Le fait que nous n'ayons pas accès à l'intention de l'émetteur au moment de la rédaction nous empêche d'être certains du type de relation établie. Effectivement, pour analyser la relation entre la CD et le reste de la proposition, le récepteur doit se fier uniquement aux éléments présents dans le contexte (Gagnon 2003, 2008). Toutefois, bien que le type de lien circonstanciel ne soit pas marqué formellement, certains indices peuvent indiquer la relation à privilégier : inférences à partir du lexique, système des modes et des temps, connecteurs, etc. (Combettes 2005; Gagnon 2003, 2008). Par exemple, l'ajout du connecteur *ainsi* peut confirmer la relation de conséquence :

Occurrence 8

Tout d'abord, pour plusieurs personnes, leur cher téléphone les lie en permanence à leur emploi, les **privant** ainsi de pauses et de moments pour décrocher. Prenons l'exemple de mon oncle qui passe la moitié de ses vacances à gérer des urgences pour son travail au lieu de vivre des moments de qualité avec sa famille. C'est triste mais son cas n'a rien d'exceptionnel. (TF 25)

Voici les connecteurs qui ont permis de préciser quelques relations du premier corpus :

- **car** : relation de cause (3),
- **déjà** : relation temporelle (5)
- **ainsi** : relation de conséquence (6, 8)

Ces grandes lignes étant tracées, il faut savoir que la position du PP ne dit pas tout et que des exceptions demeurent : un PP antéposé peut ne pas porter une coloration causale et un PP postposé peut ne pas porter un sens résultatif (Halmoy 2008). En ce qui nous concerne, tous les PP postposés exprimaient un sens résultatif, bien que dans une moindre mesure pour l'occurrence 14 (tableau 10) :

Occurrence 14

Joint hier, le président du Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma, D. P., a refusé de révéler les détails de l'entente, **préférant** que ceux-ci demeurent à l'interne. Il a néanmoins précisé que ses membres ont accepté majoritairement les sacrifices auxquels ils seront soumis dans les mois à venir. (*Le Quotidien*)

2-4-6-8-9-10 a) relation de **cause** (la CD peut être paraphrasée par : *comme / puisque...*)

b) relation **temporelle** (la CD peut être paraphrasée par : *après avoir...*)

1-3-5-7 c) relation de **conséquence** (la CD peut être paraphrasée par : *de sorte que...*)

Ici, nous pourrions remplacer la CD par la proposition suivante : D. P. a refusé de révéler les détails de l'entente, puisqu'il préférerait que ceux-ci demeurent à l'interne (cause de sa décision) / ou encore, de sorte qu'il préférerait... (résultat de sa décision). Ceci étant dit, la relation de cause, bien qu'en fin de phrase, s'est avérée la plus populaire. La cause se présente ainsi comme une explication de la situation dénotée par le verbe principal (Herslund, 2000).

Qu'en est-il enfin des CD qui se trouvent intercalées entre le sujet et le verbe? Dans cette position, il ne semble pas y avoir de relation à privilégier (Halmoy, 2008). Les deux cas de CD intercalées présentés aux juges ont montré des relations possibles de cause, de temporalité et de condition.

DEUXIÈME PARTIE

Interprétation des résultats supplémentaires

Voici la compilation des occurrences qui n'ont pas été présentées aux juges experts. Dans cette dernière partie de l'analyse, nous chercherons à savoir si les données provenant majoritairement de scripteurs experts et de textes informatifs confirment celles déjà rassemblées. Nous ferons donc état de l'utilisation la plus courante de la construction à

l'étude. Puis, nous mettrons en lumière les nouvelles observations recueillies. Enfin, nous soulignerons les cas où l'interprétation a été la plus difficile.

Arrimage référentiel

Tableau 11 : Interprétation de l'arrimage référentiel

Occurrences	Nature du contrôleur	Présence du contrôleur
29, 35, 50 (CD antéposée)	Pronom (on, nous, il)	Sujet de P principale (à droite du PP)
*33, *34 (CD antéposée)	Ceux qui peuvent agir sur la situation?	Référent déduit du paragraphe précédent (33) ou suivant (34)
*36 (CD antéposée)	Pronom (on), verbe principal impersonnel (il y a)	Référent déduit du contexte?
43, 51 (CD antéposée)	Nom (M. Gbagbo, Sébastien Lebel)	Sujet de P principale (à droite du PP)
19, 38, 39, 45, 48 (CD intercalée)	Nom (une population de mâles stériles, une loi, Maryann Sumi) ou pronom (ce dernier)	Sujet de P principale (à gauche du PP) ou élément de l'énumération dans P principale (19)
25 (CD postposée)	Pronom (ceux qui, on)	Sujet de P principale (à gauche du PP)
37, 40, 41, 42, 46, 49 (CD postposée)	Nom (des hélicoptères, Yukiya Amano, les affrontements, l'ONU, M. Soudas)	Sujet de P principale (à gauche du PP)
27 (CD postposée)	Nom (le véhicule)	Sujet de la relative (à gauche du PP)
26 (CD postposée)	Nom (des peines)	CD du verbe infinitif de la principale
*28, *30, *44, 47 (CD postposée)	« Ce qui »	Reprend la proposition antérieure

*31 (CD postposée)	Complément du nom (les individus)	Référent dans la P précédente
*32 (CD postposée)	Nom (ce phénomène... reprend la publicité? l'omniprésence de la publicité?)	Référent dans le contexte antérieur

Les dernières occurrences analysées confirment que, le plus souvent et tel qu'attendu, le référent sous-jacent de la CD part est le sujet de la phrase principale. Quand ce sujet est un GN, l'analyse de la CD ne rencontre pas de difficultés d'interprétation.

Les problèmes de cohérence surviennent dans les cas suivants :

1. Le référent sous-jacent du PP doit être déduit du contexte ou d'un paragraphe (33 et 34)

Dans l'exemple suivant, il est difficile de savoir à quel référent le PP se rattache :

Occurrence 33

La dépendance à la drogue et le manque d'argent peuvent entraîner des comportements très peu recommandables, comme le vol, par exemple. C'est l'évidence même de vouloir supprimer ces possibilités.

En conclusion, les jeunes sont très facilement influençables, leur rendement scolaire est à risque et leur économie est fragile. **Considérant** que le cannabis influence en mal tous ces facteurs, l'âge de vingt ans minimum semble justifié. Cependant, plusieurs questions demeurent sans réponse : comment vont-ils réguler la vente et vont-ils être capables de mettre un frein à la vente illégale de cannabis? (TF 29)

Tout porte à croire que le PP renvoie à un « nous » collectif, non exprimé. Ce problème se rapporte à un exemple relevé dans l'étude de Reichler-Béguelin, quand elle dit que la règle écrite sur les participes présents ne reflète pas toujours l'usage qu'en font les francophones à l'oral, comme dans l'exemple suivant : *Concernant les immigrants, aucune décision n'a été prise* (Robert, cité dans Reichler-Béguelin, 1995³⁰). On retrouve la même tournure dans l'occurrence 34 :

³⁰ Pas de numéro de page dans le document.

Occurrence 34

Aux États-Unis, ce stupéfiant est maintenant légalisé dans plusieurs états et l'âge légal est de 21 ans, comme toute autre activité d'adulte dans ce pays (alcool, clubs...). Son usage est limité et sa vente rentre maintenant dans les actifs de l'économie de ce pays. **Suivant** la logique américaine, l'âge légal de consommation d'alcool au Canada étant de 18-19 ans, il devrait en être de même pour le cannabis. (TF 30)

Ces cas manifesteraient peut-être, chez les scripteurs, une influence de l'oral sur l'écrit (Reichler-Béguelin, 1995).

2. Le verbe principal est impersonnel

Dans la première partie de l'analyse, nous avons déjà relevé un cas où le sujet de la P principale était impersonnel, ce cas n'ayant pas suscité de difficultés d'interprétation. Cependant, dans l'exemple ci-dessous, l'interprétation a causé plus de difficultés :

Occurrence 36

Deuxièmement, **considérant** la tranche d'âge qui est inférieure à l'âge adulte, il y a des risques au niveau du développement cognitif. L'individu se trouve en maturation cérébrale combinée à la prise de cannabis pourrait nuire et même créer des troubles de développement de la personnalité ou d'autres troubles émotionnels et dysfonctionnels. (TF 37)

Cet extrait rejoint un autre exemple de Reichler Béguelin (1995) : *Ce matin en me levant, il neigeait* (copie de bac³¹), où le verbe de la principale est impersonnel. Ces deux cas rappellent certaines tournures présentes à l'oral dans l'utilisation des participes présents.

3. Le référent sous-jacent (GN) n'est pas sujet dans la phrase (occurrence 31)

Occurrence 31 et 32

[...] Cependant, même si cet aspect semble élargir le champ des libertés individuelles, le principal reproche fait aujourd'hui à cet avènement des téléphones intelligents est la dépendance croissante des individus envers cette technologie au détriment des relations humaines traditionnelles. On peut même parler d'aliénation dans certains cas, ne **percevant** (31) le monde que par la lucarne de leur téléphone. Enfin, on peut reprocher à ce phénomène d'être, comme tous les marchés, victime d'une surabondance et d'une omniprésence de la publicité, **transformant** (32) l'individu en un simple consommateur à conquérir, au nom de la profitabilité. (TF 26)

³¹ Indiqué ainsi dans l'article de Reichler-Béguelin

On peut se demander ici qui sont ceux qui ne perçoivent le monde qu'à travers la lucarne de leur téléphone. Ce sont les individus, semble-t-il, complément du nom présent dans la phrase précédente (la dépendance des individus). Il s'agit alors d'une rupture totale où le contrôleur n'est pas présent dans la phrase (Rossi-Gensane & Calas, 2006).

4. L'ambiguïté référentielle (le GN auquel le PP renvoie n'est pas clair)

La suite de ce même extrait nous amène à l'occurrence 32 (ci-haut) où l'on se questionne sur le contrôleur du PP : ce phénomène = La dépendance croissante des individus? L'omniprésence de la publicité? L'avènement des téléphones cellulaires? Le fait qu'il y ait plus d'un référent possible affecte clairement la cohérence du texte. Pour que le lecteur puisse bien déterminer le référent sous-entendu du PP, il doit pouvoir l'identifier sans l'ombre d'un doute (Gagnon, 2003, 2008, 2015). Nous y reviendrons dans la discussion.

En terminant, précisons que les occurrences des scripteurs experts (37 à 51) n'ont causé aucune difficulté d'interprétation, tous les PP ayant un GN comme référent, sauf le cas suivant où le sujet sous-entendu du PP pourrait être remplacé par « ce qui », puisque c'est le fait que le tuyau a éclaté qui a causé l'accumulation d'un pouce d'eau :

Occurrence 47

(...) un tuyau de plomberie aurait éclaté au premier étage du bâtiment, dans un local désaffecté, **causant** l'accumulation d'au moins un pouce d'eau. La fuite a ensuite progressé... (Progrès-Dimanche)

Arrimage informatif

Tableau 12 : Interprétation de l'arrimage informatif

Occurrences	Enchaînement sur information de :
29, 33, 34, 35, 36, 43, 50, 51 (CD antéposée)	Premier plan
37 (CD postposée)	Premier et second plan
25, 26, 27, 28, 30, 31, 41, 44, 46, 49 (CD postposée)	Premier plan

32, 40, 42 (CD postposée) 38 (CD intercalée)	Changement de thème (42) ou de paragraphe (32, 38, 40)
39 (CD intercalée)	Second plan
19, 45, 48 (CD intercalée)	Premier plan

En ce qui a trait à la hiérarchisation des informations, l'enchaînement le plus courant se fait sans contredit à partir de l'information de premier plan. Dans le corpus présenté, 20 cas sur 27 confirment ce fait.

Cependant, bien que les auteurs dont nous avons rapporté les analyses aux chapitres 1 et 2 ne l'aient pas souligné, lorsque le scripteur utilise une CD intercalée ou postposée, il peut aussi réaliser l'enchaînement à partir de l'information de second plan. À ce moment, la CD part revêt un grand dynamisme communicatif, permettant le développement de la communication (Combettes, 1983).

Enfin, il arrive que le rédacteur opère un changement de thème (4 cas sur 27). L'extrait se termine et à ce moment, il n'est pas pertinent de se demander à partir de quelle information le rédacteur opère l'enchaînement suivant. Un nouveau thème est introduit dans le paragraphe suivant, sans causer de difficultés d'interprétation. En voici un exemple :

Occurrence 38

En marketing, une loi respectée de tous et enseignée dans les meilleures universités de la planète énonce aux futurs « marketeurs » que « pour les moins de 20 ans, votre marque n'existe pas », **signifiant** par là que pour maintenir et régénérer une marque, on doit absolument tout faire pour séduire les cibles les plus jeunes.

L'autre aspect des choses à prendre en compte par les politiciens et leurs armées de conseillers est qu'il est urgent de passer du stade de la propagande au stade du réseautage des vraies valeurs morales citoyennes. (ledevoir.com)

Bref, dans l'ensemble des textes ajoutés, les CD participiales, en tant qu'informations de second plan, apportent des informations « parallèles » (explications, exemples, justifications ou tout ce qui peut être considéré comme digression à partir du fil conducteur principal) (cf. Combettes, 1992, p. 72) et ce n'est pas sur ces dernières que le rédacteur réalise son enchaînement.

Arrimage événementiel

Tableau 13 : Interprétation de l'arrimage événementiel

Occ.	Cause	Condition	Concession	Temp.	Conséquence	Élaboration
29, 33, 34, 35, 36 (ant)	(x33)	X (29, 33, 34, 35, 36)				
51 (ant)	X					
*39, *40 (inter) *43, *50 (ant)				Simultané -ité? (tout en...)		
37, 41, 49 (post) 38 (inter)					X (x49)	X
27, 30, 32, 42, 44, 46, 47 (post)					X	
25, 31 (post)	X	x (25)		x (25)		
*26 (post.)					X (incertain)	x
19 (inter)			X (néanmoins)			
48 (inter)	X			X		
45 (inter)					X	

Après avoir analysé les dernières données, nous appuyons à nouveau le fait que les CD antéposées sont les mieux placées pour exprimer la cause. Les CD postposées, de leur côté,

sont les plus couramment utilisées pour exprimer la conséquence. Les CD intercalées, quant à elles, n'expriment pas de façon privilégiée une relation particulière, mais peuvent revêtir plusieurs valeurs circonstancielles (cause, concession, condition, conséquence).

Comme nous l'avons déjà constaté, plusieurs relations peuvent être envisagées pour une même construction, peu importe sa position, selon l'interprétation que peut en faire le récepteur en fonction du contexte. Par exemple, une CD postposée peut revêtir une valeur causale, comme dans l'exemple suivant (bien que maladroit) où la CD peut être remplacée par : « puisqu'ils ne perçoivent le monde... » :

Occurrence 31

Cependant, même si cet aspect semble élargir le champ des libertés individuelles, le principal reproche fait aujourd'hui à cet avènement des téléphones intelligents est la dépendance croissante des individus envers cette technologie au détriment des relations humaines traditionnelles. On peut même parler d'aliénation dans certains cas, ne **percevant** le monde que par la lucarne de leur téléphone. (TF 26)

Dans le tableau 16, une nouvelle relation fait son apparition pour les CD intercalées ou postposées : **la relation d'élaboration**. Havu & Pierrard (2007) la relèvent dans leur analyse, en disant que « les PP détachés en **position finale** peuvent induire une interprétation coordonnante entre les prédicats, de type narratif ou explicatif ». Herslund (2000) aussi confirme cette relation et affirme que les CD part peuvent alors se paraphraser par une construction de coordination, comme dans l'exemple : *La première vague reflue, **important** avec elle la plupart des gens se trouvant à la plage* (TV5 11.1.05) [= *La première vague reflua **et** emporta avec elle...*]. Dans l'extrait ci-dessous, on peut substituer à la CD la même construction : *Gilles Duceppe a émis des doutes... **et** a soutenu qu'il...*

Occurrence 49

Le leader bloquiste Gilles Duceppe a émis des doutes, aujourd'hui, quant à la réelle volonté de Stephen Harper de ne pas relancer le débat sur l'avortement, **soutenant** qu'il pourrait très bien le faire par la bande, à travers des projets de loi d'initiative parlementaire, comme c'est déjà arrivé par le passé. (ledevoir.com)

En voici un autre exemple :

Le personnel attendait que le niveau de radiation diminue grâce à l'arrosage du réacteur 3 pour tenter de remettre le système en marche. Jeudi, des hélicoptères de l'armée japonaise ont arrosé le réacteur 3, **déversant** 7500 litres d'eau à chaque passage. Les images de l'opération laissent toutefois voir que le vent emportait une bonne partie de l'eau hors de la zone visée. (ledevoir.com)

Dans ce dernier exemple, la relation d'élaboration (*et ils déversèrent 7500 litres d'eau...*) pourrait aussi en être une de conséquence (*de sorte qu'ils déversèrent 7500 litres d'eau...*).

La relation d'élaboration n'a pas été présentée aux juges experts. À ce moment, nous n'avions pas trouvé pertinent de la présenter puisqu'aucune occurrence ne semblait pour nous aller en ce sens. Par la suite, nous nous sommes demandé si les cas difficiles à interpréter pour les juges ne relèveraient pas de cette relation. Sur les 3 cas où les interprétations divergeaient, on retrouve en premier lieu l'occurrence 6, accompagnée du connecteur *ainsi*. Ce dernier privilégiait la relation de conséquence : Ce qui engendre un grand nombre de facteurs négatifs pour notre sécurité et celle des usagers de la route, **causant** ainsi de graves blessures pouvant même aller jusqu'à la mort. (TF 7)

En second lieu, l'occurrence 2 (antéposée) ne pouvait pas exprimer une relation d'élaboration. Cependant, le troisième cas (occurrence 14) aurait très bien pu porter cette relation : Joint hier, le président du Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma, D. P., a refusé de révéler les détails de l'entente, **préférant** que ceux-ci demeurent à l'interne. (*Le Quotidien*) En voici la paraphrase : *D. P. a refusé de révéler les détails de l'entente et a préféré que ceux-ci demeurent à l'interne*. Les relations à possibles de l'extrait 14 auraient donc été celles de cause et d'élaboration.

Ces observations portent à croire que la relation d'élaboration est soit :

- davantage présente dans les textes informatifs (3 cas sur 17 contre 1 cas possible sur 26 dans les textes d'étudiants);
- davantage utilisée par les scripteurs experts³²

³² L'une des évaluatrices du présent mémoire a souligné que cette relation d'élaboration impliquait peut-être un commentaire (une interprétation subjective) de la part du scripteur.

De leur côté, les occurrences supplémentaires 39, 40 (intercalées) 43 et 50 (antéposées) ont causé des difficultés d'interprétation quant à la relation établie entre la CD et le reste de la phrase. Prenons l'exemple de l'occurrence 43 : **Réagissant** pour la première fois officiellement au sommet de l'Union africaine du 10 mars, qui avait confirmé l'élection de M. Ouattara comme président ivoirien lors du scrutin de novembre 2010, M. Gbagbo a dit prendre acte des cadres de discussion proposés par l'UA. (ledevoir.com)

Comment nommer la relation ici établie entre la CD part et la proposition principale? Il semble qu'aucune relation spécifique ne soit mise de l'avant, sauf la nature du participe présent simple qui opère un effet de simultanéité avec le verbe de la principale. L'occurrence 50 présente les mêmes caractéristiques :

Occurrence 50

Jusque dans les années 70, avait-il constaté, le Juif dans la littérature québécoise était associé à l'argent et à la communauté anglophone. "Même jusqu'à très récemment, a-t-il dit en entrevue au journal Voir en juin dernier, les Juifs imaginaires ici étaient rusés, exploités, et non intégrés." Il y a eu aussi, précise-t-il, à l'époque post-Holocauste, une image idéalisée des Juifs. Depuis, croit-il, **citant** notamment la dernière trilogie des romans de Marie Laberge, qui se déroulent dans les années 30 et 40 et mettent en scène des personnages juifs, la situation s'est redressée. (ledevoir.com)

L'occurrence 39 confirme encore cette particularité : « La demande de suspension temporaire [...] est acceptée », a ordonné Maryann Sumi, **enjoignant** aux responsables de l'État du Wisconsin « de ne pas publier » la loi, selon une copie du jugement dont l'AFP s'est procuré copie. Cette loi avait finalement été adoptée le 10 mars par les seuls républicains du Wisconsin dans des conditions rocambolesques. (ledevoir.com)

Il nous semble que ce type de CD pourrait être paraphrasé par : « Tout en faisant cela... » Il est intéressant de constater que tous les cas de simultanéité relevés ici proviennent de textes informatifs et ont été rédigés par des scripteurs experts. Dans chacun de ces cas, la CD vient préciser le contexte dans lequel la personne a pris la parole.

Comme nous l'avons déjà expliqué, certains facteurs explicites présents dans le texte peuvent guider l'interprétation du lecteur. Nous pouvons relever l'exemple suivant où la CD établit une relation de concession avec la proposition principale. Cette relation pouvait être confirmée par la présence du connecteur *néanmoins* :

Occurrence 19

On s'efforce depuis les années 80 de modifier génétiquement ces insectes afin de mettre fin à la menace qu'ils représentent. Les résultats recherchés dans ces expériences sont variés : immuniser l'insecte aux parasites qu'il transmet, améliorer les aspects bénéfiques que possèdent certains, générer une population de mâles stériles qui, **étant néanmoins** attrayants pour les femelles, mettrait un terme à la prolifération de leur espèce, etc.

Bien que la manipulation des gènes d'un insecte soit simple, il reste difficile de l'appliquer comme solution concrète. [...] (INS 06)

À la fin de cette partie, le défi ne semble pas tant d'établir des relations plausibles entre les différents éléments décrits par le scripteur, mais plutôt, puisque le type de lien circonstanciel n'est pas formellement marqué, de reconnaître la (ou les) relation(s) que l'émetteur a voulu instaurer entre les informations de son texte. L'accessibilité du contexte, la présence d'un connecteur s'il est requis et l'emploi du bon connecteur, les inférences faites à partir du lexique tout comme le système des modes et des temps seront nécessaires pour une juste interprétation.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION

RÔLE DES CD PARTICIPIALES DANS LA COHÉRENCE TEXTUELLE

1. Au plan de l'arrimage référentiel

Quel est le rôle textuel exercé par les constructions participiales dans l'arrimage des énoncés au niveau référentiel? Nous savons que, de façon spontanée, le lecteur va relier la CD part au référent qui est demeuré saillant à son esprit. Normalement, ce référent se retrouve soit dans la P principale (comme dans l'exemple ci-dessous), soit dans le contexte antérieur :

Occurrence 11

Dans un premier temps, il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'ère nouvelle de cette technologie crée une vague de dépendance. En effet, l'évolution constante de ces appareils impressionne la majorité des individus. De ce fait, *notre cerveau*, **étant** sans cesse intéressé à découvrir de nouvelles applications, est constamment concentré sur ce petit écran. (TF 33)

Dans cet extrait, la CD part a comme référent sous-jacent le sujet de la P principale (GN : *notre cerveau*). Ce référent est celui qui est demeuré saillant à l'esprit du récepteur en raison et surtout du fait de la proximité de ce GN avec la CD. Grâce à cela, la CD participiale assure la continuité thématique en faisant l'ellipse du GN sujet.

En assurant la continuité thématique, la CD part contribue à la cohérence textuelle. Elle y participe dans la mesure où le rédacteur réalise bien ses introductions et ses reprises référentielles, permettant ainsi au lecteur de bien identifier le référent sous-entendu du PP dans le contexte immédiat.

Bref, l'arrimage référentiel sera d'autant plus harmonieux que le sujet sous-entendu de la CD participiale correspond au sujet de la principale, et plus encore si ce dernier est un GN (ou un pronom de reprise bien utilisé).

2. Au plan de l'arrimage informatif

La construction à l'étude joue un rôle dans la cohérence du texte puisqu'elle permet de hiérarchiser les informations en informations principale et secondaire. En tant que Préd2, la CD participiale apporte une information nouvelle dans une structure de second plan, contribuant ainsi à l'arrimage informatif. Cette information de second plan, nous le rappelons, en est une sur laquelle l'énoncé n'insiste pas, car l'enchaînement suivant se fait normalement à partir de l'information de premier plan (Chamberland, 2013; Combettes, 1992, 1994, 1998; Gagnon & Chamberland, 2010). Or, lorsque la CD part est en fin de phrase et malgré le fait qu'elle soit une information de second plan, nous avons remarqué qu'il arrive que l'enchaînement se fasse sur cette dernière.

Par ailleurs, en permettant la hiérarchisation des informations, la CD offre l'avantage de donner du relief au texte. Nous pouvons le constater en comparant l'extrait cité précédemment (occurrence 11) à ce que donnerait la juxtaposition de phrases simples : *De ce fait, **notre cerveau est sans cesse intéressé à découvrir de nouvelles applications et il est constamment concentré sur ce petit écran.***

Le fait que l'information nouvelle de la CD soit placée au second plan et que l'attention du lecteur demeure au premier plan représente aussi plusieurs avantages : renforcer une argumentation de manière subtile, enrichir une idée ou apporter des précisions, tout en donnant du relief au texte. Regardons l'exemple ci-dessous :

Occurrence 0

Je crois que le Canada (info connue, Préd1), **étant** le deuxième plus grand pays en importance (info nouvelle, Préd2), devrait privilégier le développement du secteur nucléaire puisque ce domaine d'énergie offre une foule d'avantages [...]. (EN 03)

Ici, la CD part constitue un commentaire : le Canada est le 2^e plus grand pays en importance. Elle glisse ainsi « par la bande » une information nouvelle qui risque moins d'être contestée puisque ce n'est pas sur elle que se réalise l'enchaînement suivant. En effet, l'attention du lecteur est fixée sur le GN dont le référent est resté saillant à son esprit au moment de

l'énonciation (le Canada... Préd1) (Combettes, 1998). L'information de la CD, au second plan du texte, sert d'appui à l'affirmation de premier plan : le Canada devrait privilégier le développement du secteur nucléaire.

Dans l'exemple suivant, la CD part appuie l'argumentation du rédacteur :

Occurrence 1

Tout d'abord, il est tout à fait inacceptable au Québec, qu'autant de fraudes soient commises via l'accès à nos renseignements personnels. Selon un article écrit par Jean-François Parent dans la revue Protégez-vous (septembre 2004, p.34) : « [...] 3711 consommateurs québécois ont été victimes d'un vol d'identité ». **Étant** (Préd2, information nouvelle) moi-même un consommateur, je trouve ce constat très alarmant (Préd1). (PR 08)

C'est sur l'information de second plan « je suis un consommateur (et par le fait même, nous le sommes tous, de manière sous-entendue) » que le rédacteur s'appuie pour affirmer qu'il « trouve ce constat très alarmant (Préd1) ». Ici encore, l'utilisation de la CD part est avantageuse. En amenant « par la bande » une information nouvelle, elle renforce l'argumentation du scripteur, tout en donnant du relief (c'est-à-dire une certaine profondeur) à son texte. Cet effet de relief disparaît dans la juxtaposition de phrases simples où les deux informations se retrouvent au premier plan du texte : *Je suis moi-même un consommateur et je trouve ce constat très alarmant.*

Comme elle permet de placer une information nouvelle au second plan du texte, la CD part contribue à la cohérence textuelle. Elle y contribue à plus forte raison si le rédacteur s'assure de réaliser l'enchaînement suivant, non pas sur l'info de la CD, mais sur celle qui se trouve au premier plan du texte, assurant ainsi un arrimage harmonieux.

3. Au plan de l'arrimage événementiel

Quel est le rôle de la CD participiale lorsqu'un scripteur veut établir des liens logiques entre les événements de son texte? En tant que propositions réduites et subordonnées, les CD participiales apportent une valeur circonstancielle à l'énoncé (Combettes, 1992, 1996, 1998, 2003), ce qui les rattache à la dimension textuelle. Cette valeur circonstancielle vient de la relation sémantique qui s'établit entre la CD et le reste de la proposition (Combettes, 1996).

Premièrement, si on la compare à une subordonnée circonstancielle, la CD part permet de condenser l'information. En effet, avec un contexte suffisant, il n'est pas nécessaire de nommer la relation établie entre les deux propositions. Prenons l'exemple de l'occurrence 15 : Le cortège de l'ex-président a ensuite péniblement traversé la foule pour rejoindre son domicile. **Ne réussissant pas** à lui ouvrir le passage, la police nationale d'Haïti a utilisé des gaz lacrymogènes pour lui permettre de regagner sa maison. (ledevoir.com)

Ici, la CD part pourrait être remplacée par une subordonnée circonstancielle correspondante : ***Puisqu'elle ne réussissait pas à lui ouvrir le passage, la police...*** La CD établit donc une relation de cause avec la Préd1, sans avoir à le préciser au lecteur par un marqueur. Le contexte immédiat permet au récepteur d'établir de façon naturelle un lien de cause à effet entre les deux propositions, à partir de sa vision du monde et de ses connaissances. La CD porte ainsi l'avantage de correspondre sémantiquement à une subordonnée, sans en porter toutes ses composantes syntaxiques (subordonnant, expression du sujet).

Plus encore, la CD peut revêtir simultanément plus d'une valeur circonstancielle (par exemple : temporelle et causale, concessive et temporelle), ce qui permet au rédacteur d'enrichir et de nuancer son texte, comme nous le voyons dans l'exemple suivant :

Occurrence 5

Il est dans le devoir d'un bon gouvernement d'assurer le bon fonctionnement sur les routes. **Faisant** déjà de la sensibilisation auprès du public cible, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait davantage réfléchir le reste de la population et permettrait aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant. (TF 11)

La CD pourrait ici exprimer une relation à la fois temporelle et concessive : ***après avoir fait de la sensibilisation... et / ou bien que le gouvernement fasse déjà...***

En permettant d'établir des liens logiques entre les propositions sans les nommer, la CD part contribue à la cohérence textuelle. Toutefois, puisqu'une certaine indétermination demeure en ce qui a trait à l'interprétation du rapport entre les CD part et le reste de la proposition (Havu, 2004), la CD participe à la cohérence dans la mesure où le contexte (le contenu sémantique tout comme les facteurs syntaxiques) est suffisant pour que le lecteur puisse identifier la relation qui s'établit, et ce, de façon naturelle.

RETOMBÉES DIDACTIQUES DE L'ÉTUDE

Après avoir réalisé ce travail, nous constatons que la CD participiale a comme principal avantage de permettre un arrimage harmonieux entre les différentes informations d'un texte.

Pour les besoins de la démonstration, nous avons dû séparer l'analyse de chaque niveau d'arrimage mais dans les faits, les niveaux de structuration d'un texte sont toujours interreliés les uns aux autres. Comme le tissage minutieux d'une toile, où l'absence d'un fil aurait des conséquences sur l'ensemble de l'œuvre, ces interrelations sont beaucoup plus fines que l'impression qu'on pourrait en avoir.

Sachant cela, l'arrimage des énoncés sera d'autant plus harmonieux que, premièrement, le sujet sous-entendu de la CD est un GN et correspond au sujet de la Principale; deuxièmement, que l'information de la CD correspond à une information de second plan et que le scripteur n'enchaîne pas sur elle; troisièmement, que le contexte est suffisant pour bien interpréter la relation sémantique entre la CD et la proposition principale.

En définitive, la CD participiale contribue à la cohérence textuelle à trois niveaux de structuration du texte : **au niveau référentiel**, en permettant d'assurer une continuité thématique; **au niveau événementiel**, en établissant une relation logique entre les éléments décrits par les deux prédications et **au niveau informatif**, en hiérarchisant les informations en informations principale et secondaire. Par conséquent, la CD participiale offre l'avantage de donner du relief au texte et de condenser l'information.

Exercice

Nous pensons qu'il est possible de sensibiliser les apprenants aux avantages d'utiliser une construction participiale dans un texte puisqu'elle constitue un atout par rapport à l'utilisation de deux phrases juxtaposées, coordonnées ou subordonnées. Pour amener les scripteurs non experts à utiliser cette construction de façon plus naturelle et à prendre conscience de ses avantages, nous pourrions leur présenter des exercices suivant ce modèle :

Dans le contexte suivant, à partir des infos X et Y, construisez une phrase complexe formée de : 1) 2 P juxtaposées ou coordonnées, 2) une P avec construction subordonnée et 3) une P avec construction participiale.

Contexte : Les professeurs de l'UQAC attendent des nouvelles de leur syndicat à propos d'une nouvelle entente salariale. Le matin, dans un communiqué, ils apprennent qu'ils n'en sauront pas davantage pour le moment.

Info X: le président du syndicat préfère que les détails de l'entente demeurent à l'interne.

Info Y: le président du syndicat a refusé de dévoiler les détails de l'entente.

Réponses :

- 1) Le président du syndicat préfère que les détails de l'entente demeurent à l'interne et il a refusé de les dévoiler.
- 2) Puisqu'il préférerait que les détails de l'entente demeurent à l'interne, le président du syndicat a refusé de les dévoiler.
- 3) Préférant que les détails de l'entente demeurent à l'interne, le président du syndicat a refusé de les dévoiler.

Cet exercice permet de réaliser 1) que le sujet du participe présent est identique au sujet de la phrase principale 2) qu'une relation de cause peut s'établir entre les deux propositions 3) qu'il est possible de mettre au second plan du texte une information jugée secondaire. À travers cet exercice, l'apprenant peut voir plus facilement que la CD participiale a l'avantage de préserver la cohérence du texte en opérant un tissage harmonieux avec le contexte aux trois arrimages suivants : en 1) assurant une continuité thématique (arrimage référentiel) 2) en établissant une relation entre les deux propositions (arrimage événementiel) 3) en plaçant au second plan une information secondaire, donnant ainsi du relief au texte (arrimage informatif). Enfin, à travers ce travail, l'apprenant peut aussi voir que la construction visée permet de condenser l'information par rapport à des informations coordonnées, juxtaposées ou subordonnées.

CONCLUSION

L'originalité de notre approche était le fait de prendre la CD participiale comme point de départ d'une réflexion sur la cohérence textuelle, à trois niveaux d'arrimage définis par Gagnon. Certes, la cohérence textuelle avait été étudiée précédemment – spécialement par Gagnon, ainsi que les CD participiales – spécialement par Combettes, mais les deux concepts n'avaient pas encore été réunis.

Notre hypothèse de départ était donc que les CD participiales contribuaient à la cohérence textuelle en permettant 1) la continuité thématique en faisant l'ellipse du SN sujet (*arrimage référentiel*); 2) de donner du relief au texte en plaçant certaines informations (secondaires) à l'arrière-plan (second plan) (*arrimage informatif*); et 3) l'établissement d'une relation entre l'événement décrit dans la participiale et celui décrit dans la phrase matrice (*arrimage événementiel*).

Or, le travail à faire pour vérifier cette hypothèse s'est avéré plus complexe que prévu pour diverses raisons. En premier lieu, comme chaque arrimage a ses propres contraintes, il a fallu trouver comment les mesurer séparément dans notre analyse et la manière de présenter nos questions aux juges experts. L'arrimage informatif a constitué un défi particulier car il fallait vérifier sur quelle information l'enchaînement avait été réalisé par le rédacteur et proposer un choix aux juges. Nous pensons avoir réussi à atteindre notre objectif. En deuxième lieu, comme nos occurrences provenant de scripteurs non experts contenaient certaines maladresses, nous avons voulu vérifier nos résultats auprès de scripteurs experts afin de voir si leur utilisation des CD à l'étude serait différente. Par conséquent, nous avons dû rassembler un second corpus et réaliser une fois encore les trois analyses de manière séparée.

Notre analyse et celle réalisée par le groupe d'experts a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle la CD part contribuait à la cohérence du texte aux trois niveaux d'arrimage visés par notre étude, voici comment :

- 1) Dans la majorité des cas, les juges experts ont su reconnaître le référent sous-entendu du PP, confirmant ainsi que la CD participiale, même en faisant l'ellipse du GN sujet, opérait une continuité thématique.

- 2) Pour chaque occurrence à l'étude, le consensus des juges était assez fort pour dire que la CD participiale permettait d'établir des relations sémantiques variées avec la proposition principale (cause, temps, conséquence, élaboration, concession, etc.), et ce, sans les nommer, à partir des éléments du contexte et de divers indices syntaxiques.
- 3) Enfin, nous avons aussi observé que la CD participiale permettait de donner du relief au texte en hiérarchisant les informations, mettant au second plan des informations nouvelles jugées secondaires, et que le scripteur enchaînait presque toujours sur les informations de premier plan (n'étant pas celles de la CD).

En conclusion, appuyée sur ces observations, nous pouvons dire que la CD participiale permet de réaliser un arrimage harmonieux à trois niveaux de structuration du texte : référentiel, informatif et événementiel. En faisant cela, elle contribue vraiment à la cohérence textuelle et donne du relief au texte, tout en condensant l'information.

Beaucoup de travail reste encore à faire pour éclairer le délicat processus d'écriture. Nous espérons que ce mémoire pourra contribuer à une meilleure compréhension du rôle des PP dans la cohérence textuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnavielle, T. (2003). Le participe, les formes en -ant : positions et propositions. *Langages*, 37(149), 37-54.
- Bescherelle, L. N. (2013). *La grammaire pour tous: dictionnaire de la grammaire en 27 chapitres: index des difficultés grammaticales*. Montréal: Hurtubise.
- Chamberland, A.-É. (2013). *Analyse de quelques problèmes dans la répartition et la hiérarchisation des informations dans des textes écrits en français par des étudiants universitaires québécois*. (Mémoire). Université Laval, en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.
- Charolles, M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue française*, (38), 7-41.
- Chartrand, S.-G. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Boucherville, Québec.
- Combettes, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle, la progression thématique*. Bruxelles: De Boeck et Duculot.
- Combettes, B. (1992). *L'organisation du texte (La subordination). Les modes autres que l'indicatif. Le participe* (Vol. coll. Didactique des textes).
- Combettes, B. (1994). Subordination, formes verbales et opposition des plans. *Verbum*, (1), 5-22.
- Combettes, B. (1996). Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots: le cas des constructions détachées. *Langue française*, 111, 83-96.
- Combettes, B. (1998). *Les constructions détachées en français*. Paris: Ophrys.
- Combettes, B. (2003). L'évolution de la forme en -ant : aspects syntaxiques et textuels. *Langages*, no 149, 6-24. doi: 10.3406/lgge.2003.2429

- Combettes, B. (2005). Les constructions détachées comme cadre de discours. *Langue française*, 148, 31-44. doi: <http://dx.doi.org/10.3917/lf.148.0031>
- Gagnon, O. (1998). *Manifestation de la cohérence et de l'incohérence dans des textes argumentatifs d'étudiants universitaires québécois*. (Thèse de doctorat inédite). Université Laval, Québec.
- Gagnon, O. (2003). Apprécier la cohérence d'un texte: l'arrimage des énoncés. *Québec français*, (128), 62-66.
- Gagnon, O. (2008, septembre). *La cohérence du texte: mieux la définir pour mieux la maîtriser, l'enseigner, l'évaluer*. Communication présentée au Colloque international de linguistique, Université de Cluj, Roumanie.
- Gagnon, O. (2015). Travailler la cohérence du texte. Dans F. Boch, & C. Frier (Éds.), *Écrire dans l'enseignement supérieur. Des apports de la recherche aux outils pédagogiques* (pp. 111-149). Grenoble: UGA Éditions.
- Gagnon, O., & Chamberland, A.-É. (2010). Cohérence textuelle: L'arrimage informatif. *Québec français*, (156), 78-81.
- Gettrup, H. (1977). Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 12, 210-271.
- Grevisse, M. (1995). *Précis de grammaire française* (30e éd.). Paris: Duculot.
- Halmoy, O. (2008). Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 57, 43-62.
- Havu, E. (2002). L'interprétation des constructions détachées. *Cercle de linguistique appliquée en communication*, (10).
- Havu, E. (2004). L'interprétation des constructions participiales appositives. *La linguistique*, 40(2), 65-82. doi: 10.2307/40605040
- Havu, E., & Pierrard, M. (2006). Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde? *L'information grammaticale*, (109), 20-26.

- Havu, E., & Pierrard, M. (2007). Détachement et prédication seconde. *Neuphilologische Mitteilungen*, (4), 729-742.
- Herslund, M. (2000). Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, (127), 86-94.
- Kalinowska, I. M. (2010). *Le verbe: modes et temps. Règles, exercices et corrigés*. Belgique: De Boeck.
- Kindt, S. (2000). *L'emploi du participe présent en français contemporain*. Communication présentée au Actes du XXIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes, Tübingen, Niemeyer.
- Kindt, S. (2003). Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en qui. *Langages*, (149), 55-70.
- Laporte, M. (2010). *Nouvelle grammaire pratique: notions et exercices: 2e année du 1er cycle du secondaire*. Anjou: Éditions CEC.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). Les problèmes d'emploi du gérondif et des constructions participiales en français contemporain. Dans K. Zaleska , & A. Cataldi (Éds.), *Le français langue étrangère à l'Université: théorie et pratique* (pp. 243-260). Varsovie: Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki.
- Riegel, M. (2009). *Grammaire méthodique du français* (4e éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Rossi-Gensane, N., & Calas, F. (2006). Les participes présents détachés en rupture dans Cleveland d'Antoine Prévost d'Exiles. *L'information grammaticale*, (111), 30-33.
- Gagnon, O. (1998). *Manifestation de la cohérence et de l'incohérence dans des textes argumentatifs d'étudiants universitaires québécois*. (Thèse de doctorat inédite). Université Laval, Québec.
- Gagnon, O. (2003). Apprécier la cohérence d'un texte: l'arrimage des énoncés. *Québec français*, (128), 62-66.

- Gagnon, O. (2008, septembre). *La cohérence du texte: mieux la définir pour mieux la maîtriser, l'enseigner, l'évaluer*. Communication présentée au Colloque international de linguistique, Université de Cluj, Roumanie.
- Gagnon, O. (2015). Travailler la cohérence du texte. Dans F. Boch, & C. Frier (Éds.), *Écrire dans l'enseignement supérieur. Des apports de la recherche aux outils pédagogiques* (pp. 111-149). Grenoble: UGA Éditions.
- Gagnon, O., & Chamberland, A.-É. (2010). Cohérence textuelle: L'arrimage informatif. *Québec français*, (156), 78-81.
- Gettrup, H. (1977). Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 12, 210-271.
- Grevisse, M. (1995). *Précis de grammaire française* (30e éd.). Paris: Duculot.
- Halmoy, O. (2008). Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 57, 43-62.
- Havu, E. (2002). L'interprétation des constructions détachées. *Cercle de linguistique appliquée en communication*, (10).
- Havu, E. (2004). L'interprétation des constructions participiales appositives. *La linguistique*, 40(2), 65-82. doi: 10.2307/40605040
- Havu, E., & Pierrard, M. (2006). Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde? *L'information grammaticale*, (109), 20-26.
- Havu, E., & Pierrard, M. (2007). Détachement et prédication seconde. *Neuphilologische Mitteilungen*, (4), 729-742.
- Herslund, M. (2000). Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, (127), 86-94.
- Kalinowska, I. M. (2010). *Le verbe: modes et temps. Règles, exercices et corrigés*. Belgique: De Boeck.

- Kindt, S. (2000). *L'emploi du participe présent en français contemporain*. Communication présentée au Actes du XXIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes, Tubingen, Niemeyer.
- Kindt, S. (2003). Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en qui. *Langages*, (149), 55-70.
- Laporte, M. (2010). *Nouvelle grammaire pratique: notions et exercices: 2e année du 1er cycle du secondaire*. Anjou: Éditions CEC.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). Les problèmes d'emploi du gérondif et des constructions participiales en français contemporain. Dans K. Zaleska , & A. Cataldi (Éds.), *Le français langue étrangère à l'Université: théorie et pratique* (pp. 243-260). Varsovie: Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki.
- Riegel, M. (2009). *Grammaire méthodique du français* (4e éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Rossi-Gensane, N., & Calas, F. (2006). Les participes présents détachés en rupture dans Cleveland d'Antoine Prévost d'Exiles. *L'information grammaticale*, (111), 30-33.

ANNEXE

Occurrence 1

Tout d'abord, il est tout à fait inacceptable, au Québec, qu'autant de fraudes soient commises via l'accès à nos renseignements personnels. Selon un article écrit par Jean-François Parent dans la revue *Protégez-vous* (septembre 2004, p.34) : « [...] 3711 consommateurs québécois ont été victimes d'un vol d'identité ». **Étant** (1) moi-même un consommateur, je trouve ce constat très alarmant. Savez-vous, monsieur le ministre, que le simple mouvement que vous effectuez en entrant votre code d'accès à la banque peut être épié par une caméra dissimulée? (PR 08)

Occurrence 2

Il existe encore bien d'autres contextes de fraude, ce qui implique qu'il faut demeurer vigilant et porter une grande attention afin de protéger notre vie personnelle. Ensuite, **adoptant** (2) la mention "confidentiel" ou "personnel", un document se doit de le demeurer. La violation de renseignements classés personnels est une atteinte à la vie privée. (PR 03)

Occurrence 3

(Les technologies liées à Internet ont-elles des rapports bénéfiques sur les rapports humains?) Il est évident que tous n'utilisent pas toujours Internet d'une façon positive. Le réseau peut devenir un mode de transmission idéal lorsqu'il s'agit de salir la réputation de quelqu'un, de faire de l'intimidation, etc. En ce sens, les relations interpersonnelles se trouvent totalement anéanties pour cette personne, car **étant** (3) extrêmement efficace, Internet permet la propagation de l'information à une vitesse fulgurante. Ainsi, une victime de ce genre d'acte n'a quasiment aucun pouvoir pour ralentir la diffusion d'une information diffamatoire. (INT 05)

Occurrences 4a et 4b

Enfin, la biotechnologie est extrêmement onéreuse et la mettre en pratique demanderait un temps fou. Malgré ces limites, cette science se veut prometteuse. Cependant, **étant** (4a) relativement récente et **entraînant** (4b) des questions délicates, elle ne dispose pas encore d'une éthique et d'une réglementation claires. Marjorie Hoy, une biologiste ayant constaté ce manque, cherche actuellement à sensibiliser ses collègues et les instances sur le sujet. Consciente de la précarité des mutations induites chez les insectes, elle craint les conséquences qu'une expérience mal encadrée pourrait avoir. (INS 06)

Occurrence 5

En deuxième lieu, ce sont les gouvernements qui ont le pouvoir de grossir les peines attribuées pour les textos au volant. Il est dans le devoir d'un bon gouvernement d'assurer le bon fonctionnement sur les routes. **Faisant** (5) déjà de la sensibilisation auprès du public cible, donner des peines plus sévères aux fautifs ferait davantage réfléchir le reste de la population et permettrait aux gens d'y penser une deuxième fois avant d'envoyer un texto au volant. Le gouvernement est donc responsable de chercher de nouvelles solutions pour faire disparaître ce fléau. (TF 11)

Occurrence 6

Deuxièmement, il y a beaucoup trop d'accidents et de tragédies qui pourraient être évitées suite à l'utilisation des cellulaires et des fameux textos. Il ne faut pas oublier tous les incidents mineurs qui surviennent aussi à ce propos, les accrochages, les pertes de contrôle, la mauvaise utilisation des panneaux routiers et des limites de vitesse. Ce qui engendre un grand nombre de facteurs négatifs pour notre sécurité et celle des usagers de la route, **causant** (6) ainsi de graves blessures pouvant même aller jusqu'à la mort. Effectivement, la SAAQ s'est mobilisée pour créer des publicités chocs et marquantes suite aux conséquences graves possibles liées à l'utilisation erratique des [...] cellulaires. (TF 7)

Occurrence 7

Avec la semaine actuelle (5 jours de travail), la présence des collègues est si importante qu'on peut décrire ceux-ci comme membres de la famille, tandis que la vraie famille est réservée pour une minuscule période de la semaine. Il y a en moyenne dix jours par mois pour la famille tandis que le travail se réserve une large somme de vingt jours. Finalement, cette nouvelle formule (la semaine de 4 jours de travail) crée un plus grand écart

entre l'employé et son travail, **laissant** (7) place à une diversité plus importante d'activités pour celui-ci. La diversité d'activités est un élément clé pour la santé non seulement familiale, mais également mentale. (TF 3)

Occurrence 8

Malheureusement, je suis persuadé du contraire, car en plus de permettre à nos employeurs de nous contacter en tout temps et de rendre esclave des médias sociaux une trop grande partie de la société, les téléphones intelligents permettent aux corporations de nous épier.

Tout d'abord, pour plusieurs personnes, leur cher téléphone les lie en permanence à leur emploi, les **privant** (8) ainsi de pauses et de moments pour décrocher. Prenons l'exemple de mon oncle qui passe la moitié de ses vacances à gérer des urgences pour son travail au lieu de vivre des moments de qualité avec sa famille. C'est triste mais son cas n'a rien d'exceptionnel. (TF 25)

Occurrence 9

En effet, le téléphone, de par son importance, développe chez les individus des comportements inappropriés en société. **Favorisant** (9) le repli sur soi, il rompt le dialogue en famille ou entre amis lors d'un repas, par exemple, car la préoccupation première est celle de réagir aux différents réseaux sociaux qui envoient des notifications. Il rend les conversations dérangeantes car lorsqu'on doit répondre au téléphone au milieu des gens, son indiscretion peut gêner l'entourage. (TF 28)

Occurrence 10

D'après les aspects énumérés ci-haut, le commerce électronique, je crois, est en train de détruire à petit feu le commerce de détail et cela entraînera des conséquences de près et de loin sur chacun d'entre nous. Je vais vous le démontrer dans les paragraphes qui suivent!

Premièrement, **ayant travaillé** (10) comme commis aux pièces dans un magasin d'articles de sports motorisés, j'ai déjà été témoin qu'un client disait à sa conjointe : « Essaie ce casque afin de savoir la taille qui te convient, ensuite nous le commanderons sur Ebay! » Donc, je crois que les gens vont encore dans les commerces de détail, mais pas dans le but d'acheter. (TF 31)

Occurrence 11

Dans un premier temps, il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'ère nouvelle de cette technologie crée une vague de dépendance. En effet, l'évolution constante de ces appareils impressionne la majorité des individus. De ce fait, notre cerveau, **étant** (11) sans cesse intéressé à découvrir de nouvelles applications, est constamment concentré sur ce petit écran. Le temps utilisé se cumule et devient une routine nous limitant de plus en plus chaque jour. (TF 33)

Occurrence 12

Nombreux sont ceux qui rentrent chez eux fatigués après une longue et dure journée de travail et qui, **constatant** (12) qu'ils n'ont rien à manger ou qu'ils ont telles courses à faire, préfèrent faire des commandes en ligne. Cette manière de faire des achats est tellement répandue de nos jours, qu'on se demande si le commerce e détail meurt au détriment du commerce électronique. Pour ma part, je crois que c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui avec tous les avantages qui en découlent... (TF 34)

Occurrence 13

En effet, les individus des fois se sentent seuls, et c'est parfois les téléphones intelligents qui leur servent de compagnie pour les divertir. Les concepteurs de ces derniers ont intégré des applications de jeux pour le divertissement, **permettant** (13) à certains individus de se libérer de leur solitude. On peut citer les jeux de logique, tels que mots-croisés; de réflexion tel que le scrabble, pour ne citer que ceux-là. [...] (TF 36)

Occurrence 14

Joint hier, le président du Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma, D. P., a refusé de révéler les détails de l'entente, **préférant** (14) que ceux-ci demeurent à l'interne. Il a néanmoins précisé que ses membres ont accepté majoritairement les sacrifices auxquels ils seront soumis dans les mois à venir. *Le Quotidien, 12 mars 2011, p. 12.*

Occurrence 15

Il a estimé que l'état du pays s'était dégradé depuis son départ du pouvoir en 2004 face à une insurrection militaire et à des pressions franco-américaines. « Depuis sept ans, l'état du malade Haïti a empiré », a-t-il dit. Le cortège de l'ex-président a ensuite péniblement traversé la foule pour rejoindre son domicile. **Ne réussissant pas** (15) à lui ouvrir le passage, la police nationale d'Haïti a utilisé des gaz lacrymogènes pour lui permettre de regagner sa maison.

Plusieurs centaines de personnes ont réussi à pénétrer dans le somptueux parc qui entoure la villa de l'ancien chef d'État en escaladant les murs ou en franchissant le portail. Après s'être extirpé de la voiture blindée qui l'avait amené, Jean-Bertrand Aristide a salué la foule et s'est retiré dans sa maison sans faire de déclaration. (Agence France-Presse, *Aristide revoit sa terre natale*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 19

Les généticiens s'efforcent depuis longtemps de trouver une solution aux insectes nuisibles. Chaque année, ces derniers causent la mort de milliers d'individus en transmettant des maladies et détruisent les récoltes avec leur appétit vorace. Les pays du sud sont particulièrement touchés, ce qui compromet leur développement économique.

On s'efforce depuis les années 80 de modifier génétiquement ces insectes afin de mettre fin à la menace qu'ils représentent. Les résultats recherchés dans ces expériences sont variés : immuniser l'insecte aux parasites qu'il transmet, améliorer les aspects bénéfiques que possèdent certains, générer une population de mâles stériles qui, **étant** (19) néanmoins attractifs pour les femelles, mettrait un terme à la prolifération de leur espèce, etc.

Bien que la manipulation des gènes d'un insecte soit simple, il reste difficile de l'appliquer comme solution concrète. [...] (INS 06)

Occurrence 25

En effet, de graves accidents sont causés par des automobilistes qui textent au volant. Ceux qui ont les yeux fixés sur leurs cellulaires ne seront pas en mesure d'arrêter pour laisser passer un piéton, éviter un obstacle ou de ralentir, **voyant** (25) une voiture s'immobiliser. Par conséquent, de nombreuses sorties de route sont rapportées impliquant des textos. Donc, infliger une peine plus sévère aux automobilistes qui textent au volant inciterait les gens à fermer leurs cellulaires dans la voiture. Ainsi, cela diminuerait le nombre d'accidents. (TF 17)

Occurrence 26

Pour conclure, avec la mauvaise utilisation des cellulaires [...] au volant et les impacts négatifs (qu'elle engendre) à tous les niveaux, nous devons (mettre) l'emphase sur certains points pour diminuer les mauvais comportements. Alors, il serait de mise d'infliger des peines beaucoup plus sévères que celles adoptées en ce moment, **allant** (26) même jusqu'à l'emprisonnement suite aux récidives. Espérons, malgré les efforts soutenus des domaines de la sécurité publique et routière que l'adoption de mesures plus sévères vous convaincra non seulement d'éviter d'écrire au volant, mais vous conscientisera sur le fait qu'un texto n'équivaut pas à la vie de quiconque. Et vous, textez-vous au volant? (TF 7)

Occurrence 27

Considérons d'abord le risque pour la sécurité publique posé par un individu qui texte au volant. Qui n'a jamais aperçu un conducteur, téléphone en main, dont le véhicule louvoie ou dévie dangereusement, **empiétant** (27) sur les autres voies ou sur l'accotement? Un tel comportement représente assurément une menace directe pour sa propre sécurité et pour celle des autres usagers de la route. L'utilisation d'un cellulaire au volant affaiblit les facultés du conducteur et augmente les risques de collision et de manœuvres dangereuses susceptibles d'être à l'origine de décès ou de graves blessures. Imaginez lorsque la chaussée est glacée! La sévérité de la peine infligée aux conducteurs fautifs devrait donc être proportionnelle aux dangers associés à leur comportement. (TF 5)

Occurrence 28

La semaine actuelle de travail comprend cinq jours intensifs suivis de deux jours de repos. Serait-il avantageux de réduire celle-ci à quatre jours, **conciliant** (28) ainsi davantage le travail et la famille? Sans aucun doute, une telle réduction de travail serait profitable pour la famille, car elle propose plus de repos au travailleur, une plus grande période familiale en plus d'encourager la diversité d'activités en dehors du travail. [...] (TF 3)

Occurrence 29

Au cours des dernières décennies, la technologie n'a pas cessé de s'accroître. L'utilisation d'Internet entre dans nos activités quotidiennes et est devenue de plus en plus importante dans la vie humaine. De nos jours, les téléphones intelligents jouent un rôle important puisque ceux-ci ont presque les mêmes fonctions qu'un ordinateur. **Considérant** (29) le développement et la mise à jour continue de nombreuses applications, on peut dire que ce dispositif rend les humains plus libres puisque celui-ci est beaucoup plus portable qu'un ordinateur portable et être partout avec nous. Il facilite la communication entre la famille et les amis, où que vous soyez, et aussi il nous aide à la mobilité durant les voyages grâce au système de localisation GPS et à l'application de carte interactive. (TF 24)

Occurrences 30

Autant les pouvoirs publics que les structures économiques et sociales imposent la possession d'un téléphone portable. Un individu n'en possédant pas se verra dans l'impossibilité de communiquer correctement avec son environnement humain et sera donc poussé hors du cadre normatif, **rendant** (30) ainsi extrêmement difficile son intégration et, par conséquent, sa vie en général au sein de la société. Cette nouvelle norme, comme toutes, ne va donc évidemment pas dans le sens premier de la liberté, puisqu'elle est imposée, que l'on y adhère personnellement ou pas. (TF 26)

Occurrence 31-32

[...] Cependant, même si cet aspect semble élargir le champ des libertés individuelles, le principal reproche fait aujourd'hui à cet avènement des téléphones intelligents est la dépendance croissante des individus envers cette technologie au détriment des relations humaines traditionnelles. On peut même parler d'aliénation dans certains cas, ne **percevant** (31) le monde que par la lucarne de leur téléphone. Enfin, on peut reprocher à ce phénomène d'être, comme tous les marchés, victime d'une surabondance et d'une omniprésence de la publicité, **transformant** (32) l'individu en un simple consommateur à conquérir, au nom de la profitabilité. (TF 26)

Occurrence 33

(À quel âge devrait-on légaliser le cannabis?) La dépendance à la drogue et le manque d'argent peuvent entraîner des comportements très peu recommandables, comme le vol, par exemple. C'est l'évidence même de vouloir supprimer ces possibilités.

En conclusion, les jeunes sont très facilement influençables, leur rendement scolaire est à risque et leur économie est fragile. **Considérant** (33) que le cannabis influence en mal tous ces facteurs, l'âge de vingt ans minimum semble justifié. Cependant, plusieurs questions demeurent sans réponse : comment vont-ils réguler la vente et vont-ils être capables de mettre un frein à la vente illégale de cannabis? (TF 29)

Occurrence 34

Aux États-Unis, ce stupéfiant est maintenant légalisé dans plusieurs états et l'âge légal est de 21 ans, comme toute autre activité d'adulte dans ce pays (alcool, clubs...). Son usage est limité et sa vente rentre maintenant dans les actifs de l'économie de ce pays. **Suivant** (34) la logique américaine, l'âge légal de consommation d'alcool au Canada étant de 18-19 ans, il devrait en être de même pour le cannabis.

Cependant, fixer un âge autre que celui de la majorité pourrait entraîner d'autres conséquences. (TF 30)

Occurrences 35

Considérant (35) un partage excessif et un manque de présence lors des échanges, nous constatons une banalisation des réactions – limitées et préétablies – lors des échanges par téléphone intelligent. L'accès à l'information la banalise de façon à rendre une réaction superficielle de la part de l'utilisateur, une fois que le contact se fait également de ce mode. [...] Cela modifie un aspect important de l'interaction humaine, celle de réfléchir, d'écouter, d'analyser.

Occurrence 36

Deuxièmement, **considérant** (36) la tranche d'âge qui est inférieure à l'âge adulte, il y a des risques au niveau du développement cognitif. L'individu se trouve en maturation cérébrale combinée à la prise de cannabis pourrait nuire et même créer des troubles de développement de la personnalité ou d'autres troubles émotionnels et dysfonctionnels. (TF 37)

Occurrence 37

Le personnel attendait que le niveau de radiation diminue grâce à l'arrosage du réacteur 3 pour tenter de remettre le système en marche. Jeudi, des hélicoptères de l'armée japonaise ont arrosé le réacteur 3, **déversant** (37) 7500 litres d'eau à chaque passage. Les images de l'opération laissent toutefois voir que le vent emportait une bonne partie de l'eau hors de la zone visée. (Guillemette, Mélissa, *Centrale Fukushima-Daiichi – Le système de refroidissement du réacteur 2 est remis en marche*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 38

Ce ne sont pas les jeunes qui ne s'intéressent pas à la politique. C'est la politique qui ne s'intéresse pas aux jeunes... à leurs habitudes, leurs médias, leurs pratiques et leurs valeurs.

En marketing, une loi respectée de tous et enseignée dans les meilleures universités de la planète énonce aux futurs « marketeurs » que « pour les moins de 20 ans, votre marque n'existe pas », **signifiant** (38) par là que pour maintenir et régénérer une marque, on doit absolument tout faire pour séduire les cibles les plus jeunes.

L'autre aspect des choses à prendre en compte par les politiciens et leurs armées de conseillers est qu'il est urgent de passer du stade de la propagande au stade du réseautage des vraies valeurs morales citoyennes. Des valeurs aspirationnelles. En faisant ce qu'on dit et non en disant ce que l'on va faire. (Stréliski, Jean-Jacques, *Questions d'image – Naissance d'un text-symbol*, avril 2011, ledevoir.com)

Occurrence 39

Washington — Une juge du Wisconsin a suspendu temporairement hier la mise en application de la loi très controversée visant à limiter les droits des syndicats de fonctionnaires, un revers pour le gouverneur républicain de cet État du nord des États-Unis.

«La demande de suspension temporaire [...] est acceptée», a ordonné Maryann Sumi, **enjoignant** (39) aux responsables de l'État du Wisconsin «de ne pas publier» la loi, selon une copie du jugement dont l'AFP s'est procuré copie.

Cette loi avait finalement été adoptée le 10 mars par les seuls républicains du Wisconsin dans des conditions rocambolesques. (Agence France-Presse, *Une juge suspend l'application d'une loi antisyndicale au Wisconsin*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 40

Reste que même si le courant est de retour, on ignore si les systèmes de refroidissement sont encore opérationnels. Et les experts devront veiller à éviter toute explosion lors du rétablissement de l'électricité.

Les Japonais ont engagé « une course contre la montre », a jugé vendredi Yukiya Amano, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), **évoquant** (40) un accident nucléaire « extrêmement grave ».

Après avoir rencontré M. Kan et d'autres hauts responsables japonais, M. Amano s'est plaint que l'AIEA n'ait pas reçu des informations importantes. (Associated Press, *Le Japon reconnaît avoir été « dépassé » par l'ampleur de la catastrophe*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 41, 42, 43

Depuis mi-février, les affrontements se multiplient à Abidjan entre insurgés pro-Ouattara et Forces de défense et de sécurité fidèles à M. Gbagbo, **menaçant** (41) le régime en place jusqu'aux abords du Plateau, le quartier du palais présidentiel. Les civils sont les premières victimes, et l'ONU a accusé les forces du camp Gbagbo d'avoir tué jeudi de 25 à 30 d'entre eux, **évoquant** (42) un possible crime contre l'humanité. **Réagissant** (43) pour la première fois officiellement au sommet de l'Union africaine du 10 mars, qui avait confirmé l'élection de M. Ouattara comme président ivoirien lors du scrutin de novembre 2010, M. Gbagbo a dit prendre acte des cadres de discussion proposés par l'UA. (1) Il « attend le Haut représentant mandaté par l'institution pour envisager le schéma de dialogue interivoirien ». (fin de l'article) (Agence France-Presse, *Gbagbo prêt à négocier sous condition*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 44

L'agence de sûreté nucléaire japonaise a relevé de 4 à 5 le niveau de l'accident de Fukushima sur l'échelle internationale INES des risques nucléaires, graduée de 1 à 7. Les experts estimaient depuis des jours que Tokyo sous-estimait la gravité de la situation. L'Échelle internationale des événements nucléaires (INES) définit un incident de niveau 4 comme ayant des conséquences locales, alors qu'au niveau 5, les répercussions sont plus larges.

Hidehiko Nishiyama, de l'agence japonaise de sûreté nucléaire, précise que le niveau de l'accident a été relevé car au moins 3 % du combustible dans trois réacteurs ont été gravement endommagé, **suggérant** (44) une fonte partielle du cœur de ces réacteurs et le rejet de radioactivité dans l'environnement.

«L'ampleur sans précédent du séisme et du tsunami qui ont frappé le Japon [...] font partie des nombreuses choses qui se sont passées qui n'avaient pas été anticipées par nos plans d'urgence de gestion des catastrophes, a reconnu le porte-parole du gouvernement Yukio Edano. Nous aurions pu aller un peu plus vite pour évaluer la situation et coordonner toutes ces informations.» (Associated Press, *Le Japon reconnaît avoir été « dépassé » par l'ampleur de la catastrophe*, mars 2011, ledevoir.com)

Occurrence 45

11. Et, bien entendu, personne dans les six premières minutes ne lui donnera même l'embryon d'une réponse, jusqu'à ce que soudainement, Michael Ignatieff se souvienne que la dame avait un nom et qu'elle attendait aussi une réponse un peu moins programmée.

Comme pour se rattraper, ce dernier se mettra alors à répéter ad nauseam le nom de Mme Paillé, **provoquant** (45) illico la contagion que l'on sait, des dizaines de milliers de clics propulsèrent sur-le-champ Mme Paillé au rang de «text-symbol» incontesté de la tweetsphère.

Sans le savoir ni même se douter des effets d'une cyberconversation, Muguette Paillé venait de faire connaissance avec la puissance des médias sociaux, se familiarisant du même coup avec les pratiques «atypiques» d'une génération nouvelle, cette communauté largement composée de la fameuse génération Y — qu'on ramasse bêtement sous le vocable de «jeunes» et à propos desquels circulent les clichés les plus faciles et les plus populistes, prétendant qu'ils n'entendent rien à la politique, qu'ils s'enferment dans un cynisme crasse et que voter représente pour eux un pensum aussi laborieux que la traduction latine de 30 pages de *La Guerre des Gaules*. (Stréliski, Jean-Jacques, *Questions d'image – Naissance d'un text-symbol*, avril 2011, ledevoir.com)

Occurrence 46

14. Les journalistes à bord de la caravane électorale du chef conservateur ont été convoqués en début de nuit, aujourd'hui, par Dimitri Soudas, directeur des communications de M. Harper, qui voulait réagir immédiatement aux articles du *Toronto Star* et du *Devoir* sur les propos de M. Trost. L'impromptu de presse n'avait pas été sollicité par les reporters.

M. Soudas a loué l'initiative d'Ottawa en matière de santé maternelle et infantile adoptée lors du dernier sommet du G8, la **présentant** (46) comme la preuve que les conservateurs avaient les droits des femmes à cœur. Il a affirmé que le Parti conservateur était prêt à collaborer avec les organismes qui veulent travailler avec lui, incluant Planned Parenthood, qui a en effet présenté une demande de financement par le biais de l'initiative du G8. (*La Presse canadienne*, *L'équipe de Harper tente de limiter les dégâts après des propos sur l'avortement*, avril 2011, ledevoir.com)

Occurrence 47

16. (...) un tuyau de plomberie aurait éclaté au premier étage du bâtiment, dans un local désaffecté, **causant** (47) l'accumulation d'au moins un pouce d'eau. La fuite a ensuite progressé... *Progrès-Dimanche*, 6 février 2011

Occurrence 48

17. Le Québec a aboli l'école confessionnelle dans le secteur public, mais à en juger par une récente histoire de kirpan à LaSalle, la nouvelle institution non confessionnelle n'a pas encore trouvé le régime qu'on en attend. Il a suffi qu'un parent s'étonne de voir un écolier porter un couteau sur lui pour que la direction, **invoquant** (48) un motif de sécurité, renvoie l'enfant à ses parents.

Une solution de compromis a été élaborée avec la commission scolaire, mais le conseil de l'établissement l'a refusée. La commission s'emploie ces jours-ci à trouver une formule qui permette de rassurer les gens inquiets de la présence d'une arme à l'école tout en respectant l'obligation faite à l'écolier, un Sikh, de porter le couteau cérémonial. (Leclerc, Jean-Claude, *L'affaire du kirpan à LaSalle*, mai 2002, ledevoir.com)

Occurrence 49

15. Le leader bloquiste Gilles Duceppe a émis des doutes, aujourd'hui, quant à la réelle volonté de Stephen Harper de ne pas relancer le débat sur l'avortement, **soutenant** (49) qu'il pourrait très bien le faire par la bande, à travers des projets de loi d'initiative parlementaire, comme c'est déjà arrivé par le passé.

« M. Harper dit que ce n'est pas [la position du] parti, mais il s'arrange pour que quelqu'un de son parti présente de tels projets de loi ou intervienne en coulisses », a déclaré M. Duceppe, qui faisait campagne à Québec aujourd'hui. (La Presse canadienne, *L'équipe de Harper tente de limiter les dégâts après des propos sur l'avortement*, avril 2011, ledevoir.com)

Occurrence 50

19. Jusque dans les années 70, avait-il constaté, le Juif dans la littérature québécoise était associé à l'argent et à la communauté anglophone. "Même jusqu'à très récemment, a-t-il dit en entrevue au journal *Voir* en juin dernier, les Juifs imaginaires ici étaient rusés, exploités, et non intégrés." Il y a eu aussi, précise-t-il, à l'époque post-Holocauste, une image idéalisée des Juifs. Depuis, croit-il, **citant** (50) notamment la dernière trilogie des romans de Marie Laberge, qui se déroulent dans les années 30 et 40 et mettent en scène des personnages juifs, la situation s'est redressée.

"Je pense que les élites nationalistes ont fait du chemin depuis, dans l'analyse de l'antisémitisme au Québec", dit-il. À l'époque, se souvient-il, les gens s'étonnaient que l'on s'interroge de cette façon sur un Québec perçu comme pur et innocent. " (Montpetit, Caroline, *Identité multiple*, juin 2002, ledevoir.com)

Occurrence 51

Pour Sébastien Lebel [...] la première étape a été facile. [...] De 2003 à 2006, il a accumulé près de 300 bâtons, tous achetés dans eBay. En 2006, **souffrant** (51) d'épuisement professionnel, il profite d'un congé sans solde pour faire un test. « Je voulais voir si je pouvais gagner ma vie dans eBay. » L'essai a été concluant : Sébastien Lebel a revendu, avec profit, tous les bâtons qu'il s'était procurés quelques années auparavant. (Articles tirés de la revue *L'actualité* du 1er avril 2010)